

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA REPRÉSENTATION DU BIEN-ÊTRE EN CONTEXTE DE VERDISSEMENT
URBAIN : LE CAS DES RUELLES VERTES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR

JONATHAN REEVES-LATOIR

MAI 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Il est important pour moi de débiter ce mémoire en remerciant toutes les personnes qui ont été impliquées de près ou de loin à sa réalisation. J'aimerais d'abord remercier les riverains de ruelle verte qui ont gracieusement accepté de participer aux entretiens. De plus, merci d'avoir embarqué dans le jeu de la sociologie visuelle, une méthode qui paraît mystérieuse pour plusieurs. Votre participation aura aidé à faire avancer la connaissance sur la relation entre le bien-être et le verdissement urbain.

Ensuite, je voudrais remercier mon directeur de maîtrise, René Audet. Merci pour ta connaissance, tes commentaires, ta compréhension, tes intuitions, tes remises en question, ta complicité et tes encouragements dans les pires moments... Merci d'avoir été plus qu'un simple directeur de maîtrise.

J'aimerais de plus remercier ma famille, particulièrement mes parents, qui m'ont toujours soutenu depuis ma naissance et qui m'ont toujours encouragé à persévérer au niveau scolaire. Que ce soit toi, maman, qui passait des soirées au temps du primaire à me faire réciter mes tables de multiplication, ou toi papa qui travaillait des heures de fou lorsque j'étais au primaire/secondaire simplement pour que je puisse aller à l'école tout en ne manquant de rien. Merci d'avoir accepté mon intérêt pour les sciences sociales, un champ scientifique si imprévisible pour mon futur, mais ô combien gratifiant! Une mention toute spéciale à mes frères, Maxime et Alexandre. Par le rire, vous avez su m'amener une paix d'esprit dans des moments de total découragement et de stress important. Vous serez toujours mes meilleurs amis.

Finalement, merci à mon amour, Julie. Merci pour les relectures et les commentaires francs et directs. Merci pour ton support et tes encouragements pendant ces moments où j'étais prêt à tout abandonner. Merci pour tes bras, dans lesquels je me suis tant de fois effondré ces deux dernières années. Je t'aime.

DÉDICACE

Ce mémoire est dédié à tous ceux et celles qui
se font dire que leur sujet de recherche
est trop complexe.

Foncez.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	xi
Liste des tableaux.....	xiii
Résumé.....	xv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE : VILLE DURABLE, ENJEUX ET BIEN-ÊTRE.....	5
1.1 Introduction.....	5
1.2 Ville durable et verdissement urbain.....	7
1.3 But de la de recherche : Nature, espaces verts et bien-être	8
1.4 État de la question.....	9
1.4.1 Les bienfaits de la végétation.....	9
1.4.2 Les ruelles vertes.....	17
1.4.3 Synthèse	21
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE : LA REPRÉSENTATION DU BIEN-ÊTRE, ENTRE ÉMOTIONS, INTERACTIONS ET PERCEPTIONS	23
2.1 Introduction	23
2.2 Concepts principaux.....	24
2.2.1 Le bien-être et la qualité de vie : Une distinction nécessaire.....	24

2.2.2 Le bien-être sociopsychologique	26
2.2.3 Représentation du bien-être : Socialisation et représentations sociales.....	30
2.2.4 Le verdissement	32
2.3 Objectifs de la recherche	34
2.3.1 Synthèse théorique.....	34
2.3.2 Objectifs et sous-objectifs.....	37
2.4 Synthèse	39
CHAPITRE III	
UNE MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DE CONTENU ET DE	
SOCIOLOGIE VISUELLE.....	
3.1 Introduction	41
3.2 Terrain de recherche.....	41
3.3 Forme privilégiée de collecte	43
3.3.1 L'entretien.....	43
3.3.2 L'analyse des données d'entretien.....	45
3.3.3 La photographie (sociologie visuelle).....	47
3.4 Recrutement des participants et considérations éthiques	51
3.5 Synthèse	54
CHAPITRE IV	
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	
4.1 Introduction	55
4.2 Présentation des catégories et des cooccurrences.....	56
4.2.1 Catégorie « Activités-Jeux ».....	58

4.2.2 Catégorie « Relations entre voisins »	78
4.2.3 Catégorie « Verdissement ».....	96
4.2.4 Catégorie « Sentiments-Émotions »	107
4.2.5 Catégorie « Histoire de vie-Enfance ».....	121
4.3 Synthèse	127
CHAPITRE V	
ANALYSE DES RÉSULTATS.....	129
5.1 Introduction	129
5.2 Le verdissement d'une ruelle, une transformation de l'espace	131
5.3 Le processus de verdissement, une construction et un maintien des liens sociaux	134
5.4 Les relations de voisinage, un élément indispensable dans la représentation du bien-être.....	137
5.5 Émotions, sentiments et contexte déclencheur.....	139
5.6 Socialisation : la construction des attentes et l'évaluation du projet de ruelle verte	144
5.7 La représentation du bien-être en contexte de ruelle verte : un état complexe en constant changement.....	147
5.8 Discussion et retour sur les sous-objectifs	151
5.9 Synthèse	157
CONCLUSION.....	159
APPENDICE A	
QUESTIONNAIRE D'ENTRETIENS	165

APPENDICE B

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE
CONSENTEMENT PRÉSENTÉ À CHAQUE PARTICIPANT 167

APPENDICE C

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE 171

BIBLIOGRAPHIE 173

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 : Dynamique de la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte	34
Figure 4.1 : Activité-Jeux d'enfants dans une ruelle verte – Participant 3	62
Figure 4.2 : <i>Contacts par le jeu, contacts par association et relations conviviales</i> dans une ruelle verte – Participant 11.....	67
Figure 4.3 : Processus de changement de l'utilisation de l'espace suite à un projet de ruelle verte	74
Figure 4.4 : Intervention vis-à-vis la circulation automobile dans une ruelle verte – Participant 1	76
Figure 4.5 : Journée de corvée au cœur d'une ruelle verte – Participant 11	83
Figure 4.6 : <i>Espace de participation</i> : journée de corvée dans une ruelle verte – Participant 3	86
Figure 4.7 : <i>Verdissement social</i> : journée de plantation dans une ruelle verte – Participants 7	91
Figure 4.8 : <i>Activités organisées</i> : un repas dans une ruelle verte – Participants 11	95
Figure 4.9 : <i>Éducation relative à l'environnement</i> lors de l'entretien de nouvelles plates-bandes – Participants 3	99
Figure 4.10 : <i>Sentiment d'appartenance</i> lors d'une fête de ruelle – Participants 5	118
Figure 5.1 : Dynamique de la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte	148

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1 : Catégories thématique selon leurs occurrences dans les verbatims et les photos.....	57
Tableau 4.2 : Cooccurrences principales de la catégorie « Activités-Jeu ».....	59
Tableau 4.3 : Cooccurrences principales de la catégorie « Relations entre voisins »..	78
Tableau 4.4 : Cooccurrences principales de la catégorie « Verdissement ».....	97
Tableau 4.5 : Cooccurrences principales de la catégorie « Sentiments »	108
Tableau 4.6 : Cooccurrences principales de la catégorie « Histoire de vie-Enfance ».....	121

RÉSUMÉ

Les bienfaits des espaces verts urbains sont largement étudiés dans la littérature écologique, sociologique et psychologique. Le premier champ étudie les bienfaits écosystémiques de la végétation comme la réduction des îlots de chaleur ou la réduction du CO₂ dans l'air ambiant. Le deuxième champ se penche sur les interactions sociales et les activités que favorisent les espaces verts. Le troisième champ s'intéresse à la végétation urbaine comme vecteur de bienfaits psychologiques, par exemple l'atténuation du stress. Notre mémoire, qui emprunte à l'approche sociologique et psychologique porte sur les ruelles vertes de l'île de Montréal, un type d'espace vert peu étudié jusqu'à maintenant. Nous nous intéressons ici à la représentation sociale du bien-être des riverains de ces ruelles. L'objectif de ce mémoire est de comprendre le rapport qui existe entre l'augmentation de la végétation d'une ruelle et la représentation du bien-être des riverains. Une approche qualitative constituée des méthodes de l'entretien et de la sociologie visuelle est privilégiée. Les résultats montrent que le verdissement opère un changement de perception vis-à-vis la ruelle et favorise la création et le renforcement des liens sociaux entre riverains. La ruelle passe alors d'un espace terne à un espace convivial où l'on se rencontre et l'on tisse des liens. Dans ce contexte, la qualité des interactions et le sentiment de communauté ont une plus grande influence sur la représentation du bien-être des riverains que le verdissement à proprement parlé. Les riverains sont bien conscients de l'aspect interactionnel des projets de ruelles vertes. Quand les attentes ne sont pas rencontrées, par exemple, la volonté d'investir la ruelle et de connaître davantage ces voisins, le succès du projet est souvent nuancé et parfois même évalué négativement.

MOTS-CLÉS : verdissement urbain, ruelles vertes, ville durable, bien-être, représentations sociales

INTRODUCTION

Les bienfaits de la végétation urbaine sont des enjeux de plus en plus étudiés au niveau scientifique. On retrouve dans la littérature plusieurs travaux portant sur les effets sociaux et psychologiques de la végétation et de la nature. Les auteurs s'intéressent par exemple à l'utilisation des espaces verts et les expériences et interactions que les individus y vivent (Dinnie et al., 2013), ou encore, aux propriétés de restauration que possède l'espace vert, comme l'atténuation du stress (Ulrich et al., 1991). Une grande importance est alors mise sur l'étude du bien-être des individus, plus précisément sur l'effet qu'un espace vert peut avoir sur le bien-être. Les analyses et résultats scientifiques dans ce contexte intègrent peu à peu le monde politique. Les villes s'intéressent de plus en plus aux bienfaits de la végétation urbaine et à l'importance de prendre en compte leur complexité lors de l'aménagement de nouveaux espaces ou de la préservation d'anciens. Denis Coderre, maire de Montréal, exposait ce point de vue lors du Sommet sur les Infrastructures Naturelles du Grand Montréal en 2016 :

« Ces infrastructures sont en effet indispensables au maintien et au renouvellement de la biodiversité, de la qualité de vie, de la sécurité et de la santé de la population. Par exemple, elles permettent d'atténuer l'impact des inondations et des sécheresses, d'améliorer la qualité de l'air, de réguler le climat tout en offrant à la population des espaces pour se détendre et se récréer » (Coderre, 2016)

Les scientifiques qui étudient les bienfaits de la végétation urbaine se penchent principalement sur les espaces verts comme les parcs urbains. Peu d'entre eux portent leurs regards sur les autres types d'espaces verts qu'on retrouve en ville, comme les ruelles vertes. Avec une explosion des ruelles vertes sur l'île de Montréal à partir des années 2007-2008 (Reeves-Latour, 2015), il devient pertinent de s'interroger sur ce

qu'elles créent au niveau socio-psychologique et en quoi elles diffèrent des terrains de recherches habituellement priorisés, comme les parcs urbains. Qu'est-ce que le verdissement de la ruelle apporte au bien-être des riverains? Quels types de relations sociales se créent à l'intérieur de ces espaces? De quelle manière les expériences vécues dans la ruelle verte influencent les émotions ressenties par les riverains? L'objectif principal de cette recherche est donc de comprendre le rapport qui existe entre le processus de verdissement ciblé d'une ruelle et la représentation du bien-être des riverains, c'est-à-dire la manière dont les riverains perçoivent leur bien-être. Trois sous-objectifs y sont associés. Premièrement, analyser l'influence qu'a le verdissement d'une ruelle sur les relations sociales des riverains. Deuxièmement, analyser les émotions et sentiments ressentis par les riverains dans le cadre de la ruelle verte et comprendre leurs impacts sur la représentation du bien-être. Troisièmement, analyser la manière dont la socialisation primaire et la socialisation secondaire participent à la construction de la représentation du bien-être. Pour aborder chacun des objectifs, nous prioriserons des méthodes qualitatives, plus précisément, la méthode de l'entretien et celle de la sociologie visuelle (photographie).

Le mémoire se déploie de la manière suivante. Dans le chapitre I, qui développe problématique, nous faisons un état de la question sur les bienfaits de la végétation ainsi que sur les ruelles comme espace urbain. C'est aussi l'occasion de présenter la question de recherche et la complexité des enjeux qui y sont liés. Dans le chapitre II qui porte sur le cadre théorique, nous mettons en lumière et définissons les concepts qui sont indispensables à l'analyse : le bien-être, les représentations sociales, la socialisation et le verdissement. Des précisions quant aux objectifs de recherche sont aussi apportées. Le chapitre III qui porte sur la méthodologie servira à exposer les outils et procédures utilisés pour collecter et analyser les données. Suit le chapitre IV sur la présentation des résultats dans lequel nous exposons de manière exhaustive les

résultats obtenus suivant les entretiens. Par la suite, au chapitre V qui porte sur l'analyse, nous synthétisons ces résultats pour répondre précisément aux objectifs de recherche. Pour finir, au chapitre VI, la conclusion servira entre autres à revenir sur les résultats principaux et à soulever les limites de la recherche.

Nous verrons ainsi que dans bien des cas, le verdissement apparaît secondaire dans les ruelles vertes. En effet, les riverains accordent une plus grande importance à ce que le projet de verdissement peut créer en termes d'interaction sociale et d'occupation quotidienne de l'espace. C'est le niveau d'importance accordée à différents éléments dans la ruelle qui affectera différemment le bien-être des individus.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE : VILLE DURABLE, ENJEUX ET BIEN-ÊTRE

1.1 Introduction

En 1987, le rapport Brundtland (*Our Common Future*) élaboré par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, présentait des bases pour penser le développement des pays de manière équitable et dans le respect de l'environnement (Spangenberg et al., 2002). C'est à partir de ce rapport que fut popularisé le concept de développement durable. On présente alors l'idée de justice intergénérationnelle, qui fait référence à une capacité de répondre à nos besoins actuels sans compromettre celle des générations futures à répondre aux leurs. En outre, le rapport met en lumière l'importance des villes comme acteurs du développement durable, capable d'agir sur leurs propres développements, influençant ainsi la qualité de leur environnement (Bulkeley et Betsill, 2005). C'est notamment parce que de plus en plus de gens vivront en villes plutôt qu'en régions rurales dans les années à venir que les métropoles sont interpellées (Bulkeley et Betsill, 2005).

C'est dans ce contexte que le terme « ville durable » ou *sustainable city* émerge. En fait, c'est la conférence de l'ONU sur le développement et l'environnement, tenue à Rio en 1992, qui cristallisa le concept (Couret et al., 2005). C'est au cours de cette conférence que fut élaboré le programme Action 21 et les « agendas 21 » qui en découlent. L'objectif est simple : développer un outil qui propose divers critères de durabilité aux pays participants, entre autres pour réduire leurs émissions de gaz à effets de serre et favoriser l'implication des citoyens dans le développement durable de leurs milieux de vie (Owen et Videras, 2008). Une des particularités de l'agenda

est qu'il situe dorénavant les efforts environnementaux au niveau local. C'est dorénavant à l'échelle des villes avec l'aide de plusieurs parties prenantes que doivent se faire le développement durable et la lutte aux changements climatiques (Owen et Videras, 2008).

Toutefois, le concept de villes durables ne concerne pas uniquement la question des émissions de gaz à effet de serre. En effet, tous les enjeux de l'urbanisation et de la qualité environnementale s'y greffent (Bulkeley et Betsill, 2005). On peut parler par exemple de l'aménagement urbain qui favorise une mobilité douce, d'une réappropriation citoyenne de la ville à travers différents projets (participation citoyenne) et d'une augmentation de la végétation comme des critères du concept (Emelianoff, 2007; Theys et Emelianoff, 2001). D'autres traiteront de densification ainsi que de mixité sociale et architecturale (Courret et al., 2005). Une particularité intéressante de ces différents critères est qu'ils en sous-entendent d'autres. Ainsi, les commerces de proximité (associés à la densification) seront liés à la mobilité douce et à une manière économiquement différente de consommer et d'échanger. Autre exemple, la mixité architecturale sera associée à l'esthétisme urbain, souvent affilié aussi aux espaces verts en ville. Nous voyons donc que les éléments d'une ville durable possèdent plusieurs fonctions et visées. La difficulté à circonscrire précisément ce concept est due entre autres à cette diversité d'enjeux qui le concerne. C'est pour cette raison qu'on y réfère dans la littérature soit de manière générale, en parlant par exemple de développement urbain durable, ou de manière très précise en traitant d'un enjeu spécifique qui y est lié. D'une manière ou d'une autre, on évite d'en donner une définition fermée.

Un exemple intéressant de cette prise en charge par les villes de leur développement durable est le programme éco-quartier instauré par la ville de Montréal en 1995 (Regroupement des éco-quartiers, 2016). Les éco-quartier sont des organismes que

l'on retrouve dans plusieurs arrondissements de la ville. Leurs objectifs premiers sont de mener à bien des projets environnementaux instaurés et développés d'abord et avant tout par les citoyens. Au travers de cette vocation, l'objectif premier des éco-quartiers est de conscientiser et éduquer les citoyens sur les différents enjeux environnementaux qu'on retrouve dans les milieux urbains allant de l'agriculture urbaine à l'aménagement paysager, en passant par la gestion des matières résiduelles. L'objectif second des éco-quartiers est de favoriser la qualité de vie/le bien-être des citoyens au travers des projets environnementaux. Un des buts ultimes est donc : « [...] l'amélioration de leur qualité de vie [les citoyens]. » (Éco-quartier, 2016). C'est ici l'intérêt de ce mémoire : comprendre comment les projets de durabilité d'une ville sont liés au bien-être des citoyens. Comment le sentiment de bien-être, à un moment précis dans un contexte donné, peut être atteint par l'entremise des initiatives de ville durable?

1.2 Ville durable et verdissement urbain

En raison de la complexité de ce qu'est une ville durable et la difficulté d'en donner une définition précise, nous ne chercherons pas à l'étudier dans son entièreté. Nous avons pris la décision de disséquer le concept de ville durable et de nous pencher sur un de ces enjeux pour permettre une analyse plus exhaustive et dirigée. Notre choix s'est arrêté sur le verdissement urbain et plus précisément sur les initiatives de ruelles vertes que l'on retrouve réparties sur toute l'île de Montréal. On s'intéresse ainsi au lien entre le verdissement d'une ruelle et le bien-être des citoyens qui y sont exposés. Nous le verrons, plusieurs auteurs traitent des bienfaits de la végétation en ville (Dinnie et al., 2013 ; Kaplan, 1995 ; Mullaney et al., 2015 ; Nordh et al., 2009 ; Pazhouhanfar et Kamal, 2014 ; Van Den Berg et al., 2010). Ces bienfaits peuvent autant être physiques et écologiques que psychologiques ou sociaux. Ils touchent d'ailleurs à plusieurs caractéristiques liées aux espaces verdis : les interactions dans

l'espace, les activités dans l'espace, la perception de l'espace et les sentiments qui y sont associés, l'utilité de l'espace en période de canicule, etc. Les ruelles vertes sont des espaces verts qui ont été, jusqu'à maintenant, très peu étudiées d'un point de vue scientifique. En effet, les études sur les espaces verts choisissent sensiblement les mêmes terrains de recherche, soit les parcs ou les boisés urbains. Par exemple, Dinnie et ses collègues (2013) effectuent leur étude dans les parcs urbains. Kaplan (1995) qui traite de l'aspect « restauratif » de la végétation fera de même, et bien qu'il ne mentionne pas spécifiquement les parcs comme objet d'étude, tout le texte tend à pointer vers ceux-ci. On peut donc se demander si les résultats de ces études seraient semblables si l'on cherchait à étudier ces effets psychologiques ou sociaux associés à la végétation urbaine dans d'autres types d'espaces verdis. Par exemple, une rue, une ruelle ou une place publique. C'est principalement pour cette raison que la ruelle verte a été retenue pour cette recherche. Celle-ci apparaît ici comme un tout nouveau terrain qui met en jeu de nouvelles dynamiques qui ont été, nous le verrons, très peu abordées jusqu'à maintenant. Ajoutons que la relation d'un individu avec une ruelle est différente de celle d'un individu avec un parc ou un boisé dû à la constitution de l'espace et à la manière dont il est perçu et utilisé. Ce point est abordé plus loin dans la section sur les ruelles vertes.

1.3 But de la de recherche : Nature, espaces verts et bien-être

Pour résumer, nous nous intéressons à la manière dont le verdissement des ruelles vient ou non influencer le bien-être des riverains de celles-ci. Comme le mentionne l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » (Organisation Mondiale de la Santé, 1946). Ainsi, l'étude du bien-être dans notre recherche revête un enjeu de santé qui comme le souligne l'OMS, est plus qu'une dichotomie malade/non-malade. Il ne suffit pas à nos organes

vitaux de fonctionner normalement pour se dire en santé ou encore considérer avoir un bien-être positif. La citation de l’OMS nous invite à porter attention à la perception et aux représentations des individus quant à leur situation physique, psychologique et sociale. Le fait qu’un individu se dira « bien » ou en santé dépendra largement de l’évaluation quotidienne qu’il fait de sa situation, de son état, de ses expériences et de son milieu de vie. Nous le verrons, la recherche sur le bien-être associé à la végétation a bien démontré cet état de fait.

Conséquemment, le sentiment de bien-être dans un milieu urbain pose la question des interactions entre le bien-être physique, psychologique et social. C’est principalement le bien-être psychologique et social qui nous intéresse ici. Il ne s’agira donc pas ici de quantifier le bien-être. Nous cherchons plutôt à le qualifier. En ce sens, c’est la représentation sociale du bien-être des riverains de ruelles vertes qui est le sujet d’intérêt. *L’objectif principal de la recherche est donc de comprendre les effets du verdissement ciblé¹ dans une ruelle sur la représentation du bien-être des individus qui habitent en périphérie de celle-ci.* Comment l’augmentation de plantes, d’arbres, de fleurs, sur un espace donné comme une ruelle, vient-elle modeler la perception qu’un individu se fait de son bien-être?

1.4 État de la question

1.4.1 Les bienfaits de la végétation

La littérature sur les bienfaits de la végétation sauvage et de la végétation urbaine est vaste. Il est possible de s’y intéresser d’un point de vue écologique, physique,

¹ Ce terme signifie que le verdissement est pensé à l’avance par les individus et qu’il est voulu. Il se distingue à un verdissement naturel.

psychologique et sociologique. Le premier et le deuxième point de vue concernent par exemple les bienfaits des arbres dans la ville. Ceux-ci permettent une filtration du CO₂ dans l'air ambiant, la réduction de diverses nuisances sonores et la lutte aux îlots de chaleur (Mullaney et al., 2015). Dans ce cas-ci les processus écologiques à l'œuvre seront souvent considérés comme étant bénéfiques pour la santé physique (Mullaney et al., 2015 ; Escobedo, 2009). Le troisième cadre d'analyse, provenant de la psychologie, met en évidence un lien entre la végétation et la restauration de l'attention ainsi que l'atténuation du stress vécu par un individu. Kaplan (1995) et Ulrich et al. (1991) sont les portes-étendards de ces enjeux d'effets de restauration. Le quatrième cadre d'analyse, sociologique cette fois-ci, s'intéresse notamment aux types d'interactions humaines dans un espace vert, aux activités qui y sont pratiquées, à la perception de ces espaces et à l'association qui en est faite avec le bien-être (Dinnie et al., 2013; Chiesura, 2004; Bell et al., 2013).

Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes intéressés plus précisément aux points de vue psychologique et social de la végétation, des espaces verts et/ou du verdissement urbain.

1.4.1.1 Bien-être psychologique et nature

Comme le rappelle Bratman et al. (2015) la littérature psychologique qui touche aux aspects restauratifs de la nature met en relief deux enjeux principaux – la réduction du stress et la restauration de l'attention (Kaplan, 1995; Ulrich et al., 1991; Tennesen et Cimprich, 1995). L'accent est mis sur l'idée que des espaces naturels et minéralisés stimulent et affectent différemment l'individu. Par exemple, Ulrich et al. (1991), traite de l'effet de réduction du stress d'un individu se trouvant « face à la nature ». Ceci s'expliquerait par le fait que l'individu est moins exposé à des stimuli stressants

en milieu naturel comparativement en milieu urbain. Ulrich affirme que la réduction du stress est mise en évidence par un changement dans l'état psychologique de l'individu (apaisement des sentiments et des émotions négatifs), mais aussi dans son état physique (pression sanguine, rythme cardiaque, tension musculaire). Précisons que les termes « face à la nature » révèlent des particularités sur la méthodologie utilisée dans cette étude de 1991. En effet, Ulrich utilise de courtes vidéos qui montrent divers environnements physiques naturels et urbains. Dans ce cas, les participants ne se retrouvent pas dans un contexte naturel, ce qui peut créer des biais propres à une expérimentation trop contrôlée et artificielle. Cependant, si nous laissons de côté cette critique, les résultats d'Ulrich demeurent intéressants. Ils tendent à confirmer l'idée qu'un individu en état de stress récupère plus vite et de manière plus complète devant les images d'un milieu naturel, en opposition aux images d'un milieu urbain. C'est une hypothèse psycho-évolutive qui est utilisée ici pour expliquer pourquoi la nature permettrait une meilleure récupération suite à des événements stressants. Les auteurs argumentent qu'au fil de l'évolution notre espèce a développé une appréhension très positive vis-à-vis certains paysages naturels, les considérant comme des opportunités pour se protéger (refuge) et/ou pour se nourrir. Ulrich ajoute que l'environnement naturel pour permettre une réduction du stress doit être sans danger. Par exemple, un environnement naturel qui semblerait dangereux pour une certaine personne perdrait cette propriété régénératrice.

Cet enjeu de l'atténuation du stress en contexte naturel ou de verdissement sera récupéré par différents auteurs au fil des années en l'adaptant à une multitude de contextes. Par exemple, Kooshali et al. (2015) étudient l'influence de la nature sur la relaxation et la satisfaction de gens résidents dans des complexes résidentiels (appartements). En plus de retrouver cet effet d'atténuation du stress étudié par Ulrich, les auteurs affirment que l'accès à un environnement verdi, par exemple la cour du complexe résidentiel, engendre une meilleure satisfaction de la part des résidents concernant leur milieu de vie. De plus, on mentionne au passage que ce type

d'environnement favorise les interactions sociales entre individus. Autre exemple, Corraliza et al. (2012) étudient l'influence que l'accès à un espace vert peut avoir sur la capacité des enfants à faire face à des situations stressantes, par exemple voir leurs parents se disputer. Les résultats de la recherche montrent un lien positif entre ces deux constituantes et confirment l'importance pour les enfants d'avoir accès quotidiennement à des espaces verts, urbains ou non.

Dans le même ordre d'idée, la notion de restauration de l'attention permet aussi de saisir la relation entre la nature et le bien-être psychologique et cognitif. Kaplan (1995) par exemple, étudie les propriétés de récupération de l'attention que possède la végétation. Il définit l'épuisement de l'attention comme l'apparition d'une fatigue mentale suite à une tâche demandant une grande concentration et mobilisation de l'attention. L'épuisement pouvant mener à différents sentiments négatifs comme l'irritabilité ainsi qu'à diverses situations problématiques comme l'incapacité d'effectuer ou de continuer une tâche demandant un certain niveau d'attention. Cette fatigue, l'auteur affirme qu'elle peut être restaurée grâce à la « fascination ». En fait, il parle de « soft-fascination » quand un individu se trouve dans un contexte permettant d'observer la nature. Pour lui, ce concept signifie que l'individu porte attention à un objet spécifique, mais que l'effort est tellement minime, que celui-ci a la chance de penser et réfléchir à autre chose tout en relaxant. Pour Kaplan, la nature nous offre plusieurs objets permettant cette fascination douce, comme le mouvement des nuages ou celui des feuilles dans le vent². Cette régénération douce, ce moment de réflexion individuel, permet une restauration de l'attention. Notons d'ailleurs que l'auteur propose trois autres facteurs indispensables pour qu'un environnement naturel soit restaurateur (Kaplan et Talbot, 1983). Tout d'abord, l'individu doit avoir comme sentiment qu'il est ailleurs, dans un autre monde, un endroit permettant une

²Comme nous l'avons vu, Ulrich soulève aussi cette hypothèse en mentionnant l'idée qu'un espace naturel posséderait moins de stimuli stressants qu'un espace urbain et donc demanderait un niveau moindre d'attention.

déconnexion³. Ensuite, l'environnement doit être relativement large pour permettre à l'individu de se penser « ailleurs ». Finalement, l'environnement doit être adapté à ce que l'individu veut y faire, par exemple, une personne préférera courir dans un parc que dans une montagne avec un dénivelé élevé. Ces trois facteurs, qui se prêtent bien à un travail empirique d'analyse des espaces, permettent en plus de se questionner sur la qualité des espaces verts en ville et sur leurs capacités à créer ces sentiments positifs d'éloignement. D'ailleurs, cette régénération de l'attention devient un enjeu important dans le contexte scolaire. Li et Sullivan (2016) ont étudié la relation entre la vue des fenêtres des classes d'écoles secondaires et la capacité de ce paysage à régénérer l'attention. Les chercheurs ont observé que, quand les étudiants ont une vue sur un paysage naturel et/ou vert, suite à une pause, leurs attentions se régénéreront plus significativement que si la fenêtre donne sur un mur de brique, par exemple. La même chose a été observée concernant le stress physique dans le cadre de cette recherche, ce dernier étant plus bas quand les étudiants ont accès à un paysage naturel/vert.

Des travaux plus récents qui reprennent (entre autres) les hypothèses et constats discutés plus haut tentent d'y intégrer d'autres champs d'intérêt et niveaux d'analyses, comme l'écologie. En effet, ces auteurs (Carrus et al., 2015 ; Fuller et al., 2007) s'intéressent à la restauration associée aux espaces verts et à la nature, mais y intègrent la richesse de la biodiversité dans ces espaces comme condition de la restauration. Ces aspects peuvent pertinemment s'ajouter à ceux déjà notés par Kaplan. Le point central de ces études est l'hypothèse que plus le niveau de biodiversité sera élevé dans un milieu naturel urbain et/ou périurbain (types d'espèces de végétation, d'insectes, d'animaux) plus la restauration perçue sera significative. Fuller et ses collègues (2007) mettent en évidence le fait qu'un individu peut, dans

³ Notez que Kaplan affirme que pour cela, l'individu ne doit pas nécessairement se retrouver dans un vaste parc. Cela nous fait penser que la restauration est ici possible même dans une nature urbaine.

certains cas plus que d'autres, avoir conscience de la richesse de la biodiversité. Par exemple, la richesse en espèces (végétales et animales) est plus facilement identifiable en ce qui concerne les plantes qu'en ce qui concerne les insectes. Nous pourrions aussi ajouter à cette considération le fait qu'un individu peut être beaucoup plus sensible à la biodiversité d'un espace qu'un autre individu, simplement par une connaissance écologique plus développée.

Il convient de noter que ces études sur la biodiversité semblent, au contraire de Kaplan et Ulrich, mettre en évidence le milieu urbain comme terrain d'étude significatif. En effet, bien qu'Ulrich parle vaguement de nature en milieu urbain, il demeure dans une logique dichotomique de la nature et de la ville. Ainsi, on oppose directement la nature à l'espace urbain. Au contraire, Carrus et Fuller ainsi que les auteurs que nous avons présentés suivant Ulrich et Kaplan, mettent en relief la spécificité du milieu urbain dans l'objet de leurs études. Ainsi, on parle davantage des conséquences psychologiques de la végétation urbaine plutôt que d'opposer simplement l'urbain et la nature. Ces recherches confirmant que les bienfaits psychologiques de la végétation peuvent s'appliquer à des espaces verts autres que naturels. Une explication plausible concernant ce changement d'environnement est très certainement liée à la popularité accrue de la ville durable/la ville verte comme objet scientifique, mais aussi d'intérêt public. Ajoutons à cette considération que l'intérêt pour la ville durable provient lui-même du fait que plus de la moitié de la population vit dorénavant dans les villes.

1.4.1.2 Verdissement et perception : enjeux sociaux

Les enjeux sociaux des espaces verts en villes peuvent être abordés de différentes manières. Certains auteurs, comme Dinnie et al. (2013) s'intéressent à la manière dont

les parcs urbains sont utilisés ainsi qu'aux interactions sociales qu'on y trouve. Plus particulièrement, comment cette expérience peut venir influencer la perception de bien-être des individus qui s'y meuvent? Dans ce cas-ci, l'auteure et ses collègues ajoutent la notion d'appartenance sociale à ces considérations. Elles affirment que l'utilisation des espaces verts et leurs significations seront différentes d'un groupe social à l'autre. Cette affirmation amène à examiner l'aspect culturel de l'utilisation de l'espace. La culture peut simplement émaner du groupe avec lequel on interagit dans l'espace en question (coureurs, groupe de marche, groupe de parents avec des enfants au parc, etc.). Les types d'expérimentations de l'espace vert urbain qui mettent en jeu une perception du bien-être sont aussi soulevés par Bell et al. (2014). Celle-ci s'intéresse aux circonstances individuelles (histoire de vie) qui peuvent mener un individu à percevoir tel ou tel espace vert comme favorisant le bien-être. L'auteure mobilise le concept d'« *agency* » qu'elle définit ainsi : « [...] the capacity of individuals to make purposeful choices and transform these into desired actions and outcomes within the social, cultural, economic and political contexts specific to their daily lives [...] » (Bell, 2012, p. 283). Les auteurs s'intéressent ici à deux éléments du concept qui sont rarement abordés dans la littérature scientifique. D'abord, la manière dont les changements dans une vie influence ce qu'un individu considère comme un aspect qui affecte son bien-être. Ensuite la manière dont les expériences passées peuvent affecter la perception qu'un individu se fait de la nature et des bienfaits qui y sont associés. De telles considérations mettent en relief l'importance d'un processus comme la socialisation dans la construction de la perception individuelle d'un espace vert.

Dans le même ordre d'idée, il convient d'observer que certains auteurs tentent une construction d'un modèle cumulatif des bienfaits des espaces verts. On étudie alors les interactions sociales dans l'espace en parallèle avec d'autres enjeux, comme les bienfaits physiques et psychologiques. Par exemple, Fan et al. (2011) s'intéresseront

aux bienfaits sociaux (le parc comme support social/lieu d'interaction), psychologiques (réduction du stress) et physiques (le parc favorisant l'activité physique) perpétrés par les espaces verts et la végétation en ville. L'intérêt est de voir dans quelle perspective ces aspects réduisent directement et/ou indirectement le stress. Un autre exemple d'intégration d'approches multiples est exposé par Chiesura (2004). L'auteure s'intéresse aux relations sociales et aux émotions ressenties dans les parcs urbains. Elle se penche autant sur les émotions en contexte de nature urbaine qu'à la perception individuelle de l'importance des espaces et des interactions humaines qui y sont vécues. Les résultats de la recherche mettent en lumière un lien entre les espaces verts et l'augmentation de sentiments positifs. Les espaces verts agissant ici comme un environnement permettant de sortir un tant soit peu du stress de la vie quotidienne et des rues et trottoirs bondés de la ville. De plus, elle affirme que les sentiments négatifs que procurent ces espaces urbains peuvent avoir des effets notables sur la santé. Ces effets risquent d'entraîner à leurs tours des conséquences négatives socio-économiques, néfastes pour l'individu (dépression, arrêt de travail). Ces espaces de verdure apparaissent ici comme des environnements permettant de prendre une pause d'un quotidien urbain stressant.

Plusieurs méthodes sont utilisées dans le cadre des recherches sur les caractéristiques sociales associées aux espaces verts urbains. Les principales sont le questionnaire écrit, utilisé par exemple par Chiesura (2014) et Fan et al. (2011), ainsi que l'entretien, utilisé par Dinnie et al. (2013). Cette dernière utilise aussi la méthode de l'ethnographie visuelle qui consiste à filmer l'espace vert et les gens qui l'utilisent dans le quotidien de leur vie. L'auteure justifie l'approche en affirmant que certaines expériences vécues dans l'espace pourraient échapper au champ linguistique et/ou cognitif. Quoi qu'il en soit, nous voyons qu'en ce qui concerne les bienfaits sociaux de la végétation en ville et les questionnements sur les perceptions, ce sont les deux méthodes qui sont priorisées (Kabisch et al., 2015). Tandis que le questionnaire est

utilisé pour corréler deux objets ou quantifier des données, l'entrevue est particulièrement mise de l'avant afin de saisir les perceptions et représentations des individus⁴.

1.4.2 Les ruelles vertes

On peut retracer l'intérêt de la ville de Montréal pour les ruelles vertes au moment de la création du programme éco-quartier en 1995. Les enjeux liés à cette revitalisation de l'espace sont multiples : lutte aux îlots de chaleur, lutte à la pollution atmosphérique et sonore, importance de la propreté des ruelles et gestion des eaux pluviales (Regroupement des éco-quartier, 2016). Ajoutons à cela que ces projets mettent une emphase importante sur la création de relations entre voisins au court du projet et aussi à « l'empowerment » des riverains de ruelle verte (Regroupement des éco-quartier, 2016). On ne cherche donc pas qu'à effectuer une opération technique sur le terrain (verdissement, aménagement de bancs, excavation, etc.). On veut créer un contexte de rencontre et de socialisation entre voisins et aussi donner aux individus des outils et des connaissances leur permettant de devenir des agents transformateurs de leurs milieux. L'intérêt pour les ruelles vertes sur l'île de Montréal a subi une immense croissance à partir des années 2007-2008 (Reeves-Latour, 2015). Cet engouement s'observe aussi dans une multitude d'articles de médias écrits sur le sujet au Québec (Paquette, C., Journal Métro, 6 avril 2016 ; Desmarais, J., Journal Métro, 18 août 2015 ; Fortier, V., Huffington Post, 19 mai 2013). L'initiative ayant même des échos dans les médias français (Rollot, C., Le Monde, 12 avril 2015). Au total, c'est plus de 350 ruelles vertes qu'on retrouve dans 11 des 19 arrondissements de l'île de Montréalais (Regroupement des éco-quartiers, 2015). La majorité de ces

⁴ Cette considération sera davantage étayée dans le chapitre sur la méthodologie.

ruelles se situent dans les arrondissements Rosemont-La-Petite-Patrie et Plateau-Mont-Royal.

La longueur du processus d'implantation d'une ruelle verte varie d'un contexte à l'autre. Le processus est généralement constitué de six étapes (Arrondissement Villeraï–Saint-Michel–Parc-Extension, 2016). Premièrement, on crée le comité de ruelle constitué au minimum de cinq riverains qui s'occuperont de la coordination du projet et seront en relation avec l'éco-quartier de l'arrondissement. Deuxièmement, on doit, par la tenue d'un sondage, obtenir l'appui d'au moins la moitié des riverains de la ruelle. Troisièmement, le plan de développement de la ruelle verte est discuté avec l'éco-quartier de l'arrondissement (réalisme du projet et des demandes). Quatrièmement, le projet est déposé à l'arrondissement. Cinquièmement, l'arrondissement analyse le projet proposé avec l'aide d'un urbaniste. Si le projet est accepté, il délivre les permis nécessaires. Un maximum de 10 000\$ est alors alloué à l'éco-quartier pour le développement du projet⁵. Sixièmement, on réalise le projet. À cette étape l'arrondissement pourra aider à réaliser certains travaux, comme retirer le béton pour permettre une plantation en pleine terre. Ceci dit les riverains seront invités à participer activement à l'aménagement de la ruelle verte, par exemple lors de la plantation des végétaux et de l'installation du nouveau mobilier. Notons qu'une fois les travaux réalisés, ce sont les riverains qui ont la responsabilité d'entretenir le lieu (entretien des plates-bandes, corvées dans ruelle).

Il est important de mettre en évidence qu'avant d'être verte une ruelle est d'abord un espace urbain qui possède ses caractéristiques propres et qui est d'ores et déjà utilisé par certaines personnes. Comme Michael David Martin (2001) l'avance, la ruelle est un lieu ambigu, c'est un espace qui se trouve aux frontières entre le lieu public (tous

⁵ Notez qu'il arrive que certains riverains réussissent à obtenir du financement d'autres sources, comme des entreprises privées ou des OBNL.

ont droit de l'emprunter) et le lieu privé (sentiment d'appartenance et occupation des riverains). Il affirme alors que c'est cette ambiguïté qui pousse les voisins à se parler entre eux, chose qu'ils auraient été beaucoup moins enclins à faire dans un espace public formel, comme les devant de maisons ou d'appartements. On parle donc d'un sentiment d'appartenance et de créations de liens qui sont favorisées par l'espace avant même qu'un quelconque projet de ruelle verte soit mis en place. C'est un point important qui différencie la ruelle verte des parcs ou des boisés qui sont plutôt considérés comme des espaces publics à part entière.

Ajoutons que les objectifs de l'éco-quartier derrière un projet de ruelle ne sont pas étrangers à toutes les problématiques qui sont liées à ces espaces depuis des décennies. Dans cette optique, Larry R. Ford (2001) explique qu'au 18^e siècle en Amérique les ruelles étaient rares puisque les rues étaient justement petites. Quand ces dernières ont commencé à être élargies, dû à une utilisation de plus en plus généralisée des automobiles et autres moyens de transport à moteur, les ruelles ont été aménagées. Elles étaient alors utilisées pour entreposer les poubelles et autres déchets des riverains. Ford ajoute qu'à ce moment une dichotomie avant/arrière a été créée entre la rue et les ruelles. De plus en plus ces espaces ont été délaissés au profit du devant de la rue. Elles sont devenues sales et très peu entretenues. Les ruelles sont alors devenues quelque chose de louche, mystérieux et menaçant. Ajoutons que ces caractéristiques péjoratives sont aussi dues au fait qu'en Amérique au 18^e siècle c'était surtout les pauvres et les populations marginalisées qui étaient riverains des ruelles (Wolch et al., 2010). Groupes fortement stigmatisés, leurs espaces de vie l'ont été tout autant.

Il faut attendre l'arrivée de l'approche du nouvel urbanisme à partir des années soixante pour qu'on s'intéresse aux ruelles comme espace important pour les riverains (R. Ford, 2001). On commence alors à aborder les ruelles, non pas comme

des espaces inutiles en ville, mais comme des espaces déjà utilisés par les riverains et possédant un grand potentiel. Ce champ des possibles, il a été abordé par quelques auteurs dans le champ scientifique. Dans ces articles, on se questionne justement sur le potentiel des ruelles dans un contexte de ville durable, donc de verdissement, d'aménagement à échelle humaine et de revitalisation de ces espaces (Seymour et al., 2010 ; Wolch et al., 2010). Ces enjeux sont abordés dans le cadre d'une étude des programmes établis de ruelles vertes aux États-Unis, comme à Los Angeles, Seattle et Washington. Par exemple, Paul Coseo et Larissa Larsen (2015) se penchent sur les résultats du programme de ruelles vertes de Chicago en termes d'atténuation des îlots de chaleur. Newell et ses collègues (2012) s'intéressent aux programmes de ruelles vertes de huit états aux États-Unis. Ils démontrent entre autres que la majorité de ces programmes sont orientés vers l'objectif qui est de mieux gérer les eaux de pluie. Ainsi, il y a peu de place laissée aux autres enjeux d'équité sociale ou de développement économique qui, selon les auteurs, font aussi partie d'une ville durable et dont les programmes gagneraient à intégrer dans leurs lignes directrices. Deux autres études, Seymour et al. (2010) ainsi que Wolch et al., (2010) se penchent entre autres sur les perceptions des gens habitant en bordure de ruelles et de ruelles vertes. C'est principalement par groupe focus qu'ils recueillent les données. Les deux études sont effectuées dans des quartiers défavorisés de Los Angeles et tentent d'intégrer cette variable socio-économique dans la problématique des ruelles vertes. Un des résultats de la première étude montre la suspicion dans les quartiers défavorisés vis-à-vis les ruelles (criminalité, drogue, propreté). De plus, bien que les riverains dans ce milieu soient conscients du potentiel de transformation qui se trouve dans leur ruelle, on souligne la différence de perception et d'utilisation entre les milieux défavorisé et favorisé. En effet, dans les milieux défavorisés la ruelle est rarement utilisée pour pratiquer des activités physiques ou de socialisation avant qu'une quelconque intervention y soit menée. On remarque la même chose dans l'étude de Wolch et al. (2010).

Malgré ces quelques recherches et articles scientifiques sur les ruelles vertes, l'objet en soit est très peu étudié dans le domaine des sciences sociales (Wolch et al., 2010). Le tout se confirme en portant attention aux noms des auteurs des études précédemment exposés. Dans une bonne majorité des cas, ce sont les mêmes noms d'auteurs qui reviennent d'un texte à l'autre. De plus, les articles se font rares et espacés dans le temps. Nous nous trouvons dans la même situation concernant l'étude des ruelles vertes sur l'île de Montréal. En effet, l'information sur la situation dans la ville, rarement scientifique, provient principalement, soit d'un éco-quartier d'un arrondissement en particulier ou du regroupement des éco-quartiers (REQ). Dans ce cas, l'information est souvent plus descriptive qu'analytique (nombre de ruelles, année d'aménagement, partenaires impliqués dans le projet, etc.).

1.4.3 Synthèse

L'étude des espaces verts en ville dans le champ des sciences sociales est complexe et demande un minimum de problématisation interdisciplinaire. C'est pour cette raison que nous avons recensé les développements de ces études dans le champ de la psychologie et dans le champ de la sociologie. Nous avons vu qu'il y a un intérêt partagé par la sociologie et la psychologie concernant l'étude du lien entre les espaces verts en ville/la végétation et le bien-être. Ceci dit, le bien-être est abordée de différente manière : la sociologie se penche sur les interactions et les activités effectuées dans les espaces verts, la psychologie s'intéresse plutôt aux émotions individuelles qui y sont associées.

D'ailleurs, rappelons que ces études sont menées majoritairement dans des espaces comme les parcs urbains. Ceci, couplé à la particularité des ruelles d'être des espaces ambiguës (privé/public), nous a amenés à sélectionner les ruelles vertes comme

terrain de recherche. Dans ce contexte, nous l'avons vu, il n'existe pas une abondante littérature scientifique sur ce type de ruelle. Encore moins, comme le mentionne Mona Seymour et al. (2010), concernant les perceptions des riverains associés aux ruelles et aux projets de ruelles vertes.

En associant les éléments qui ont précédemment été présentées sur les ruelles vertes ainsi que sur les bienfaits du verdissement, un constat principal émerge. Les études faites sur les ruelles vertes ne s'intéressent peu ou pas aux effets qu'a le verdissement d'une ruelle sur les riverains en termes de représentations sociales, de bienfaits sociopsychologiques de la végétation ou de bien-être. On parle de « greening project » certes, mais en ne se penchant pas précisément sur les avantages du verdissement de la ruelle autre que l'esthétisme ou les services écologiques. Autrement dit, on ne s'intéresse que très peu aux ruelles vertes comme espace vert et comme terrain de recherche pour l'étude du bien-être en verdissement urbain.

C'est cet angle mort de la littérature scientifique que nous cherchons à mettre en lumière dans le cadre de ce mémoire.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE : LA REPRÉSENTATION DU BIEN-ÊTRE, ENTRE ÉMOTIONS, INTERACTIONS ET PERCEPTIONS

2.1 Introduction

Plusieurs concepts et termes présentés dans le chapitre 1 demandent à être expliqués et nuancés. C'est notamment le cas de la différence théorique et pratique entre le bien-être et la qualité de vie. On doit aussi s'intéresser à l'importante distinction entre les représentations sociales et les perceptions en général. Ces précisions permettront de construire le cadre théorique et les différents concepts qui le constituent, mais aussi éventuellement de lier la problématique et les outils méthodologiques.

Cette section vise donc à définir et expliquer les concepts qui façonnent la recherche. Rappelons l'objectif principal du travail : la compréhension des effets du verdissement ciblé d'une ruelle sur la représentation du bien-être des individus qui habitent celle-ci. Plusieurs concepts sont constitutifs de cette compréhension : le bien-être, les représentations sociales, la socialisation et le verdissement. Ces concepts forment le cœur théorique de notre approche. Ils permettront d'ailleurs d'énumérer dans le prochain chapitre les sous-objectifs et le cadrage théorique du mémoire de recherche.

2.2 Concepts principaux

2.2.1 Le bien-être et la qualité de vie : Une distinction nécessaire

En introduction au premier chapitre, nous avons mentionné que les éco-quartiers de la ville de Montréal considéraient le bien-être/la qualité de vie comme un objectif ultime à atteindre au travers de leurs différentes initiatives environnementales. À ce moment, l'utilisation des termes « bien-être » et « qualité de vie » comme des synonymes était délibérée, pour montrer justement que les responsables du programme ne font aucune distinction entre ces termes. Ce genre de discours, on le retrouve aussi dans la sphère scientifique, dans laquelle on associe la durabilité d'une ville ou d'un lieu à une qualité de vie/un bien-être (Kabisch et al., 2015 ; Marans, 2014 ; Chiesura, 2004 ; Bell et al., 2014 ; Dinnie et al., 2013). Ces considérations posent une question de taille. Quelle est donc cette qualité de vie dont il est question? Comment la comprendre, comment la mesurer? Plus encore, y a-t-il une différence entre la qualité de vie et le bien-être? Comme le mentionne Robert W. Marans (2014) en parlant de qualité de vie et de qualité de la vie urbaine (*quality of urban life*), deux types d'indicateurs existent: les indicateurs objectifs et les indicateurs subjectifs. L'indicateur objectif renvoie à une multitude de paramètres, allant du niveau de pauvreté, au niveau d'employabilité et à la qualité de l'air jusqu'aux statistiques sur les crimes commis. Les indicateurs subjectifs eux concernent la perception des gens quant à plusieurs paramètres qui leur sont liés : sentiment vis-à-vis le gouvernement, satisfaction par rapport aux relations avec la famille et les amis, perception du taux des crimes dans le quartier, etc. Dans cet exemple, on voit que la qualité de vie renvoie à un état général quant à la situation d'une personne dans un secteur donné à un moment donné dans sa vie. Bien que l'auteur tente de donner des indicateurs permettant de cerner le concept de qualité de vie, il n'échappe pas non plus au

problème de la distinction entre bien-être et qualité de vie, tantôt intégrant le bien-être dans la qualité de vie, tantôt intégrant la qualité de vie dans le bien-être.

Nous considérons ainsi que la qualité de vie fait référence à une évaluation générale de la situation statique d'une personne. Le bien-être, lui, permet de poser plutôt une analyse spécifique à un moment donné. Autrement dit, la qualité de vie concerne la situation générale de notre vie (emploi ou non, niveau de rémunération, accès aux espaces verts, accès à un médecin de famille, etc.). Questionner une personne sur son niveau d'appréciation et de bonheur quand il est dans un parc, c'est demander à cette personne de nous parler du bien-être qu'il ressent dans un espace défini à un moment précis. On s'intéresse donc ici à sa perception immédiate, sa subjectivité. Le concept permet de se pencher sur un moment dans la vie de l'individu et de comprendre par exemple: pourquoi se sent-il ainsi? Pourquoi agit-il de telle façon dans ce moment? Le « moment » apparaît ici comme un cadre utile à l'analyse et à la compréhension du concept de bien-être. S'intéresser au bien-être, c'est d'abord s'intéresser à un moment délimité : une marche dans un parc, un retour du travail en automobile, une fin de semaine en camping, des discussions avec les voisins, etc. L'analyse de la qualité de vie travaille plutôt à une sommation de ces moments en vue de donner une multitude d'indicateurs permettant d'évaluer la qualité de la vie, des résidents d'une rue, d'un quartier, d'une ville, d'un pays, etc. Ce n'est pas un hasard alors si les auteurs qui traitent de qualité de vie utilisent majoritairement le questionnaire et les méthodes quantitatives pour aborder le concept et que ceux travaillant sur le bien-être utilisent beaucoup plus les méthodes qualitatives. L'idée n'étant pas de hiérarchiser l'un et l'autre, mais plutôt de bien situer ce que chacun engendre comme type de recherche et d'analyse.

La distinction entre les deux concepts maintenant faite, nous n'utiliserons dorénavant que le terme « bien-être » pour les raisons théoriques, pratiques et méthodologiques qui viennent d'être mentionnées.

2.2.2 Le bien-être sociopsychologique

Le bien-être est étudié par différents champs scientifiques et dans différents contextes. Nous avons voulu mettre en valeur cette diversité d'approche. Ainsi, nous empruntons les contributions de la sociologie et celle de la psychologie pour définir davantage le concept. Abordons d'abord l'approche sociale du bien-être.

L'aspect social du bien-être ou plutôt, l'idée de « bien-être social » est développé par Elizabeth Dinnie, Katrina M. Brown et Sue Morris (2013). Celles-ci avancent d'abord que le concept de bien-être comprend deux aspects principaux, soit le fait de « se sentir bien » (*feeling good*) et celui de « bien fonctionner » (*functioning well*). Le *feeling good* concerne les émotions et sentiments que ressent l'individu vivant une expérience dans un contexte donné. Les émotions sont définies comme « [...] des phénomènes courts subjectifs, physiologiques, fonctionnels et expressifs qui orchestrent la manière adaptée dont nous réagissons aux événements importants de nos vies » (Reeve, 2012, p. 20). Quant aux sentiments, ils sont considéré comme des « Descriptions subjectives et verbales de l'expérience émotionnelle [...] » (Reeve, 2012, p. 20). On voit donc que les sentiments sont reliés aux émotions par le fait qu'ils permettent de les verbaliser. Dû à leurs proximités, les deux termes seront utilisés tout au long du mémoire.

Le *functioning well* renvoie aux relations et interactions sociales que vit l'individu. Quelqu'un qui « fonctionne bien » est quelqu'un qui se sent en contrôle dans ces

actions, qui a le sentiment d'avoir divers buts et, comme le dit Stuart Muirhead (2011), qui croit à des interactions réussies dans son quotidien. Une interaction sociale est lorsqu'on entre en contact avec quelqu'un, lors d'une discussion par exemple. Elle est souvent de courte durée. Une relation sociale s'établit plutôt sur le long terme, par exemple la relation que deux individus entretiennent entre eux se construit au fil des interactions qu'ils ont ensemble. Les interactions étant liées aux relations, les deux concepts doivent être considérés dans notre recherche. Ajoutons que de manières générales : « [...] la relation sociale peut être définie comme un échange entre deux acteurs, qui éveillent chez eux des attentes culturellement définies (ils poursuivent des finalités et ils espèrent des rétributions) et qui se déroule sous des contraintes sociales [...] (Bajoit, 2009, p. 51). C'est donc dire que le cadre social dans lequel les interactions et les relations sociales se développent, ainsi que le rôle culturellement défini des interlocuteurs orientent les échanges.

Le concept de *functioning well* sert ainsi à analyser les relations qui se tissent entre les individus ainsi que les perceptions que les individus possèdent vis-à-vis l'espace dans lequel ils interagissent. Le bien-être social nous pousse à penser au contexte interactionnel dans son ensemble. On doit alors se poser les questions suivantes : comment s'est formée l'interaction? Où s'est-elle formée? Qui sont les individus qui interagissent les uns avec les autres? L'utilisation qui est faite d'un espace et la perception qu'un individu en a peut nous renseigner sur la nature des interactions de cet individu.

Les expériences vécues par l'individu dans l'espace en question sont constamment interprétées à partir de la position qu'ils occupent dans le champ social ainsi que de la manière dont il a été socialisé. Par exemple, comme Dinnie et al. l'affirment (2013), le fait de ressentir un sentiment de bien-être dans un espace vert tient aux types d'interactions, de relations et de coopération que nous vivons dans l'espace. Ajoutons qu'une expérience positive pour un individu peut être vécue négativement par un

autre individu. Cet aspect met en jeux les types de cultures et de groupes sociaux que l'on retrouve au sein d'un espace vert, donc les types de perceptions qui s'y côtoient. Il peut alors arriver que les activités d'un individu, ce qu'il effectue dans l'espace, viennent influencer la perception d'un autre individu par rapport à ses propres activités, mais aussi à son propre bien-être. Par exemple, une personne qui recherche le calme dans un parc urbain pourrait être dérangée par un groupe d'individus qui discutent ensemble de vive voix. Un conflit de perceptions quant à l'utilisation de l'espace est ici en jeu. Les types d'activités peuvent parfois ainsi définir la relation que deux individus/deux groupes entretiennent dans un lieu.

Ajoutons que les perceptions des espaces verts mènent à utiliser l'espace d'une manière bien précise. Dans l'exemple précédent, l'espace vert comme espace de fête et de rencontre entre en conflit avec la perception de l'espace vert comme espace de calme et de relaxation. Dinnie et al. (2013) nous donnent un bon exemple de la relation qu'entretiennent perception et action. Elles démontrent à partir d'une étude de terrain dans deux parcs au Royaume-Uni que l'espace vert influence le niveau d'interaction entre les usagers du parc. C'est la perception des individus qui est ici en jeu. On retrouve dans l'un des parcs un haut niveau d'interactions sociales. L'espace est décrit par les participants comme un lieu naturel de rencontre. En ce qui concerne l'autre parc, on le voit plutôt comme un espace de circulation piétonnière où l'on s'arrête très peu. La perception qu'un individu se fait d'un espace vert influence donc l'utilisation qu'il en fera et sa volonté à entrer en interaction avec les autres individus dans cet espace.

Être bien dans un espace vert concerne autant les interactions sociales qu'on y vit que les émotions qu'on y ressent. Il est donc pertinent de se pencher aussi sur l'apport de la psychologie à l'étude du bien-être. Laforteza et al. (2009) qui traite des espaces verts et du bien-être en période de canicule soulève certains éléments que l'on

retrouve dans la littérature psychologique et qui, lorsqu'ils sont présents, influencent positivement le bien-être. Ainsi, la constitution du bien-être passe par des pensées et des sentiments positifs généraux, une capacité d'autosuffisance individuelle, une habileté à être proactif dans diverses situations au quotidien et une capacité à ressentir un sentiment de bonheur (Lafortezza et al., 2009; Diener et al., 1999). Ces traits laissent une grande place à l'interprétation et donc aux représentations subjectives des individus quant à leurs émotions. Par exemple, le sentiment de bonheur d'une personne est notamment influencé par sa propre perception concernant ce qui engendre ce bonheur.

S'intéresser à une définition psychologique du bien-être permet de mettre en évidence l'aspect émotionnel du concept ainsi que la manière dont les émotions interagissent avec celui-ci. Toutefois, uniquement parler d'émotions simplifie drastiquement tout l'apport de la psychologie au bien-être en contexte d'espace vert. Effectivement, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la psychologie n'aborde pas uniquement les bienfaits de la végétation du point de vue des émotions. Elle traite aussi des effets de restauration (EDR). Ce sont des effets que nous avons abordés plus tôt : la restauration de l'attention et l'atténuation du stress. Le premier élément concerne la capacité de la végétation à restaurer l'attention, suite à une tâche demandant une grande concentration. Le deuxième élément concerne l'influence que peut avoir la végétation sur la réduction du stress. Ainsi, au concept de bien-être social qui touche à la qualité des interactions, s'ajoute le bien-être psychologique, qui cible quant à lui les émotions et les EDR. L'intégration de ces deux approches forme ce que nous appelons le bien-être sociopsychologique⁶. Ce concept permet de nous intéresser aux interactions sociales, aux émotions, aux effets de restauration et à la relation qu'ils entretiennent ces éléments les uns envers les autres. Les émotions et les effets de restauration se trouvent tous deux dans le même cadre d'analyse, c'est-à-dire

⁶ L'aspect physique du bien-être n'est pas directement abordé dans ce mémoire.

que l'un est souvent lié à l'autre. Par exemple, une personne peut dire qu'elle aime avoir le temps d'aller marcher dans un parc puisqu'elle a l'impression que l'air y est plus pur, cette constatation la rendant sereine et heureuse. Nous pouvons dans ce cas faire l'hypothèse que cette joie sous-entend un effet d'atténuation du stress. Les EDR peuvent ainsi apparaître au travers d'autres émotions.

En résumé, le concept de bien-être sociopsychologique permet d'établir un dialogue entre le champ de la psychologie et le champ de la sociologie dans l'étude de la représentation du bien-être en contexte de verdissement urbain.

2.2.3 Représentation du bien-être : Socialisation et représentations sociales

La « représentation du bien-être » dont il est question ici fait référence au concept de représentation sociale. Une représentation sociale est : « [...] une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. » (Jodelet, 1991, p. 36) Les représentations sont associées à des symboles que nous retrouvons un peu partout dans la société, de l'image publicitaire au discours, des actions à l'organisation spatiale d'un lieu (Jodelet, 1991). Ce sont tout d'abord des points de références pour les acteurs sociaux qui permettent à chaque individu de se positionner dans sa vie de tous les jours vis-à-vis les situations, les interactions et les objets auxquels il est confronté (Mugny et al., 2008; Jodelet, 1991). Ces situations quotidiennes ils les interprètent constamment. En effet, l'individu interprète le symbole/objet auquel il est confronté à partir de ses représentations, c'est ainsi qu'il lui donne sens.

La construction de ces représentations se fait au fil de différentes interactions sociales et expériences vécues (Depeau et Ramadier, 2011; Mugny et al., 2008). Notons qu'elles peuvent être généralisées à l'entièreté de la population, mais prennent aussi racine à l'intérieur de groupes sociaux (Jodelet, 1991). C'est le caractère collectif de la représentation qui lui donne son aspect objectif (Moscovici, 1991; Durkheim, 1898). Puisque celles-ci se transmettent et se renforcent à partir de groupe d'individu, elles viennent à posséder une force objective et à transporter avec elles une croyance en leur « vérité ».

S'interroger sur la relation entre l'augmentation du verdissage urbain d'un espace et la représentation du bien-être d'un individu implique tout autant l'interprétation que fait l'individu de son milieu que son interprétation des bienfaits qu'il croit retirer de celui-ci.

Les représentations sociales se forment et se transmettent dès le plus jeune âge. Elles évoluent constamment et se cristallisent plusieurs fois dans une vie. C'est principalement par la socialisation qu'elles s'acquièrent. Le concept de socialisation se définit comme : « [...] l'installation consistante et complète d'un individu à l'intérieur du monde objectif d'une société ou d'un secteur de celle-ci. » (Berger et Luckmann, 2006, p. 225). C'est le processus qui octroie des bases à l'individu pour lui permettre d'interpréter le monde autour de lui, de le comprendre et d'y faire sens. Deux phases sont à considérer : la socialisation primaire et la socialisation secondaire. La première s'engendre dès la plus tendre enfance (Berger et Luckmann, 2006). Ce sont ici principalement les parents qui ont un rôle socialisateur. Une multitude d'informations sociales sont alors transmises : règles de politesses, séparation des tâches selon le sexe, définition du « bien » et du « mal », etc. La deuxième s'exécute principalement au niveau des institutions comme l'école et le travail (Berger et Luckmann, 2006). Selon le contexte, le type d'information sociale sera plus précis.

De plus, c'est dans ce moment que l'influence du cercle social (amis) se situe. Le point important à soulever est que la socialisation, dans ces deux phases, génère des représentations sociales qui permettent une compréhension et une analyse du monde.

Notons que la frontière entre les deux phases de socialisation n'est pas étanche par rapport à la constitution de ces représentations. En effet, la construction d'une représentation peut débuter en socialisation primaire et continuer dans la socialisation secondaire. À l'inverse, une représentation peut être construite en socialisation primaire et se déconstruire au moment de la socialisation secondaire.

Dans le cadre de notre recherche, nous considérons que l'individu exposé au verdissement possède déjà une représentation vis-à-vis l'environnement, les espaces verts, les arbres, les plantes, les fleurs, ainsi que son propre bien-être. De ce fait, il n'interprète pas la transformation du lieu à partir du vide, mais bien à partir de la manière dont il a été socialisé considérant ces éléments.

2.2.4 Le verdissement

Verdir, verdissement ou espaces verdis : autant de termes synonymes désignant l'augmentation du nombre de plantes, d'arbres, de fleurs, dans un espace donné. Puisque le concept de verdissement est d'ores et déjà utilisé par les villes dans les initiatives d'aménagement, le choix a été fait de construire la définition du concept à partir de ce qu'en disent les acteurs qui le mobilise au quotidien, dans des interventions concrètes. Penchons-nous d'abord sur l'utilisation que fait l'arrondissement du Plateau Mont-Royal du concept. Comme cet acteur le dénote sur son site web, le verdissement peut prendre plusieurs formes (Ville de Montréal, [s.d]). Il peut s'effectuer, par exemple, sur une ruelle entière, les bords de trottoirs et la base

des arbres en bordure de rue. Il peut aussi se retrouver sur les murs avec les plantes grimpantes et les balcons d'appartement. Vivre en Ville, qui est un organisme qui a pour but de participer à la construction des collectivités viables au Québec, autant au niveau urbanistique qu'au niveau environnemental, donne la définition suivante du concept :

Opération visant à augmenter la quantité de végétaux présents dans un espace donné, motivée par des objectifs environnementaux (îlots de chaleur, eau, air, etc.) et d'amélioration de la qualité de vie. [...] Le verdissement se distingue de la végétalisation, qui désigne principalement la plantation de végétaux sur les berges d'un cours d'eau, et de la foresterie urbaine, dédié à l'entretien et la gestion de la forêt urbaine. (Vivre en Ville, [s.d])

Le verdissement fait donc référence à l'augmentation du couvert de la végétation en milieu urbain dans un espace minéralisé. Considérant la multitude de types d'espaces urbains qui existent, la forme du verdissement n'a peut-être de limite que celle de l'imagination humaine.

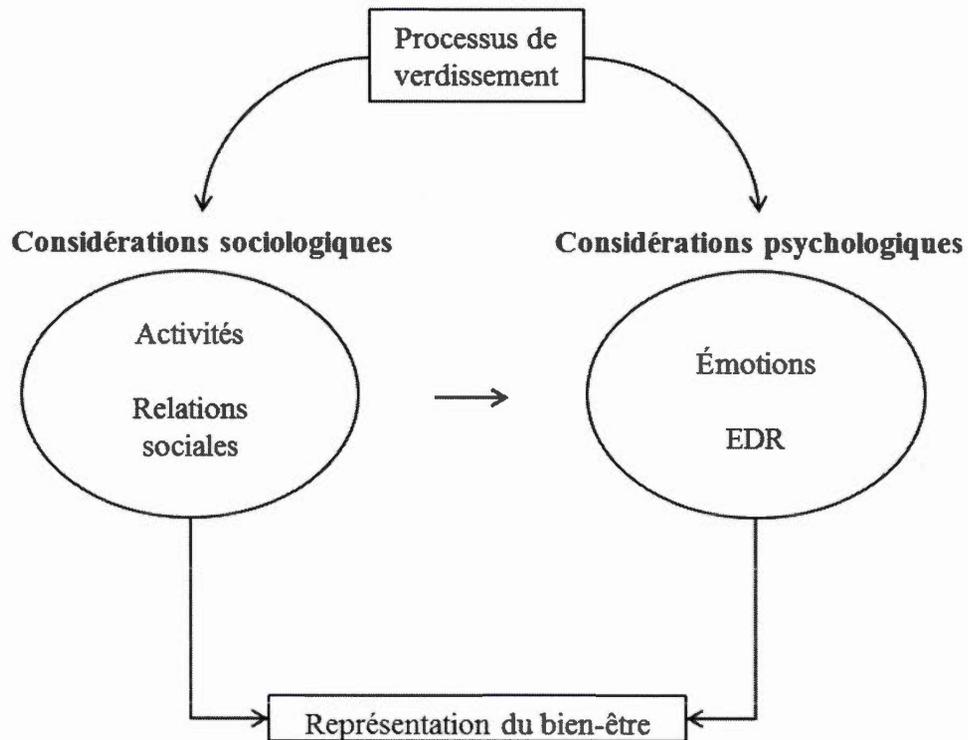
La définition retenue ici s'applique à une vision technique du verdissement, c'est-à-dire comme l'action de verdir un lieu. On laisse donc tomber tout ce qui touche au fait de verdir les pratiques, termes utilisés de plus en plus par les entreprises pour parler de manières de faire ayant des impacts moins néfastes pour l'environnement. De plus, à moins que le contraire ne soit indiqué, l'utilisation du terme « verdissement » dans ce mémoire fait référence à ce que nous appelons le verdissement ciblé, c'est-à-dire un verdissement pensé, voulu et effectué par des êtres humains. Ce type de verdissement s'oppose au verdissement naturel où la végétation s'approprie un espace sans l'aide de l'être humain.

2.3 Objectifs de la recherche

2.3.1 Synthèse théorique

Nous avons vu plus tôt que les émotions et les interactions sociales sont deux éléments constitutifs du bien-être des individus. La psychologie et la sociologie ont toutes deux participé à mettre en lumière ces deux éléments. À des fins d'intelligibilité et d'explications, nous résumons notre cadre théorique à l'aide de la figure ci-dessous en mettant l'accent sur les relations qu'entretiennent les différentes approches scientifiques entre elles.

Figure 2.1 : Dynamique de la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte



Cette figure représente une hypothèse de la construction de la représentation sociale du bien-être en contexte de ruelle verte. Dans les prochaines lignes, nous expliquons la figure de haut en bas.

Avant de débiter, mentionnons que bien que l'individu n'apparait pas dans le schéma, il se retrouve au centre de la dynamique de la représentation du bien-être. Il y a donc quatre niveaux dans cette dynamique. Premier niveau, c'est le verdissement d'une ruelle standard. Ici, on modifie principalement l'apparence physique du lieu. On peut décider d'excaver pour planter des vivaces en pleine terre ou encore de rajouter des bacs à fleurs tout le long de la ruelle. Le processus de verdissement n'apparait pas dans la ruelle sans répercussions, en effet, au deuxième niveau se rajoutent deux considérations : les considérations sociologiques et les considérations psychologiques. Les premières touchent principalement l'utilisation que font les riverains de la ruelle verte et les relations qu'ils y entretiennent. Nous pouvons ici nous poser plusieurs questions. Par exemple, la modification du lieu par le verdissement influence-t-elle les types d'activités qu'on y retrouve? Ou encore, cette modification a-t-elle un impact sur la qualité des relations de voisinage des riverains? Dans un espace vert, il existe un lien étroit entre le type d'activité que pratique un individu et la relation qu'il partage avec les autres utilisateurs de l'espace. Ce sont donc des considérations qui touchent à la qualité des relations sociales dans l'espace et avec l'espace.

Parallèlement, le verdissement de la ruelle fait ressentir des émotions spécifiques aux riverains. Chaque riverain possède déjà une manière de voir la végétation urbaine, ses avantages et ses désavantages, ses qualités et ses défauts. Cet angle d'interprétation subjective participe à la construction des types d'émotions que les riverains ressentent. On retrouve aussi à ce niveau les effets de restaurations de la nature, comme l'atténuation du stress et la régénération de l'attention précédemment traitée.

En effet, la croyance d'un riverain en la capacité que possède la végétation à l'apaiser mentalement influence les émotions qu'il ressent vis-à-vis le verdissement de la ruelle. Notez que les considérations sociologiques engendrent elles aussi des émotions. Par exemple, un riverain qui améliore ses relations de voisinage suivant le projet de ruelle verte peut ressentir une émotion de joie par rapport à cet élément.

Notez que les considérations sociologiques et psychologiques se retrouvent respectivement dans des cercles au sein du schéma. Ces deux cercles représentent les deux éléments qui constituent le bien-être, soit le « feeling good » (émotions/sentiments) et le « functioning well » (qualité des interactions).

Au troisième niveau se situe la représentation du bien-être. Elle se construit à partir de l'interprétation qu'effectue le riverain de son nouveau milieu et de la manière dont cette modification a influencé son quotidien dans la ruelle. Autrement dit, la qualité des relations entre riverains, la possibilité d'utiliser la ruelle selon des besoins déterminés et les types d'émotions positifs ou négatifs ressentis dans cette dynamique sont constitutifs de la représentation du bien-être. Suivant l'évaluation de ces éléments, le riverain se dira par exemple « bien » dans la ruelle, « déçu » du projet ou « très content » du verdissement de l'espace.

Le quatrième niveau n'est pas représenté dans la figure ci-haut. C'est la représentation du bien-être comme processus de socialisation. C'est ici qu'on retrouve la remise en question ou la confirmation des croyances du riverain quant au verdissement urbain ou aux projets de revitalisation en général. Suivant une représentation du bien-être positive ou négative le riverain remettra en question ou non l'utilité du verdissement urbain, du verdissement d'une ruelle ou des projets de ruelles vertes en général. C'est ainsi qu'on peut parler d'un processus de socialisation.

Ce long processus que nous venons d'énumérer n'est pas figé dans le temps. En fait il est en constante modification au fil des jours, des mois et des années. La représentation du bien-être subit ainsi des variations constantes. Cette figure permet donc d'exposer théoriquement notre hypothèse sur la constitution de la représentation du bien-être en contexte de ruelles vertes. De plus, elle permet de cibler des objectifs à atteindre en vue de confirmer l'hypothèse, nous les voyons dans la prochaine section. Mentionnons au passage que la séparation en plusieurs niveaux ne signifie pas que l'individu procède de manière systématique. Les niveaux un, deux, trois et quatre forment un tout. Il devient alors difficile de les positionner sur une ligne chronologique.

2.3.2 Objectifs et sous-objectifs

Nous avons mentionné au tout début que l'objectif général du projet est de comprendre les effets du verdissement ciblé dans une ruelle sur la représentation du bien-être des riverains qui l'habitent. Ce sont les perceptions subjectives des riverains qui sont alors en jeu. Rappelons que dans ce mémoire, nous abordons principalement les effets sociopsychologiques du processus de verdissement. Soit, les émotions et les EDR que le processus favorise ainsi que les interactions sociales qu'il engendre dans la ruelle. Considérant ceci et le schéma présenté ci-haut, trois objectifs secondaires se rajoutent à l'objectif général.

Premier objectif secondaire : Analyser l'influence qu'a le verdissement d'une ruelle sur les relations sociales des riverains et comprendre son impact sur la représentation du bien-être.

Nous l'avons vu lors de la présentation de l'état de la question et du cadre théorique, les relations sociales sont constitutives du bien-être. Or, nous avons aussi soulevé que les espaces verts, dépendamment de la manière dont ils sont perçus, ont un impact sur les interactions sociales entre individus. On se demande alors comment le verdissement modifie l'image de la ruelle et si cette modification a un effet sur les relations entre riverains.

Deuxième objectif secondaire : Analyser les émotions et sentiments ressenties par les riverains dans le cadre de la ruelle verte et comprendre leurs impacts sur la représentation du bien-être.

Comme nous l'avons soulevé dans le schéma, on s'intéresse ici aux émotions et aux sentiments que ressentent les riverains. D'abord par rapport au verdissement de la ruelle (EDR), ensuite par rapport aux interactions sociales entre voisins et finalement par rapport à l'utilisation de la ruelle (activités).

Troisième objectif secondaire : Analyser la manière dont la socialisation primaire et la socialisation secondaire participent à la construction de la représentation du bien-être.

Nous nous intéressons ici au projet de ruelle verte comme élément socialisateur des riverains. Ce projet a-t-il engendré une modification ou un renforcement des perceptions de l'individu par rapport au verdissement urbain? Se questionner ainsi oblige à prendre en compte les représentations antérieures du riverain (socialisation primaire et socialisation secondaire). On s'interroge alors sur sa proximité avec la nature, l'endroit où il a grandi, sa perception sur les ruelles en général, son opinion sur le verdissement urbain, sa conscience environnementale, etc. Nous cherchons à analyser deux éléments. Premièrement, la manière dont la socialisation (primaire et secondaire) oriente le regard de l'individu quant à l'importance du verdissement des

ruelles. Deuxièmement, la relation entretenue entre ce regard spécifique et la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte.

Ce sont là les trois sous-objectifs qui permettront d'orienter les méthodes de collecte de données et d'analyse. Toutefois, bien qu'ils n'aient pas été mentionnés explicitement, quelques autres sous-objectifs plus généraux se rattachent à ceux précédemment énoncés. Par exemple, il est indéniable qu'au cours de la recherche nous serons exposés à des résultats concernant les perceptions générales de l'individu vis-à-vis la végétation et ses bienfaits, les projets de ruelles vertes et leurs fonctionnements, le quartier dans lequel la ruelle se situe, le niveau de verdissement, etc. Il deviendra alors important de filtrer les informations qui sont significatives et importantes dans le cadre de la recherche et les éléments qui s'avèreraient plus anecdotiques.

L'entretien étant une des méthodes privilégiées pour cette recherche, cibler ces sous-objectifs comme trois balises directionnelles permet d'orienter les questions qui seront posées. De plus, ils permettent d'améliorer les chances d'obtenir des résultats satisfaisants qui mettront en évidence le rapport entre le verdissement d'une ruelle et la représentation du bien-être des riverains.

2.4 Synthèse

Les objectifs et sous-objectifs de ce mémoire sont inspirés d'un cadre théorique sociopsychologique. On le voit d'abord dans les deux éléments qui constituent le bien-être : « feeling good » (émotions/sentiments) et « functioning well » (interactions sociales). On l'observe ensuite à partir de l'étude des représentations sociales. Ces dernières se construisent au cours des processus de socialisation

primaire et de socialisation secondaire. Les représentations sociales orientent nos actions et favorisent certaines émotions. Les actions et les émotions allant ainsi de pair. On prend alors en considération la façon dont les expériences passées d'un individu forment sa manière d'agir et de ressentir dans un contexte précis.

Dans le contexte de verdissement d'une ruelle, la tâche est donc de savoir de quelle manière interagissent ces éléments avec la représentation du bien-être.

CHAPITRE III

UNE MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DE CONTENU ET DE SOCIOLOGIE VISUELLE

3.1 Introduction

Dans ce chapitre, nous exposerons la manière dont les objectifs de recherche seront atteints. À travers le processus de collecte et d'analyse des données. Une foule d'aspects doivent être abordés : Choix du terrain de recherche, outil de collecte et d'analyse des données, choix de l'échantillonnage, recrutement des participants, considérations éthiques. Ceux-ci seront abordés dans cet ordre.

3.2 Terrain de recherche

Comme nous l'avons mentionné en introduction, l'étude de la représentation du bien-être des individus en contexte de verdissement urbain peut s'étudier dans différentes situations de verdissement. Ainsi ce sont les ruelles vertes qui ont été retenues comme manifestation de ce verdissement. Le choix de ce terrain permet tout d'abord de différencier notre recherche d'autres études, exposées dans la revue de littérature, qui touchent généralement aux parcs urbains comme espaces verts. Nous croyons que les ruelles vertes, par leurs configurations, le type de verdissement et l'organisation spatiale, se différencient des parcs urbains autant en termes de représentation qu'en termes d'expérience. De plus, les ruelles vertes nous permettent d'exposer concrètement l'idée derrière le concept de verdissement. Bien que celui-ci puisse prendre différentes formes dans l'espace, nous croyons que les ruelles vertes

accueillent un verdissement sobre. Au contraire d'un parc urbain, la végétation y est plus subtile. Cette caractéristique écologique rend ce type de terrain original pour la recherche. Elle suppose des représentations différentes de celles liées à un parc urbain.

La population qui est à l'étude est celle qui habite les demeures limitrophes aux ruelles vertes choisies. L'objectif du recrutement dans cette recherche n'est pas de cibler des secteurs précis ou des ruelles en particulier. En effet, nous cherchons plutôt à avoir une vue d'ensemble sur l'enjeu que représentent les ruelles dans la ville de Montréal. Deux éléments motivent ce choix. D'abord, le peu de littérature scientifique existante concernant les projets de ruelles vertes nous pousse à aborder l'objet dans une optique exploratoire. Ensuite, la difficulté de recrutement. Plus nous élargissons le secteur de recrutement, plus nous avons des chances d'avoir une réponse positive concernant la participation à l'étude. À l'inverse, se limiter à une ou deux ruelles risque d'avoir un effet notable sur le nombre d'entretiens réalisables. Nous retrouvons donc les 17 participants de la recherche ainsi que leurs ruelles respectives réparties dans ces arrondissements : Ahuntsic-Cartierville (un participant), Rosemont-La-Petite-Patrie (huit participants), Plateau-Mont-Royal (trois participants), Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (trois participants) et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (deux participants). Seulement les trois participants de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sont de la même ruelle. Par ailleurs, sur les 17 participants, quatre n'ont pas d'enfants. Cette considération sera importante dans les chapitres sur la présentation et l'analyse des résultats. Finalement, notons que toutes les ruelles vertes qui sont concernées par notre recherche ont subi un minimum de transformations, que ce soit au niveau du verdissement ou de l'aménagement. Ce faisant, aucune des ruelles vertes n'en est qu'à l'étape de projet à venir.

3.3 Forme privilégiée de collecte

Il a déjà été soulevé que c'est la représentation du bien-être des riverains des ruelles vertes et leurs contacts avec ce milieu qui nous intéressent. La méthode de l'entrevue et celle de la sociologie visuelle donne accès à ces représentations sociales.

3.3.1 L'entretien

Particulièrement utilisé dans l'univers des sciences humaines, l'entretien (ou entrevue) s'apparente de manière générale à une conversation entre deux individus – l'un chercheur, l'autre « sujet » (Marmoz, 2001; Blanchet et Gotman, 2014). Dans ce dialogue, l'objectif du chercheur est d'interroger le sujet, de connaître, de dévoiler ce qui est caché, de mettre en évidence « le secret » (Marmoz, 2001). On entend par « secret » l'idée qu'à travers ce que dit le sujet se dévoile une information consciemment ou inconsciemment non révélée, qui informe le chercheur sur les questions qui l'intéressent. Ce sont les questions (et la construction du questionnaire) qui doivent mettre en évidence ces informations. Celles-ci sont liées à l'interprétation et aux représentations de l'acteur vis-à-vis un objet quelconque. En effet, le sujet qui se confie a été exposé à divers éléments et expériences sociales au travers de son parcours en société qui influencent l'interprétation qu'il fait de son monde (Blanchet et Gotman, 2014). La parole d'un individu est teintée par cette interprétation. Dans ce cas, le langage devient un reflet du sens et de la signification qu'un individu attribue à un objet (Schurmans, 2009). C'est à travers la parole de l'acteur interviewé qu'il est possible d'accéder à ce sens. Puisque notre recherche traite des représentations sociales du bien-être, cette méthode est toute indiquée pour permettre la mise en relief des représentations d'un individu.

Concrètement, la méthode de l'entretien est séparée en trois grandes phases dans notre travail. Soit la préparation du questionnaire, la tenue et l'enregistrement des entretiens et la retranscription avec l'analyse du verbatim qui s'en suit. **Premièrement**, la préparation des questions d'entretiens est une étape cruciale dans cette méthode. C'est la bonne question qui permettra d'accéder à ce que l'on cherche, dans ce cas-ci les représentations sur le bien-être dans le contexte de la ruelle verte. Aussi, des relances sont associées à chaque question. Ceci permet de préparer des sous-questions dans le cas où un interlocuteur répond trop brièvement aux questions. Les types de questions sont directement liés aux objectifs de la recherche précédemment présentée. On peut donc les regrouper en cinq catégories : questions sur l'implication dans le projet, questions sur les relations entre voisins, questions sur l'utilisation et la relation avec le lieu, questions sur les photos prises par le riverain et finalement, questions sur la relation du riverain avec la nature et la végétation de manière générale (voir Annexe A).

Deuxièmement, la saisie des données se fait par enregistreur électronique. Les interlocuteurs, avec leurs consentements, sont enregistrés. Parallèlement à l'enregistrement, le chercheur prend des notes écrites tout au long de chaque entrevue. Ces notes permettent de rappeler des points importants amenés par l'interlocuteur, mais aussi de noter les expressions de celui-ci tout au long de l'entretien (une réaction face à un sujet précis par exemple ou un malaise quelconque vis-à-vis une question). Cette analyse des expressions peut aider à soulever des contradictions entre le « dit » et le « non dit ». **Troisièmement**, dans le cadre de cette recherche la retranscription du verbatim se fait par ordinateur avec le logiciel Word. Pour l'analyse, c'est le logiciel Atlas.ti qui a été choisi. Dans cette étape, nous créons des catégories en lien avec les objectifs de recherche et la lecture du verbatim (voir section suivante). Cette catégorisation permettra de sélectionner (découper) des parties du verbatim et d'effectuer plusieurs cooccurrences entre les dites catégories.

Cette façon de faire rend possible l'analyse exhaustive des informations significatives avec notre recherche (Blanchet et Gotman, 2014)⁷.

3.3.2 L'analyse des données d'entretien

Plusieurs techniques d'analyse qui se penchent sur le verbatim comme données signifiantes existent et peuvent être utilisées dans le cadre d'une recherche qualitative. Pour notre part, nous priorisons deux types d'analyses pour nos verbatims, soit l'analyse thématique et l'analyse avec catégories conceptualisantes.

La catégorisation thématique est un découpage des différents thèmes et sujets qui ressortent dans un verbatim (Paillé et Mucchielli, 2012). On appose à une unité d'analyse (phrase ou paragraphe), des thèmes qui sont en lien avec la problématique (Paillé et Mucchielli, 2012). Cette considération est importante : on soulève des thèmes pertinents avec les objectifs de recherche, mais ces thèmes peuvent être directs autant qu'indirects. En effet, une des particularités de l'entretien est qu'elle permet aussi de mettre en lumière des éléments auxquels le chercheur ne s'attend pas.

Cette catégorisation permet aussi d'opérer une systématisation de l'analyse. Premièrement, en résumant les propos de l'intervenant, une meilleure direction dans la lecture d'un verbatim est possible. En effet, n'oublions pas que la transcription d'un verbatim peut nous donner un grand nombre de pages et qu'il devient complexe de s'y retrouver par la suite. Ainsi, l'exercice aide à créer des points de repère dans le texte. Deuxièmement, en ciblant de manière préliminaire des propos tenus dans l'entrevue. Des questions aussi simples que se demander de quoi le texte parle et/ou pourquoi telle section de texte est significative permettent une mise en contexte de

⁷ Nous reviendrons un peu plus loin sur cet aspect d'interprétation et d'analyse des données.

départ (Paillé et Mucchielli, 2012). C'est ici un des effets du découpage du verbatim en unité d'analyse. Cette manière de faire permet donc d'effectuer un résumé intelligible de l'entrevue et de cibler des segments de textes significatifs qui devront être davantage explorés⁸. Une fois ces deux étapes réalisées, on fait ressortir des catégories thématiques dans chaque unité ciblée. On peut alors soulever les thèmes les plus pertinents pour les participants, ceux qui font controverses, ceux qui sont tabous, etc. Il ne suffit donc pas de relever des thèmes, mais aussi d'analyser ce qui est dit par les participants à propos de ceux-ci. Pour ce faire, nous effectuons des cooccurrences, c'est-à-dire que l'on s'intéresse aux relations qu'entretiennent deux thèmes l'un avec l'autre. C'est notamment ici qu'entre en jeu l'analyse par catégories conceptualisantes.

L'analyse par catégories conceptualisantes s'inscrit dans la même logique que l'analyse thématique. Ceci dit, l'objectif ici n'est plus de faire ressortir des thèmes significatifs, mais plutôt d'annoter ce qui est dit dans un segment du verbatim en créant des (pré)concepts théoriques (Paillé et Mucchielli, 2012). Ceci est le cœur de l'analyse – nous cherchons, à l'aide des cooccurrences effectuées avec le logiciel, des segments et concepts pertinents avec la problématique. C'est une mise en lumière du sens d'un phénomène précis (Paillé et Mucchielli, 2012). Ainsi, ce que l'on cherche ici à nommer ce n'est plus un thème, c'est un phénomène, une interaction entre deux occurrences qui mérite d'être mise en relief. À l'inverse du thème, cette interaction est souvent cachée dans le texte⁹. L'objectif principal de ce type d'analyse est de reconstruire les représentations sociales à partir des verbatims qui les présentent de façon éparse. En effet, l'analyse devient d'autant plus pertinente quand les catégories conceptualisantes reviennent d'un verbatim à l'autre – ce qui signifie qu'un phénomène pertinent est en jeu. C'est à la fin de cet exercice qu'il devient possible

⁸ Comme Paillé et Mucchielli (2012) le mentionnent, ce type d'analyse peut être utilisé comme méthode en soi ou, comme nous dans ce cas-ci, en vue d'avoir un premier contact pertinent avec le verbatim.

⁹ Les descriptions des catégories thématiques permettront la construction des concepts.

d'effectuer une synthèse d'analyse, donc d'expliquer et de synthétiser le sens et les significations qui ressortent de ces conceptualisations, toujours en lien avec les objectifs de recherche.

3.3.3 La photographie (sociologie visuelle)

La méthode photographique en recherche qualitative est particulièrement originale. Bien que certains auteurs affirment que celle-ci s'impose de plus en plus au sein des recherches qualitatives (Harper, 2012 ; La Rocca, 2007), elle demeure en marge des méthodes populaires, comme l'entretien. L'une des raisons peut être que la méthode ne possède pas d'opérationnalisation spécifique. Une brève recension d'auteurs traitant de méthodes visuelles comme la photographie ou la vidéo (La Rocca, 2007 ; Harper, 2012 ; Bohnsack, 2008 ; Christmann, 2008) montre une hétérogénéité dans l'utilisation de la méthode. D'un auteur à l'autre, il est difficile de trouver une manière de faire généralisée. Ainsi, l'outil est utilisé dans différents contextes et mène à différents types d'analyses.

La méthode photographique reste toutefois praticable. En effet, malgré le défi de son opérationnalisation, de grandes phases générales sont identifiées par les auteurs concernant le travail concret de sociologie visuelle. Ainsi, on fait le parallèle entre la méthode d'analyse de texte et celle de l'image : « L'image doit être pensée comme un texte, c'est-à-dire des tissus capables de former des ensembles de significations dont il est possible de décrire le fonctionnement et les effets induits. » (La Rocca, 2007, p. 34). L'analyse de l'image possède les mêmes grandes phases que l'on retrouve dans plusieurs méthodes qualitatives : décrire, mettre en contexte et analyser/interpréter sociologiquement (La Rocca, 2007 ; Harper, 2012). Le sociologue Douglas Harper

(2012) tente d'expliciter l'exercice concret de l'analyse d'une photographie¹⁰. Tout d'abord on décrit ce qu'il y a dans la photo (chaque détail compte) : les individus, la forme des lieux, les actions qui prennent place dans le lieu, les interactions, etc. Par la suite, on met en contexte l'historique et/ou le factuel de l'image. Finalement, on interprète le sens sociologique présent dans la photo (structure physique du lieu, symbolisme, construction des identités, etc.). Une chose à retenir dans l'utilisation de cette méthode et des méthodes qualitatives en général, est que le chercheur doit tenir compte de sa propre subjectivité, on parle alors de réflexivité. Dans le contexte de la sociologie visuelle, le concept de réflexivité a pour objectif principal de démontrer comment la position de celui qui prend la photo vient influencer l'interprétation de cette dernière, mais aussi le cliché en tant que tel (Harper, 2012). À chaque prise de photo, on inscrit des éléments qui nous semblent pertinents au contexte autobiographique de l'exercice (des émotions, des perceptions, une interaction et ce qu'elle a suscité, etc.). En plus de permettre une mise en contexte du moment de la prise de photo, la subjectivité autobiographique est ici mise en lumière. Celle-ci ne doit pas être vue d'un mauvais œil, elle participe à la co-construction de la prise de la photo et de l'interprétation qui en est faite.

La sociologie visuelle nous apparaît pertinente pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que l'image ne raconte pas la même chose que l'écrit, le « dit » ou les chiffres (Harper, 2012). Bien qu'une image puisse rendre concrets une problématique théorique et un objet de recherche, son utilité ne s'arrête pas à une simple mise en forme de ce qui a été dit par un interlocuteur. En fait, celle-ci doit être comprise comme une réalité propre permettant de compléter l'apport d'un texte (comme un verbatim) et vice-versa. Elle peut mettre en évidence une pléiade de sujets et d'objets liés à l'aménagement urbain (Harper, 2012). Dans ce cas, ce que l'on cherche à exposer ce sont les acteurs et leurs actions dans l'espace en question et la

¹⁰ C'est précisément cette méthode que nous utiliserons dans le cadre de notre mémoire.

manière dont l'aménagement/l'organisation spatiale, peut influencer ces dites actions. C'est spécifiquement ce pour quoi nous avons utilisé la méthode de la photographie dans le cadre de cette recherche.

Cependant, nous n'avons pas pris les photos nous-mêmes. La participation des intervenants a ici été sollicitée. Cette méthode se nomme *photo élicitation* (Harper, 2012). On demande à un individu de prendre des photos en lien avec un sujet et on en discute par la suite en entrevue. Plusieurs éléments nous ont poussés à utiliser la méthode de cette manière. Tout d'abord, en posant une question simple au participant : « Qu'est-ce qui représente pour vous le bien-être dans la ruelle? Prenez-le en photo. », on sollicite ses représentations sociales. Du coup, on diminue le biais qui existe entre le chercheur et la prise de photo. Celui-ci possède ses propres représentations individuelles, ce qu'il prend en photo c'est ce qu'il croit significatif pour l'individu participant à l'étude. Lorsque l'on demande au participant de prendre lui-même les photos, on lui demande de mettre en image ses propres représentations. Le lien est beaucoup plus direct et moins biaisé par l'entremise de l'interprétation du chercheur. Maintenant, des considérations éthiques entrent en jeu. En terme éthique, une photo d'un mobilier urbain quelconque ne peut être traitée comme une photo où on retrouve des êtres humains. Il est possible qu'un participant prenne des clichés avec des enfants qui jouent ou des gens assis sur un banc par exemple. Dans cette situation, les visages qui sont reconnaissables ont été brouillés. De cette manière, l'identité des individus reste anonyme.

En résumé, nous avons procédé de la manière suivante¹¹. Avant les entrevues, nous avons demandé à chaque participant de prendre quatre photos de ce qui représente, pour eux, le bien-être dans la ruelle. Ce sont en tout 31 photos que les participants ont

¹¹ Le processus de recrutement est discuté à la prochaine partie.

fait parvenir par courriel. Une majorité de photos expose une activité dans la ruelle, que ce soit lorsque des enfants y jouent, lors d'une corvée de nettoyage, lors d'une journée de plantation ou lors d'un souper dans la ruelle. Le restant des photos présentent le design de la ruelle verte et les changements qu'on y retrouve (verdissement, ajout de mobilier). Il est nécessaire de mentionner que la majorité des participants nous ont fait parvenir des photos qu'ils avaient déjà prises, avant que nous communiquions avec eux. Seulement deux participants (participant 4 et participant 6) ont pris leurs photos suivant notre premier contact par courriel. Une des raisons évoquées justifiant l'utilisation de photos déjà prises était la saison. En effet, les entrevues se sont tenues principalement en hiver, un moment où les ruelles ne sont pas nécessairement à leurs meilleurs esthétiquement parlant et où on retrouve beaucoup moins d'activités au sein de la ruelle, par exemple les soupers de ruelles.

En entrevues, les photographies ont été discutées. Par la suite, nous les avons catégorisés par groupes. D'abord on écrit en dessous de chaque image ce que l'interlocuteur raconte à propos d'elles. Ensuite, l'objectif a été d'effectuer une catégorisation thématique à partir des propos des riverains. Notons que chaque catégorisation est construite à partir de ce que représentent les photos pour le riverain : relations entre voisins, aménagement, verdissement, etc. Finalement, une mise en contexte sociologique du propos de l'interlocuteur vis-à-vis ses photos a été effectuées. Ceci qui a permis d'alimenter le chapitre sur la présentation des résultats et celui sur l'analyse des données. Notons que ce sont les mêmes catégories thématiques qui sont utilisées pour le traitement des verbatims et pour le traitement des photos. Les deux types de données sont donc abordés en relation l'un avec l'autre dans le chapitre sur la présentation des résultats.

3.4 Recrutement des participants et considérations éthiques

Comme nous venons de le mentionner, l'échantillon de recherche est constitué des résidents qui jouxtent des ruelles vertes sur l'île de Montréal. Nous avons effectué 17 entretiens au sein de cette population. C'est au total 11 riveraines et 6 riverains qui ont accepté de participer à l'étude. Le recrutement ne s'est toutefois pas fait sans peine et plusieurs méthodes ont dû être utilisées pour rejoindre les participants.

La méthode de recrutement priorisée au départ a consisté à identifier les participants et créer un premier contact avec des riverains par l'entremise des éco-quartiers des arrondissements de Montréal. En effet, presque chaque arrondissement de la ville de Montréal possède un éco-quartier (Regroupement des éco-quartiers, 2015). Ceux-ci participent à diverses initiatives liées aux villes durables en plus de sensibiliser la population sur les questions d'environnement et d'aménagement urbain. L'objectif était donc de constituer un échantillonnage par méthode raisonnée et boule de neige. Les citoyens pouvant nous diriger vers d'autres résidents ayant un niveau d'implication différent, le but étant de diversifier l'échantillonnage.

Néanmoins, nous avons reçu peu de réponses de riverains suivant l'aide de certains éco-quartiers. De plus, l'argument de l'anonymat était souvent évoqué. En effet, on ne voulait pas nous donner les noms de riverains de ruelle verte avec leur courriel. Même problème rencontré avec les arrondissements quand nous avons essayé de les contacter directement. Nous avons dû à ce moment chercher une méthode qui permettrait de contacter directement les riverains, c'est pourquoi nous nous sommes tournés vers le réseau social Facebook. On retrouve sur ce site plusieurs groupes de discussion concernant les ruelles vertes de l'île de Montréal. Nous les catégorisons de la manière suivante. Premièrement, il y a les groupes de discussion générale sur les ruelles vertes. Ces groupes qui traitent d'une multitude d'enjeux sur les ruelles vertes

et qui sont ouverts au public nous ont permis de partager notre message de recrutement à tous :

Bonjour à toutes et à tous, permettez-moi de solliciter votre attention encore une fois. Je suis étudiant à la maîtrise en sciences de l'environnement à l'UQAM et effectue présentement un mémoire sur la perception du bien-être des riverains et riveraines de ruelles vertes. Plusieurs entrevues ont déjà été réalisées. Toutefois, je suis encore à la recherche de participants et participantes vivant en bordure de ruelles vertes pour réaliser des entretiens d'une durée approximative de 40 minutes et faire une prise de photos dans la ruelle. Si vous souhaitez participer à la recherche, veuillez me contacter par courriel : « reeves-latour.jonathan@courrier.uqam.ca ». Je pourrai alors vous expliquer davantage en quoi consiste le projet et répondre à toutes vos questions.

Merci à l'avance,
Jonathan Reeves-Latour.

Deuxièmement, on retrouve les groupes de discussions générales sur les ruelles vertes qui sont privés. Ils possèdent les mêmes caractéristiques que le premier groupe, excepté le fait que l'administrateur de la page doit accepter la personne qui demande à entrer dans le groupe. Troisièmement, les groupes de discussions pour une ruelle spécifique. On en retrouve des publics comme des privés, ces groupes s'adressent d'abord et avant tout aux riverains d'une ruelle en particulier. Dans le cas d'un groupe privé, ce sont principalement les riverains d'un comité de ruelle qui les constituent. On se retrouve ici dans un contexte qui pose quelques considérations éthiques. En effet, l'objectif premier de ces groupes n'est pas de faire de l'information auprès du grand public sur la ruelle ou de discuter de tout et de rien. Ce sont des endroits de discussion des enjeux d'une ruelle spécifique, on s'en sert aussi pour organiser la gestion du lieu. Ceci est d'autant plus vrai quand le groupe est privé. Autrement dit, le chercheur est un étranger dans ce contexte, il est un invité dans le quotidien des gens.

Notre manière de procéder a été la suivante. Nous demandions à être intégrés au groupe et nous envoyions un message à l'administrateur de la page. Nous expliquions la raison de notre demande avec les grandes lignes du projet à ce dernier. Par la suite, soit il nous acceptait dans le groupe, soit il partageait notre message de recrutement dans celui-ci. Dans le cas où nous intégrions le groupe, nous le quittions immédiatement une fois le message de recrutement envoyé.

C'est de cette manière que nous avons établi des contacts avec plusieurs riverains. Ensuite, à la fin des entretiens, nous demandions au participant s'il pouvait nous mettre en contact avec des riverains de son entourage qui serait intéressés à participer à la recherche. Cette manière de procéder explique d'ailleurs comment nous avons réussi à avoir des participants de différents arrondissements et secteurs dans la ville de Montréal. Fait intéressant, les gens qui nous ont contacté, l'on fait entre autres pour ce que nous pourrions appeler la « solidarité méthodologique ». C'est-à-dire qu'ils avaient une connaissance minimale de la recherche en milieu universitaire et parfois même des méthodes utilisées (entretien et sociologie visuelle). Certains riverains nous ont même confié avoir déjà vécu l'épreuve qu'est le recrutement de participants pour la recherche. Ainsi, cette familiarité pour le monde de la recherche et avec les méthodes de l'entretien a très certainement influencé la volonté de certains de participer à l'étude. Toutefois, nous croyons qu'un des facteurs le plus importants qui pousse quelqu'un à participer à une recherche est l'intérêt pour le sujet de recherche. Il est évident qu'un riverain n'ayant aucun intérêt pour sa ruelle n'aurait pas participé par simple compassion pour notre situation. La solidarité méthodologique est seulement l'un des facteurs qui entrent en ligne de compte dans notre situation.

3.5 Synthèse

Les méthodes qualitatives sont des outils de choix pour étudier les représentations sociales. À partir d'une construction rigoureuse des questions, les entretiens permettent de relever le sens que les individus donnent à leurs actions, à leurs expériences et à leurs sentiments. Par la suite, l'analyse des verbatims par catégorisation thématique et par catégories conceptualisantes sert à organiser et à interpréter les interprétations des participants. La méthode de la photo élicitation fonctionne sensiblement avec la même logique. Les photos permettent aux participants de mettre en image leurs perceptions. De plus, cette méthode a l'avantage de permettre aux individus de mettre en photo ce qu'il pourrait avoir de la difficulté à mettre en mots. En raison du caractère parfois inconscient des représentations sociales, la méthode de l'entretien et la méthode de la photo élicitation sont indispensables si l'on veut relever les éléments subconscients.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4.1 Introduction

Les deux derniers chapitres du mémoire constituent la phase d'aboutissement dans le processus du traitement des données. Ces chapitres ont comme objectifs d'exposer les résultats obtenus lors du travail d'interprétation des données et de mettre en évidence les liens existants entre ces différents résultats. Cette phase est séparée en deux parties. D'abord dans le chapitre IV, nous présentons de manière générale les résultats obtenus lors des entretiens, accompagnés des photos qui ont été prises par les riverains. Ensuite, c'est au chapitre V que l'analyse de ces résultats est effectuée en fonction des objectifs de recherches annoncées dans le chapitre III.

Les résultats sont présentés de la manière suivante. Premièrement, à la fin de cette introduction on retrouve un tableau regroupant les catégories d'analyses et leurs occurrences dans les verbatims et les photos. Par occurrence nous entendons le nombre de fois qu'une catégorie thématique apparaît dans un des deux supports (verbatim et photo). Deuxièmement, dans la section 4.2 chaque cooccurrence effectuée lors de l'analyse des données est présentée avec un tableau récapitulatif. Une cooccurrence révèle à quelle fréquence deux ou plusieurs catégories se rencontrent dans une même unité d'analyse. Chaque tableau est suivi d'un segment dans lequel on décortique le sens que les acteurs donnent à ces catégories, à travers une relecture des portions de textes concernées par les cooccurrences. Au fur et à mesure de la présentation, une courte définition est donnée pour chaque catégorie créée.

Mentionnons que les analyses des verbatims sont présentées en concordance avec les données photographiques. Puisque la méthode de la photo élicitation sollicite la perception de l'individu qui a pris la photo pour lui donner sens, cela implique de procéder par un aller-retour constant entre les photos et le sens que les acteurs leurs attribuent dans les verbatims. Cette discussion qui s'opère entre les deux types de données est bénéfique pour l'analyse des représentations du bien-être. Son objectif est double : exposer chacune des catégories thématiques et conceptuelles construites lors de l'analyse et relater les propos des riverains pertinents à notre recherche. Ces propos, s'ils doivent être cités, seront référencés par la position qu'occupe le riverain dans l'ordre de la prise de contact lors des entretiens. Par exemple, le riverain de la première entrevue sera (participant 1), le riverain de la deuxième entrevue sera (participant 2), et ainsi de suite.

4.2 Présentation des catégories et des cooccurrences

Le tableau ci-dessous présente les catégories thématiques créées pour l'analyse des verbatims et des photos, accompagnées de leur nombre d'occurrences respectif. Le même type de catégorie a été utilisé pour l'analyse des verbatims et l'analyse des photos. Afin de rendre plus transparent le travail d'analyse, les catégories thématiques et conceptuelles prendront l'apparence suivante dans les prochains paragraphes :

Catégorie thématique (ex : « La sécurité des enfants lors des **Activités-Jeux** devient à ce moment un enjeu primordial. »)

Catégorie conceptuelle (ex : « Les *activités spontanées* n'ont pas besoin du projet de ruelle verte pour apparaître. »)

Tableau 4.1 : Catégories thématique selon leurs occurrences dans les verbatims et les photos

<u>Catégories</u>	<u>Nbr</u> <u>d'occurrences</u> <u>dans les</u> <u>verbatims</u>	<u>Nbr</u> <u>d'occurrences</u> <u>dans les</u> <u>photos</u>
Relations entre voisins	175	18
Verdissement	157	9
Enfants	133	23
Aménagement	119	14
Implication	105	11
Relations avec le lieu	99	17
Circulation	86	4
Sentiments-Émotions	85	11
Bienfaits de la nature/végétation	80	3
Statut sociodémographique	49	3
Activités-Jeu	45	4
Rapport à la nature	41	0
Échange de services/partage	38	8
Organisation du quartier/de la ville	37	1
Activités-Repas	36	5
Aide extérieure	35	6
Limites – Ruelles vertes	35	4
Activités-Entretien	34	4
Histoire de vie/enfance	33	0
Historique - Projet	33	0
Conflit – ruelles vertes	32	2
Raisons – Ruelle verte	28	1
Végétation-Arbre	27	2
Végétation-Ville	27	0
Raisons – Résidence	25	0
Conscience environnementale	24	3
Conflit – Relation de voisinage	22	2
Végétation-Ruelle	22	3
Nature en ville/Nature sauvage	22	0
Problématique - verdissement	21	2
Activités-Fête	21	3
Appropriation	19	3
Résidence - Temps	19	0
Différenciation RS/RV	18	0
Cœur des ruelles	15	6
Biodiversité	15	2
Activités-Jardinage	15	2
Raisons – Choix de la photo	15	14
Distinction – Riverains vs. Citoyens	14	0
Éducation - Environnement	13	4
Relation – Autres ruelles	11	6
Appartenance	11	3
Végétation-Cour	11	0

Femme	11	7
Raisons - Implication	11	0
Attentes/Déceptions	11	0
Activités-Plantation	9	1
Activités-Visionnement	8	1
Activités-Générale	7	1
Activités-VenteDeGarage	6	1
Végétation-Naturelle	6	0
Homme	6	3
Déménagement	5	0
Végétation-Intérieur	5	0
Problématiques sociales - ruelle	5	0
Sécurité	5	5
Activités-PleinAir	4	0
Gentrification	4	0
Problématique – activités	3	0
Activités-Bricolage	2	1
Activités-Évènement	2	2
Activités-Sport	1	1
Propreté	1	1

Nous présentons maintenant les cooccurrences des catégories thématiques retenues pour l'analyse sous forme de tableaux. Les catégories priorisées dans cette présentation ont été choisies en fonction de deux critères. D'abord, le nombre d'occurrences de la catégorie. Ensuite, l'importance de la catégorie par rapport aux objectifs de recherche. L'ordre de présentation des tableaux est effectué en ordre décroissant : de la catégorie ayant le plus grand nombre d'occurrences dans les verbatims et les photos à celle ayant le plus petit nombre. Une exception est faite pour les catégories **Activité-Jeux** et **Relations entre voisins** qui pour des besoins d'intelligibilité ont été inversées.

4.2.1 Catégorie « Activités-Jeux »

Plusieurs types d'activités existent et doivent cohabiter dans les ruelles vertes. Les activités de jeu sont celles dont les participants discutent le plus lorsqu'il est question

de l'occupation qui est faite de l'espace. Cette catégorie fait référence aux différentes activités ludiques pratiquées dans la ruelle verte. Notons que pour des raisons de saturation et de redondance, seules les catégories n'étant pas ombragées dans les tableaux sont abordées dans le chapitre.

Tableau 4.2 : Cooccurrences principales de la catégorie « Activités-Jeu »

Activités-Jeu (133 occurrences)	
	Nombre de cooccurrences
Enfants	41
Relations entre voisins	30
Relations avec l'espace	18
Verdissement	17
Activités Repas/5à7	15
Circulation	13
Sentiments-Émotions	12
Implication	11
Échange de services/partage	5
Limites-Ruelles Vertes	5

L'analyse des cooccurrences de cette catégorie révèle trois points essentiels qui sont abordés dans cette partie. Premièrement, l'importance centrale qu'occupent les enfants au sein du projet de ruelle verte. Deuxièmement, la manière dont les activités ludiques favorisent un renforcement des liens entre parents-riverains et entre enfants-riverains. Troisièmement, la cohabitation parfois contradictoire des « Activités-Jeux » dans la ruelle et de la circulation automobile.

4.2.1.1 Enfants et activités-Jeux

Le premier élément qui saute aux yeux quant à cette cooccurrence est l'utilisation qui est faite de la ruelle par les enfants. La catégorie **activités-jeux** renvoie à toutes les fois où un participant parle des enfants dans la ruelle verte ou dans le projet de ruelle verte en général. L'univers de la ruelle verte est investi d'abord par les enfants qui en font leur *espace de jeux*. Nous utilisons le terme « univers » puisque les activités ludiques des enfants peuvent se pratiquer dans la ruelle comme dans les maisons des riverains ou dans leur cour. Le jeu des enfants se transporte ainsi dans divers lieux qui sont connexes à la ruelle. On constate cette diversité des activités et des espaces où ils se tiennent dans les citations suivantes :

Tu vois cet hiver on a construit une glissade dans la ruelle pour les enfants, avec la neige. Chose qu'on n'avait pas vraiment fait les autres années. Ouais on fait des activités... Ou alors on va envoyer les enfants chez les uns, chez les autres, donc les enfants jouent dans les maisons. (Participant 2)

On a tout ce qui faut, y'a des petites voitures, y'a des tableaux avec des craies, y'a la petite maisonnette, on sort les bulles, on est tout le temps dans la ruelle. (Participant 3)

[...] à côté de chez nous on a une patinoire en hiver et on a un voisin qui lègue son jardin pour faire une patinoire en hiver et qui l'entretien, c'est une sacrée « job ». Ça ça existait avant la ruelle verte, puis là y'a des jeunes qui se retrouvent pour faire du patin en hiver, il a pas fallu la ruelle verte pour que ça arrive. (Participant 14)

Nous le verrons plus bas par rapport à la catégorie **Relations entre voisins**, c'est la rencontre des enfants entre eux dans la ruelle qui permet aux jeux de se répandre dans d'autres endroits connexes.

Une ruelle verte est donc d'abord et avant tout occupée et utilisée par les enfants, qui y pratiquent diverses activités ludiques allant du vélo au hockey en passant par le jeu de la cachette, comme le montre le participant 3 avec cette photo à la figure 4.1. Voici ce qu'il en dit :

[...] les trottinettes, les vélos... Ça représente pour moi la routine de fin d'après-midi après l'école ou après la garderie ou les journées de fin de semaine, c'est tous les enfants de haut en bas. (Participant 3)

La majorité des activités-jeux au sein de la ruelle verte se retrouvent dans la catégorie conceptuelle que l'on nomme *activités spontanées*, c'est-à-dire des activités qui voient le jour sans une organisation préalable, même si certaines de ces activités nécessitent un aménagement de base, par exemple dans le cas de la patinoire. Deux éléments importants sont liés à cette catégorie. Premier élément, ces activités ne sont parfois même pas considérées comme des activités en soit dues à leur caractère spontané. Deuxième élément, les *activités spontanées* n'ont pas besoin du projet de ruelle verte pour apparaître. Le participant 5 nous en donne un excellent exemple :

Ben encore là, tsé, moi je suis arrivé, y'en avait pas pis tout de suite on s'est mis dans la ruelle. Mais c'est sûr qui avait rien, avant y'avait rien, y'avait juste des enfants qui jouaient comme ça, qui se rencontraient parce qu'ils étaient dehors en même temps. (Participant 5)

Figure 4.1 : Activité-Jeux d'enfants dans une ruelle verte – Participant 3



Remarquez que le participant affirme qu'il n'y avait rien « avant », qu'il y avait « juste des enfants qui jouaient ». Les enfants se retrouvent à jouer dans la ruelle de manière naturelle et quotidienne, c'est pourquoi le participant a de la difficulté à voir cela comme une activité significative. Non pas au sens que le jeu des enfants n'est pas important, mais plutôt qu'il n'est pas une *activité organisée* qui tend à impliquer tous les riverains. Cette autre catégorie conceptuelle sera abordée davantage plus loin. Ainsi, le commentaire de ce participant permet de comprendre que les enfants jouent dans la ruelle, et ce parfois même avant les premiers balbutiements du projet de ruelle verte.

Les enfants investissent donc la ruelle principalement dans l'optique de l'utiliser comme *espace de jeux*. Ce sont principalement les enfants qui participent aux *activités spontanées*. Nous voyons toutefois dans la prochaine partie que les parents

de ces enfants trouvent aussi leur compte dans ce type d'activité. Cette présence constante des enfants dans la ruelle, comme nous le notons plus loin, influence la gestion du projet de ruelle verte, qui doit alors prendre en compte la variable « enfant ». D'ailleurs, l'importance accordée à cette variable provient aussi du fait que plusieurs parents-riverains s'impliquent dans le comité de ruelle et sont parfois même ceux qui sont à la base du projet. La sécurité des enfants lors des **Activités-Jeux** devient à ce moment un enjeu primordial.

4.2.1.2 Relations entre voisins et Activités-jeux

Nous voyons donc que ce sont principalement les enfants qui investissent la ruelle pour y jouer, et ce même avant que le projet de ruelle verte voie le jour. Cette activité qui peut paraître anodine favorise un renforcement des relations de deux groupes présents dans la ruelle, d'abord les enfants-riverains et ensuite les parents-riverains. La catégorie **Relations entre voisins** fait ici référence aux propos tenus par un participant sur les types de relation qui se déploient entre les riverains dans le quadrilatère de la ruelle.

Plusieurs bénéfices sont attribués au jeu à l'enfance, telles l'amélioration de la forme physique et la construction de l'imagination. Dans un contexte de ruelle verte, le jeu des enfants leur permet aussi de développer leurs tout premiers cercles sociaux. Les participants aux entretiens en témoignent de diverses manières :

On peut pas reculer le temps, on sait pas, mais il y avait comme quatre garçons du même âge où c'étaient des bébés quand on a commencé le projet, est-ce qu'ils auraient trouvé le contact sans ruelle verte? Pas certaine, parce qu'on aurait peut-être continué à plus aller dans d'autres places comme des parcs ou faire des activités loin de la maison... Parce qu'avec tes enfants, tu tiens qu'ils soient à l'extérieur, qu'ils bougent, mais là ça se fait un peu dans le vieux

temps... Moi mes souvenirs d'enfance on allait jouer tout seul, mais en grande ville. (Participant 12)

En fait, oui, parce que dès qu'on est arrivé, y'avait beaucoup d'enfants, il y a toujours eu beaucoup d'enfants dans la ruelle. Donc ma fille elle a commencé à s'amuser beaucoup, dès qu'on est arrivé elle s'est fait des amis dans la ruelle. (Participant 9)

[...] les enfants c'est leurs terrains de jeux. Maintenant sont plus grands, donc ils peuvent... Ils sont pas obligés d'être juste dans la cour, puis c'est leur lieu de socialisation avec les autres enfants de la ruelle. (Participant 11)

Le « contact » dont parle le participant 12, c'est la construction du cercle social. On pourrait simplement se demander si les enfants seraient devenus amis sans le projet de ruelle verte. Fait intéressant ici, le participant considère justement que c'est grâce à ce projet que les enfants ont pu se rencontrer. Il sous-entend donc qu'une ruelle verte offre un espace sécuritaire où les enfants peuvent jouer et se retrouver. Nous reviendrons sur cette considération dans la prochaine partie avec la catégorie **relation avec l'espace**. En ce qui concerne les participants 9 et 11, cela ne peut être plus clair : par le jeu dans la ruelle, les enfants développent leurs premières *relations conviviales*. Ce sont des relations sympathiques et chaleureuses qui ont des chances d'évoluer vers un sentiment d'amitié. Le sens du terme convivial est ici emprunté à Jean-Pierre Corbeau qui définit la convivialité ainsi : « [...] le plaisir de vivre ensemble, de chercher des équilibres nécessaires à établir une bonne communication, un échange sincèrement amical autour d'une table. » (Corbeau, 1994, p. 207). Toutefois, nous faisons fit de la fin de cette citation qui sous-entend que la convivialité se retrouve seulement autour d'une table (d'un repas). La convivialité se retrouve effectivement dans plusieurs contextes d'interactions.

Les *relations conviviales* émanent entre autres d'un *contact par le jeu*, c'est-à-dire d'un contact entre deux individus qui se présente spécialement lors d'activités

ludiques. Dans les ruelles vertes, ce sont surtout les enfants qui font face à ce genre de contact. Dans les faits, on les retrouve dans toutes les ruelles vertes existantes sur l'île de Montréal. Nous aborderons davantage l'importance des *relations conviviales* pour les enfants dans le chapitre sur l'analyse. Disons pour le moment, selon la définition de l'OMS de la santé (Organisation Mondiale de la Santé, 1946), qu'elles contribuent au bien-être des enfants. Ces relations sont fondamentales pour un développement sain à cet âge.

Ceci étant dit, les enfants-riverains ne se retrouvent pas seuls dans la ruelle, leurs parents y sont souvent présents pour y effectuer la surveillance. C'est principalement la sécurité vis-à-vis les automobiles qui traversent la ruelle lorsque les enfants y jouent qui préoccupe les parents, comme nous le verrons plus loin avec la catégorie **Circulation**. Cette surveillance des enfants a comme effet premier de favoriser une rencontre des parents-riverains qui s'animent de discussions quotidiennes. Pour certains d'entre eux, ces moments seront les premiers où ils entreront en contact avec les autres riverains de la ruelle. C'est exactement ce que note le participant 9 en parlant de la surveillance de sa fille :

Puis moi très rapidement je mettais ma chaise dehors et je la surveillais, elle avait trois ans à l'époque. Puis j'ai commencé à connaître un peu les gens, c'est comme ça que j'ai commencé un petit peu. (Participant 9)

Ainsi, à travers le jeu des enfants dans la ruelle, les parents se rencontrent. Ils se retrouvent face à des *contacts par association*, c'est-à-dire des contacts entre individus qui se présentent par l'entremise d'un autre acteur. Les parents-riverains ne se sont pas consultés pour savoir quand se retrouver dans la ruelle, ils le font *spontanément*, à cause des enfants. La rencontre avec les autres parents-riverains est donc un effet collatéral. Ces contacts permettent généralement, tout comme les

contacts par le jeu, le développement de *relations conviviales*. Les riverains sont bien conscients de la manière dont ces relations se présentent :

Lieu de jeu pour les enfants et donc, par la bande pour nous. (Participant 14)

Mais les adultes ont resté quand même plus en retrait. On passe par les enfants pour faire de la convivialité. (Participant 2)

Le participant 14 nous rappelle que les parents-riverains se joignent parfois au jeu des enfants, ce qui engendre un renforcement des relations qui succèdent au contact. Le participant 11 nous offre un exemple imagé de ces contacts et relations en action à la page suivante. On y retrouve l'ensemble des catégories conceptuelles présentées dans cette partie. Le contact des enfants par le jeu, le contact des parents par l'entremise des enfants et les *relations conviviales* qui y sont associés. On remarque de plus que ces relations s'accompagnent parfois de *relations de partage et d'entraide*, c'est-à-dire des relations amicales qui s'accompagnent d'un partage ou d'un échange de services/d'objets entre deux individus.

Figure 4.2 : *Contacts par le jeu, contact par association et relations conviviales* dans une ruelle verte – Participant 11



Voici comment le participant nous présente la photo :

Ok, bien probablement ça, c'est en fin de journée, peut-être à l'automne ou au printemps. Donc là, les enfants jouent dans la ruelle puis les parents... Il y en a un qui sort avec sa coupe puis là il en amène une autre à l'autre voisin, puis-là, probablement qu'il y a des pères qui sortent avec une bouteille de bière, puis-là on se met à jaser... Nous les parents on se place peut-être au soleil pour être un peu plus au chaud, puis là on échange pendant que nos enfants jouent ensemble. (Participant 11)

Dans cette photo les *relations de partages* concernent principalement un échange de breuvages et de soleil entre riverains. Nous verrons toutefois plus loin que ces relations permettent quelques fois des échanges plus complexes.

Mentionnons au passage que la catégorie « implication » qui réfère à l'implication des riverains dans le cadre du projet de ruelle verte, que ce soit celle du locuteur ou d'un autre riverain, possède son importance dans cette partie. En effet, ces *contacts par association* et les relations qui s'en suivent sont parfois ce qui favorise des discussions sur une volonté de bâtir un projet de ruelle verte. Ce fait explique que la plupart des projets partent d'une volonté et d'une implication des parents d'enfants. Ils sont parmi les premiers riverains adultes à tisser des liens entre eux, et ce même avant un quelconque projet de ruelle verte. Cette observation a pu être faite dans le cas de notre recherche.

Pour synthétiser notre analyse, rappelons les liens établis dans cette section. Les activités de jeux dans la ruelle verte permettent deux types de contacts entre les riverains, les *contacts par le jeu* et les *contacts par association*. Ces contacts favorisent principalement le développement de *relations conviviales* entre parents-riverains et entre enfants-riverains. Des *relations conviviales* assez évoluées peuvent être accompagnées de *relations de partages*. Pour l'enfant, la possibilité d'avoir ce premier contact et ces premières relations permet la construction de son tout premier cercle social.

4.2.1.3 Relations avec l'espace et activités-Jeux

La catégorie **relation avec l'espace** réfère aux propos de riverains qui mettent en lumière une perception vis-à-vis l'espace de la ruelle et/ou l'utilisation qui en est faite. On voit dans cette partie que l'utilisation de la ruelle pour le jeu par les enfants met en scène deux éléments qui concernent la relation des riverains avec l'espace, soit l'utilisation de la ruelle en remplacement du parc et la perception de la ruelle comme *espace de jeux* qui influence la volonté de s'y retrouver.

Premier élément, nous l'avons déjà sous-entendu plus haut, la ruelle devient un *espace de jeux* pour les enfants et par liaison pour les parents. Cet *espace de jeux* est utilisé dans beaucoup de cas comme un remplacement au parc. C'est précisément ce que le participant 1 démontre :

Mais ça a tellement une grande valeur à plein de points de vue. Dis-toi que j'suis une mère un peu désœuvrée pis que moi le parc j'en ai rien à foutre, j'veux fumer mes clops en écoutant 30 vies. Ben là, si j'habite ici mon enfant y'a pas besoin de moi. Y peut aller derrière de manière relativement sécuritaire tandis qu'au parc elle lui permettra peut-être pas d'y aller si c'est trop loin pis, heureusement, mais au moins dehors y peut jouer. Tsé je sais pas, ça c'est un aspect. Nous on est pas particulièrement désœuvré, mais à moment donné faut ben que le souper se fasse. Feck pendant que je cuisine, ça donne une opportunité à mes enfants de jouer dehors et j'pourrais pas les amener au parc parce qu'il faudrait que je fasse à souper. Donc, c'est comme deux choses différentes pour nous maintenant. C'est que là ils ont un accès rapide à l'extérieur. Ils peuvent jouer, ils peuvent courir, avant souper, après l'école tsé, pendant que moi je cuisine. (Participant 1)

La ruelle qui est devenue cet *espace de jeux*, tel un parc, permet une meilleure gestion du temps pour les parents-riverains. C'est principalement la proximité de la ruelle qui permet cette meilleure gestion. Ce remplacement de la ruelle pour le parc est aussi vécu par d'autres participants :

La fin de semaine comme je t'ai dit, à partir de 9h00 le matin jusqu'à 6h00 le soir on est tout le temps dans la ruelle. Je vais pu aux parcs quasiment. (Participant 3)

Quand ils sont jeunes, tu les laisses pas aller au parc tout seul, mais dans une ruelle, tout seul ça se peut. (Participant 12)

Ce sont ici des exemples qui montrent une utilisation quotidienne qui est faite de la ruelle comme *espace de jeux*. Toutefois, pour que cette utilisation ait lieu, la ruelle doit être perçue d'une manière invitant à l'utiliser ainsi. C'est ici le deuxième élément concernant la relation des riverains quant à l'espace, c'est-à-dire la perception qu'ils se font de celui-ci. Deux catégories conceptuelles sont ici en jeu, la *ruelle perçue* et la *ruelle vécue*. Si les enfants investissent massivement les ruelles, qu'elles soient vertes ou non, c'est qu'à la base cet espace est vu par leur parent comme pouvant être un *espace de jeux*. Dans ce contexte, la *ruelle vécue*, les expériences vécues dans cet espace, et la *ruelle perçue*, la manière dont les riverains se représentent la ruelle, possèdent un lien étroit. Nous affirmons depuis le début de ce chapitre que les enfants jouent dans la ruelle et ce même avant que le projet de ruelle verte voie le jour. Bien que cela est vrai dans certains cas, dans d'autres cas les parents sont réticents à les laisser jouer. Le problème? La circulation automobile. Nous l'abordons plus bas, mais la problématique de la circulation automobile offre un excellent exemple du lien unissant la *ruelle vécue*, la *ruelle perçue* et l'utilisation qui en est faite.

Disons donc seulement pour l'instant que la ruelle est vue dans une majorité des cas comme un *espace de jeux* de proximité, qui vient en remplacement au parc parfois inaccessible par manque de temps. La ruelle utilisée comme un *espace de jeux* est possible due à la perception qui y est associée. Autrement dit, un endroit vu comme dangereux peut difficilement devenir un *espace de jeux*. En fait, nous le verrons dans la prochaine partie, le verdissement de la ruelle ainsi que les projets d'aménagement qui l'accompagnent ont une grande influence sur la *ruelle vécue* et la *ruelle perçue*.

4.2.1.4 Verdissement et activités-jeux

Une fois le projet de ruelle verte bien enclenché, le verdissement devient une des interventions principales effectuées dans le cadre de celle-ci. La catégorie

« Verdissement » réfère ici à une augmentation contrôlée de la végétation dans une ruelle, c'est-à-dire que l'intervention de verdissement est réfléchie et voulue. Ce type d'intervention a une relation particulière avec le jeu des enfants dans la ruelle. Deux points sont ici mis en relief, les problématiques associées au niveau du verdissement et l'influence du verdissement sur la *ruelle perçue*.

Lorsqu'il était demandé au participant s'ils croyaient qu'une ruelle pouvait être « assez » ou « trop » verte, peu ont donné une réponse sans nuance. Les parents-riverains cependant avaient leur idée déjà faite, comme on le voit ici :

Non, non, moi je préfère avec les fleurs. Moi si j'avais eu le choix j'aurais arraché l'asphalte. J'en aurais gardé juste un bout pour que les enfants jouent au hockey là. Parce que nous on a vraiment beaucoup de garçon dans la ruelle donc ça joue beaucoup, beaucoup au hockey, au soccer... Dans le gazon c'est moins « cool ». (Participant 1)

Mais on n'a pas fait... On n'a pas enlevé une tranchée de béton... Mais en même temps je suis pas triste de ça parce que les enfants ils ont appris à faire du vélo dans la ruelle, puis là y'en a qui font de la planche à roulettes, donc ils l'apprécient le fait d'avoir une surface dure pour faire... Ils l'apprécient moins quand ils tombent là. (Participant 11)

Un des éléments par exemple où il faut pas aller trop loin, je crois, c'est de s'assurer que la ruelle reste un terrain de jeux pour les enfants. Par exemple, je sais bien qu'au printemps nous, les enfants jouent énormément au hockey, printemps début été, puis si tu mets de la verdure partout ils vont plus jouer au hockey. Puis ça ça me paraît très fou de leur enlever un espace de jeux juste pour verdier un peu plus. (Participant 14)

Ce que ces trois participants montrent c'est que les parents-riverains ont bien compris que certains jeux dans la ruelle, comme le hockey ou la bicyclette, se font mieux sur une surface dure comme du béton ou de l'asphalte. C'est ici une des problématiques que peut engendrer un trop haut niveau de verdissement. Pour ces parents-riverains

impliqués dans le projet, on veut verdir, mais pas à tout prix et encore moins aux dépens du jeu des enfants. Cette problématique peut-être associée à la catégorie **limites-Ruelles vertes** présente dans le tableau 4.2. Celle-ci concerne tout élément qui peut être un frein à l'expansion d'un projet de ruelle verte et/ou au verdissement dans une ruelle. L'exemple utilisé ici montre d'ailleurs que contrairement à la croyance générale, ce ne sont pas uniquement les automobiles et la volonté d'avoir accès à un stationnement dans la ruelle qui freinent les projets de ruelle verte dans leurs objectifs de verdissement.

Le verdissement dans une ruelle a aussi un autre impact sur l'espace et l'utilisation qui en est fait par les riverains. Mentionnons d'abord que le verdissement dans un projet de ruelle verte s'accompagne parfois de travaux d'aménagement, comme le blocage de l'entrée des ruelles pour les automobiles, l'ajout de bancs, l'ajout de bacs de végétaux, etc. Autrement dit, on ne fait pas que planter des végétaux en pleine terre, on modifie aussi l'image de la ruelle. C'est cette image qui nous intéresse ici. Nous avons dit plus haut que les enfants jouent parfois dans la ruelle avant même que le projet de ruelle verte voie le jour. Néanmoins dans ce contexte, le verdissement et le réaménagement de la ruelle sont considérés comme un plus pour plusieurs riverains, comme le démontre les participants 3 et 6 :

Oui, on était beaucoup moins dans la ruelle avant qu'elle soit verte. Est-ce que ça a rapport avec la verdure, non, j'aurais plutôt tendance à dire que ça a rapport avec les blocages des rues parce que les gens sont plus à l'aise de mettre leurs enfants... Surveillé, mais pas autant. (Participant 3)

Bien je pense que ce qui change c'est vraiment la convivialité. Je pense que c'est vraiment au niveau visuel d'une part, parce que quand une ruelle est verte en général elle est quand même embellie, on veut que ce soit plus esthétique, qu'il y ait quelques choses qui donne envie de regarder, qui donne envie d'être-là. (Participant 6)

On observe ici deux tendances. Premièrement, celle représentée par le participant 3. On considère ici que le verdissement n'est pas le facteur principal à la volonté de se retrouver dans la ruelle. On croit plutôt que c'est le réaménagement de celle-ci, soit le blocage de la ruelle pour les automobiles dans ce cas-ci, qui a eu la plus grande influence. Deuxièmement, celle représentée par le participant 6. Ici on affirme que c'est principalement le verdissement qui favorise la création d'un lieu convivial et une volonté des riverains de se retrouver dans la ruelle. Que l'on adopte l'une ou l'autre des positions, un point reste central, le projet de ruelle verte rend le lieu plus convivial pour tous et plus invitant pour les parents et les enfants qui y jouent. Le participant 8 expose précisément ce point lorsqu'il parle de la convivialité de sa ruelle verte.

On fait aussi beaucoup ça pour les enfants. Pour que ça devienne des espaces... Puis effectivement, depuis qu'on a mis les jeux par terre... C'est des bêtes jeux là, il y a un damier, ils jouent pas nécessairement aux jeux, il y a une marelle, il y a un serpent, il y a une sirène, les poteaux de téléphone... Mais les gens, au lieu de passer par la rue, ils font le crochet par la ruelle et c'est des gens qu'on voit et qu'on revoit. On commence à voir des groupes touristiques aussi qui viennent se promener... (Participant 8)

Que ce soit une meilleure confiance à laisser aller jouer ses enfants dans la ruelle due au blocage de la circulation dans celle-ci, un ajout de jeux au sol pour les enfants ou une perception accrue de la convivialité du lieu, le verdissement et le réaménagement d'une ruelle influencent son image. D'un espace dangereux pour les jeux on passe à un espace sécuritaire. D'un espace inintéressant du point de vue visuel et d'ambiance, on passe à un lieu qui donne le goût de s'y retrouver. Le verdissement et le réaménagement de la ruelle influencent la relation entre la *ruelle vécue* et la *ruelle perçue*. Reprenons l'exemple du participant trois qui parlait du blocage de la ruelle. Trois étapes sont essentielles à ce changement de perception. D'abord, le participant se promène dans la ruelle et remarque le blocage de l'espace ou entend parler de ce

blocage, c'est la *ruelle vécue*. Ensuite, suivant l'évaluation de ce réaménagement, le participant réévaluera sa perception vis-à-vis la sécurité/convivialité de l'espace, c'est la *ruelle perçue*. Finalement, le participant modifie son utilisation de l'espace en fonction de son changement de perception, ici il a une plus grande envie de se retrouver dans la ruelle avec ses enfants. C'est ce que nous appelons *le processus de changement de l'utilisation de l'espace* dans le cadre d'un projet de ruelle verte.

Figure 4.3 : Processus de changement de l'utilisation de l'espace suite à un projet de ruelle verte



En résumé, un projet de ruelle verte comprend principalement des travaux de verdissement et de réaménagement. Ces travaux influencent directement la perception des riverains de la ruelle. Dans le contexte des activités-jeux, le verdissement change l'image et l'ambiance de celle-ci, augmentant la volonté de s'y retrouver pour jouer ou pour pratiquer d'autres activités. Le réaménagement fonctionne de la même manière, par exemple le blocage de la circulation dans la ruelle favorisant un plus grand *sentiment de sécurité* pour les enfants. Pour répondre ainsi à la question, évidemment que les enfants peuvent jouer dans la ruelle avant même qu'aucune intervention n'ait été faite, tout comme il est possible de pratiquer la course à pied sur une rue dénuée d'arbres ou de végétation. Toutefois, il y a un lien essentiel entre le contexte dans lequel une activité est pratiquée et le *sentiment de bien-être* qu'on en retire.

4.2.1.5 Circulation et activités-jeux

Que les enfants jouent dans une ruelle qui est verte ou non, la problématique de la circulation est présente dans les deux cas pour plusieurs riverains. Cette catégorie fait référence à tous commentaires concernant la circulation automobile au sein de la ruelle.

Pour plusieurs parents-riverains, c'est la sécurité des enfants qui est ici en jeu. Le participant 1 nous en donne un bon exemple :

Ça devient comme un terrain de jeu. Avant ça on était toujours inquiet qui en a un qui allait se faire ramasser. Les enfants ça n'arrête pas à la porte pour voir si y'arrive un char [...] À 30 km/h mon enfant y'est mort, pas besoin d'aller à 100 mille à l'heure-là. 30 km/h mon enfant est mort [...] Ça nous inquiétait beaucoup. (Participant 1)

On retrouve ce *sentiment d'inquiétude* relevé par le participant dans la catégorie **sentiments-émotions** du tableau au début de cette partie. La sécurité des enfants dans la ruelle devenant un réel enjeu pour le bien-être des parents-riverains. D'ailleurs, pour ce participant, c'est la raison principale qui explique pourquoi il voulait une ruelle verte : un espace plus sécuritaire lorsque ses enfants s'y retrouvent pour jouer. Voulant tout d'abord totalement empêcher la circulation automobile dans la ruelle, il a vite compris qu'il devrait négocier avec les autres riverains, comme il nous l'explique en présentant un de ses clichés (figure 4.4) :

Ça c'est la raison pour laquelle on a fait la ruelle verte, on voulait ralentir la circulation. On a beaucoup de citoyens qui stationnent leur voiture et qui étaient très très agressifs par rapport à l'implantation de la ruelle verte. Y'en voulaient pas eux autres ils pensaient qu'on voulait les empêcher de circuler, pis « la ruelle c'est fait pour les chars », pis nos enfants sont dans leurs jambes. Au

début moi je voulais des gros signes « STOP ». Là les filles étaient là « relaxes, y'a moyen de faire quelque chose qui va moins les agresser », donc on a opté pour le « lentement » en jaune. (Participant 1)

Figure 4.4 : Intervention vis-à-vis la circulation automobile dans une ruelle verte – Participant 1



Cette négociation concernant la circulation des automobiles au sein des ruelles vertes est très courante. Ici même le choix des mots compte, comme le participant l'explique par rapport à l'utilisation du mot « lentement » au lieu du mot « STOP ». Ceci dit, être parents-riverains ne signifie pas qu'on ne circule pas en automobile au sein de la ruelle, comme le note le participant 5 :

Je m'en sers comme moyen de circulation, donc il faut qu'elle soit ouverte, puis on s'est aperçu que le voisinage aussi, c'était vraiment une condition, quand on est arrivé avec notre ruelle verte : « Pis les voitures? Ça va être bloqué? » « Mais non, on sait que... »... Une condition pour la ruelle. Et on s'en sert beaucoup pour les enfants, le jeu des enfants. Donc c'est un petit peu contradictoire dans le sens où y'a de la circulation de voiture, elle est large et... Pis les enfants jouent beaucoup dans la ruelle. (Participant 5)

Le participant dénote ici la contradiction qui existe entre la volonté d'utiliser la ruelle comme voie de circulation automobile et celle de l'utiliser comme *espace de jeux* pour les enfants. Ce sont ici deux utilisations qui sont effectivement en opposition, forçant constamment les riverains à gérer la manière dont les deux cohabiteront.

Les **activités-jeux** des enfants sont en constant conflit avec la circulation au sein de la ruelle. Toutefois, dans une grande majorité de cas, tous deux doivent trouver un moyen de cohabiter et de se partager l'espace. En effet, plusieurs ruelles vertes sur l'île de Montréal ne sont pas fermées complètement à la circulation. La contradiction que le participant 5 soulève est amplifiée quand l'on considère que certains riverains ont voulu d'emblée une ruelle verte pour diminuer, voir empêchée, la circulation automobile au sein de leur ruelle. Nous le verrons aussi dans les prochaines parties, plusieurs types d'utilisation de la ruelle entrent en conflit avec la circulation automobile.

Cette partie a permis de bien montrer que les enfants occupent une place centrale dans les projets de ruelles vertes. En effet, lorsque les riverains traitent des activités de jeu, c'est majoritairement pour dire que ce sont les enfants qui les pratiquent dans la ruelle. Ce sont souvent les premiers à investir la ruelle, et ce même avant le projet de ruelle verte. Ceci s'explique par deux éléments. En premier lieu, les jeux dans la ruelle sont des *activités spontanées*, ne demandant aucune organisation préalable et pouvant se répéter à tous les jours sans grand effort. En deuxième lieu, la manière dont les parents-riverains et les enfants se représentent la ruelle comme un *espace de jeux* de proximité, le voyant comme l'équivalent d'un parc. Cette représentation est influencée par le *Processus de changement de l'utilisation de l'espace*, dans lequel le verdissement et l'aménagement de la ruelle ont un effet direct sur la manière dont les riverains se la représentent et l'utilisent. Finalement, les **activités-Jeux** favorisent les

contacts par le jeu et les *contacts par association* qui mènent tous deux à des *relations conviviales* et parfois à des *relations de partage*.

4.2.2 Catégorie « Relations entre voisins »

La possibilité de créer ou de renforcer les liens avec ses voisins est un des objectifs centraux des projets de ruelles vertes pour plusieurs riverains. Dans cette partie, quatre éléments importants sont mis en relief. Premièrement, les conflits de voisinages qui concernent le confort et la quiétude des enfants-riverains. Deuxièmement, l'implication nécessaire des riverains pour assurer la vitalité de la ruelle verte ainsi que sa pérennité. Troisièmement, l'effet des journées de plantation sur les relations entre voisins. Et quatrièmement, l'effet bénéfique des **activités-repas/5à7** pour les riverains sans enfant sur leur relation de voisinage.

Tableau 4.3 : Cooccurrences principales de la catégorie « Relations entre voisins »

Relations entre voisins (175 occurrences)	
	Nombre de cooccurrences
Enfants	86
Implication	56
Relation avec l'espace	49
Verdissement	44
Échanges de services/partage	38
Activités-Repas/5à7	36
Activités-Jeux	30
Statut sociodémographique	27
Activités-Entretien	19
Conflit – Relations de voisinage	17

4.2.2.1 Enfants et relations entre voisins

Ce thème a déjà partiellement été abordé dans la partie précédente. Nous avons vu que par le jeu dans la ruelle, les enfants entrent en contact et construisent leur tout premier cercle social (*contact par le jeu*). De plus, lorsqu'ils les surveillent, les parents de ces enfants viennent à discuter entre eux quotidiennement (*contact par association*). Le tout menant principalement à des *relations conviviales*.

Un deuxième élément peut être apporté dans cette section. Il est vrai que les enfants peuvent permettre la création de liens entre deux parents-riverains. Toutefois, le contraire est aussi vrai, les enfants peuvent être une source de conflit entre les riverains d'une ruelle, et ce avant, pendant ou après le projet de ruelle verte. C'est ce qu'on observe également dans la catégorie **conflit – relations de voisinage**. Ce qui est alors en jeu c'est entre autres la quiétude des enfants ainsi que celle des parents, comme le démontre le participant 8 :

Il y a aussi à travers ça une démarche, et c'est ça qui a généré la page Facebook, c'est qu'à moment donné on avait des voisins, on n'est pas très loin de l'université McGill, curieusement c'est plus des étudiants de McGill qui viennent loger dans notre quartier, peut-être parce qu'il y a des proprios anglais, je sais pas. Mais à moment donné on s'est retrouvé avec des étudiants et le problème c'est qu'on vit tous ensemble... Nous on a des enfants, on se lève le matin, donc les « party » tous les soirs, la semaine ou la fin de semaine... (Participant 8)

Ce genre de conflit impliquant du bruit excessif arrive occasionnellement dans les ruelles de l'île de Montréal et il oppose souvent deux riverains d'un **statut sociodémographique** différent, autrement dit, un riverain avec enfant et un riverain, plus jeune, sans enfant. Le participant 8 présentait la position du parent-riverain. Voyons maintenant l'autre position :

On a eu des conflits avec nos voisins parce que la musique était trop forte, mais plutôt de venir nous le dire, on se fait engueuler, on se fait traiter comme du poisson pourri parce que... Mon dieu, on pouvait pas s'imaginer qu'à 10h00 le soir, ses gamins en plein été fallait à tout prix qu'ils dorment la fin de semaine. (Participant 16)

Les deux participants ne sont pas de la même ruelle, mais un point essentiel ressort de leurs commentaires. Les conséquences négatives de ces conflits associés à la quiétude des enfants dépendront de la manière dont les deux individus régleront la situation. Le participant 8 tente d'améliorer la communication au sein de la ruelle par l'entremise d'une page Facebook, permettant de mieux gérer ce genre de conflit. Au contraire, le participant 16 a l'impression de s'être fait « engueuler » et ressort de cette expérience avec de la frustration. Nous le verrons dans la prochaine section sur l'implication, mais la situation du participant 16 peut facilement mener à un désintéressement et un désinvestissement de sa part dans le projet de ruelle verte.

Ainsi, il est vrai que les enfants favorisent des *contacts par association* pour leurs parents. Ceci dit, ils participent aussi, de manière non intentionnelle à des conflits au sein de la ruelle. Ces situations opposées confirment ce qui est une évidence, soit que le bien-être des enfants est important pour leurs parents. Ceci explique encore une fois pourquoi plusieurs parents s'impliquent activement sur le comité de ruelle de leur projet. Nous reviendrons plus loin sur les conflits de voisinage, mais on observe ici des conflits de cohabitation engendrés par des modes de vies et de statut sociodémographique distincts. Ces conflits prennent une tournure différente dans le cadre d'une ruelle verte.

4.2.2.2 Implication et relations entre voisins

De manière générale, la catégorie **implication** réfère à deux choses. Premièrement, l'implication au sein de la gouvernance du projet. Deuxièmement, la participation aux différents événements dans la ruelle. Dans ce contexte, deux éléments sont abordés, les *contacts par implication* et les *contacts par participation*. L'implication dans un projet de ruelle verte est essentielle au bon fonctionnement de celui-ci. Plusieurs effets positifs proviennent de ce type de projet, ce mémoire le démontre. Toutefois, sans implication, ces effets ont peu de chance d'être ressentis. La possibilité de créer des liens entre voisins en est un bon exemple.

Au début d'un projet de ruelle verte, quand celui-ci n'est encore qu'une idée, un groupe de riverain doit se rencontrer pour créer le comité de ruelle. Chaque ruelle possède son comité de ruelle. Ce comité amène le projet aux autres riverains et en prend les rênes de manière générale. Ce sont ces gens qui doivent faire le porte-à-porte dans le quadrilatère de la ruelle pour recueillir les signatures. Pour qu'un projet de ruelle verte voie le jour, le comité doit recueillir une majorité de signatures venant des riverains. Ce processus favorise ce que nous appelons des *contacts par implication* c'est-à-dire des rencontres entre voisins qui ont lieu grâce à l'implication d'un ou de plusieurs riverains. C'est précisément ce dont nous parle le participant 3 :

Je sais pas si j'aurais la même réponse si j'étais pas dans le comité... La réponse serait différente si j'avais pas été peut-être dans le comité. Moi du fait que pendant un an, avec le bébé dans le porte-bébé, cogner à chaque porte pour rassembler les signatures... Je connais tout le monde. Tout le monde, toutes les portes, tous leurs noms, je les connais. Donc le fait d'avoir à passer à travers ce processus-là renforce les liens entre les gens. (Participant 3)

Ces contacts engendrent principalement des *relations de courtoisie* qui mêlent politesse et gentillesse. Due à l'aspect précoce et éphémère de ces relations, on ne peut pas encore parler de *relations conviviales*, bien qu'elles puissent éventuellement le devenir. Ajoutons que les *contacts par implication* permettent aux riverains du comité de ruelle de tisser des liens beaucoup plus rapidement entre eux. En effet, s'impliquer directement dans le projet oblige de parler aux autres riverains du comité, de travailler avec eux et de s'entendre sur le développement de la ruelle verte. Ces riverains construisent des liens entre eux beaucoup plus rapidement que peut le faire un riverain qui ne s'implique pas directement dans le comité de ruelle.

Si les autres riverains ne s'impliquent pas dans le comité, cela ne veut pas dire qu'ils se désinvestissent complètement. En effet, la participation aux différentes activités et aux différents événements organisés par le comité de ruelle est aussi essentielle. Comme nous voyons dans le tableau en début de partie, ces activités peuvent être des **activités-entretien** comme l'organisation d'une corvée de ruelle ou des **activités-repas/5à7** dans la ruelle que nous aborderons plus bas. Sans cette participation il est impossible pour les riverains de se rencontrer, d'échanger et de créer des relations. Pire encore, impossible pour le projet de ruelle verte de survivre. Les riverains qui s'impliquent à différents niveaux sont très conscients de l'importance de cette participation. On observe ce fait dans le cliché du participant 11 à la page 83 et dans ce que ce cliché signifie pour lui :

Il y a peut-être pas tant de choses à dire, c'est pas tant les moments les plus beaux de notre ruelle... Mais en même temps, pour moi c'est une fierté, parce que c'est souvent moi qui les organise les corvées, puis bien, je suis contente qu'il y ait des gens qui embarquent, donnent un coup de main... (Participant 11)

Ce *sentiment de fierté* pour le participant provient du fait que les gens participent à une activité qu'il organise au sein de la ruelle verte. Ce sentiment s'accompagne de joie due à la participation des riverains. Cela démontre leur intérêt et la volonté de vouloir continuer le projet de ruelle verte.

Figure 4.5 : Journée de corvée au cœur d'une ruelle verte – Participant 11



On remarque que la participation de riverains lors des **activités-entretiens** favorise des *contacts par participation*, c'est-à-dire des contacts qui se font entre riverains lors des événements organisés dans la ruelle. Nous le verrons lors de la présentation de la catégorie **activités-repas/5à7**, les *contacts par participation* sont principalement utiles aux riverains n'ayant pas d'enfants, pour créer des nouvelles relations. Les relations engendrées par ces contacts vont des *relations conviviales* aux *relations de partages et d'entraide*¹². En exemple, ces commentaires des participants 2 et 13 qui démontrent le réseau d'entraide et de contacts qui se crée lors des soupers de ruelles :

¹² On peut aussi se douter dans ce contexte que certaines relations restent au stade de la courtoisie.

C'est là que j'ai vu ma voisine avoir tous les contacts pour faire son projet de rénovation, donc de voisin qui avait déjà eu cette expérience-là. (Participant 2)

Tu sais avant, une ruelle de plus d'une centaine d'adresses, tu peux même pas savoir qui y habite à part tes voisins immédiats. Donc ça a vraiment permis de rencontrer beaucoup de gens. Puis c'est tout ce qui vient avec, de demander des services quand on est dans la « chnoute » ou qu'on a besoin d'emprunter un instrument que ça nous tente pas d'aller acheter, qu'on sait que l'autre a... Donc ce réseautage-là est bénéfique. (Participant 3)

Comme ces deux participants le montrent, la participation engendre un réseautage entre les différents riverains qui, dans certains cas, peuvent se venir en aide pour une foule de choses. Ceci va de l'aide à la rénovation comme en parle le participant 2, au partage d'outil comme l'affirme le participant 3. D'ailleurs, ces *relations de partages et d'entraide* ne peuvent prendre forme sans un renforcement du *sentiment de confiance* envers ses voisins. C'est ici un autre effet des *contacts par implication* et des *contacts par participation*, renforcer un *sentiment de confiance* entre individus. Ajoutons que les *relations de courtoisie* permettent elles aussi de construire un *sentiment de confiance* vis-à-vis le projet de ruelle verte et ceux qui le portent.

En résumé, pour engendrer ces types de relation, l'implication et la participation des riverains sont indispensables : sans implication aucune activité qui permet une intégration sociale, et sans participation, aucun contact n'est possible.

4.2.2.3 Relation avec l'espace et relations entre voisins

Nous avons vu jusqu'à maintenant que la ruelle est perçue comme un *espace de jeux*, principalement par les enfants-riverains et les parents-riverains. À ce type d'espace s'en ajoutent d'autres qui cohabitent au cœur de la ruelle verte. Cette section permet

de mettre en lumière trois éléments. Premièrement, les autres types d'espace qui existent au sein d'une ruelle verte. Deuxièmement, la manière dont les **relations entre voisins** participent à la construction symbolique de ces types d'espaces. Troisièmement, l'impact que les relations de voisinage négatives ont sur la *ruelle perçue*.

Participer aux différents événements qui se tiennent dans la ruelle oriente la représentation qu'on se fait de cet espace. Les *relations conviviales* et les *relations de partage et d'entraide* qui s'y tiennent et qui y naissent participent à l'orientation de ces représentations. Nous dénotons quatre types *d'espaces symboliques* qui se construisent ainsi : l'*espace de participation*, l'*espace convivial*, l'*espace de réseau* et l'*espace village*. Notons que ces types d'espace s'ajoutent à l'*espace de jeux* présenté plus haut.

En premier lieu, la ruelle comme *espace de participation* est associée à la participation des riverains aux différents événements. C'est un espace dans lequel les riverains ont la chance de participer activement à la vitalisation de la ruelle verte tout en réaffirmant leur intérêt pour le projet. La photo de la figure 4.6 prise par le participant 3 et le commentaire qui l'accompagne mettent en relief ce type d'espace :

Pour moi ça ça représente l'action communautaire, ça représente l'esprit d'appartenance. Ça appartient à tous cette ruelle-là. J'avais même invité, tu peux choisir quand tu invites les gens, c'est ouvert à tous, si y'a quelqu'un d'un autre arrondissement qui veut venir on n'est pas fermé sur nous-mêmes. Mais pour moi ça ça représente la participation de tous, le goût d'être ensemble, d'embellir son espace, d'être conscientisé sur l'importance de l'espace qu'on partage pis que mon arrière de cour ça m'appartient, mais si tu vois un carton de jus vide tu le ramasses pis tu le mets dans ton recyclage à toi... (Participant 3)

Figure 4.6 : *Espace de participation* : journée de corvée dans une ruelle verte – Participant 3



Le participant ajoute ici un point important. La participation crée un *sentiment d'appartenance et d'appropriation* par rapport à la ruelle verte. On sent que la ruelle est un lieu de communauté dont on fait partie. On a alors envie de s'y investir, de l'entretenir. L'*espace de participation* est alimenté par la volonté de s'occuper d'un endroit que l'on considère le nôtre.

En deuxième lieu, l'*espace convivial* et l'*espace de réseau* sont intrinsèquement liés l'un à l'autre. L'*espace convivial*, c'est cet espace nouvellement verdi et réaménagé, dans lequel se tiennent différentes activités et événements. C'est un espace qui donne le goût de s'y retrouver et d'échanger avec ses voisins. Ce lien que partage l'*espace*

réseau et l'*espace convivial* est exposé par le participant 8. Il peint au milieu de la ruelle, montrant ainsi la convivialité reconnu de l'espace :

Je me sens d'humeur convivial... Comme je te dis, là on peint, pis on se donne rendez-vous des fois, deux voisines ou trois, on se donne rendez-vous pour aller peindre, surtout les voisines... Mais on se sent d'humeur convivial quand on est là, on est là parce qu'on s'attend à voir du monde. (Participant 8)

La possibilité et la volonté de rencontrer des riverains ainsi que des non-riverains sont directement reliées à cet *espace convivial*. On retrouve dans ce type d'espace plusieurs *relations conviviales* qui peuvent mener, nous l'avons vu, à la création de *relations de partage et d'entraide*. La ruelle verte devient aussi un *espace de réseau* dans lequel les riverains entrent en contact les uns avec les autres. Ils ont envie de se retrouver dans la ruelle, créant au passage un réseau d'entraide. L'*espace convivial* et l'*espace de réseau* se chevauchent. Sans convivialité, aucune rencontre, sans rencontre, aucune solidarité.

En troisième lieu l'occupation de la ruelle participe à la création de l'*espace village*, que ce soit par les activités, par les évènements, par le jardinage ou par les discussions et les échanges. Ce type d'espace fait référence à la perception qu'ont plusieurs riverains d'appartenir à une petite communauté. Prenons une autre citation du participant 8 :

On a une relation très cordiale, ça fait très village en fait. Ça fait... Cette année on l'a pas fait, mais l'année dernière, tous les vendredis soir on sortait pour prendre l'apéro dans la ruelle. On se rencontrait à six heures puis avant de manger, tout le monde amenait sa bouteille de quelque chose, ça a donné lieu à de joyeuses beuveries mêmes, je dis ça en rigolant, mais ça... C'est comme un peu notre parvis d'église, c'est un peu ça l'analogie que je peux faire. (Participant 8)

Dans cet *espace village* on retrouve trois éléments. Tout d'abord, un fort *sentiment d'appartenance et d'appropriation* vis-à-vis la ruelle verte. Ensuite, une implication/participation dans le projet d'un niveau relativement élevé. Finalement de solides liens relationnels entre les riverains qui s'y retrouvent. Ce sont trois éléments indispensables à la création de cet espace symbolique.

Ce qui vient d'être présenté concerne uniquement des situations où les relations de voisinage sont positives, c'est-à-dire lorsque les relations sont au minimum polies, courtoises et sans animosité. Dans un contexte de relations négatives, c'est-à-dire lorsqu'on retrouve du ressentiment et/ou de la colère entre des individus, la vision du projet de ruelle verte ainsi que de l'espace se modifie. La situation du participant 16 représente un bon exemple. Ce dernier n'est pas d'accord avec la manière dont le projet de ruelle verte se déroule dans sa ruelle. Il a donc décidé de se retirer de l'organisation :

[...] Ça vaut pas le coup de mettre de l'énergie à s'engueuler avec le monde pour un truc comme ça, c'est pas l'objectif. Donc s'ils veulent faire leur ruelle verte tout croche, bien regardes, ils l'a feront tout croche et c'est tout. (Participant 16).

De plus, il a vécu quelques désaccords et conflits avec ses voisins pour plusieurs raisons anecdotiques : musique trop forte, place de stationnement... À partir de ce moment, le riverain commence à porter un regard sombre sur ses relations :

On n'a rien à sauvegarder avec ces gens-là, déjà qu'on s'entend pas nécessairement « super » bien avec... Si en plus de ça la manière qu'ils fonctionnent fait qu'on risque de se « pogner » avec, bien tu sais... On va les laisser faire leurs trucs puis... À moment donné on s'est dit que ça vaut pas le coût de mettre de l'énergie là-dedans, parce que d'une part, vue comment ils ont parti leurs projets, ça va capoter, ça va pas fonctionner... (Participant 16).

Résultat, il ne se retrouve quasiment jamais dans la ruelle et n'a aucune volonté de participer aux activités. Il devient difficile pour lui de voir la ruelle comme un *espace convivial* ou encore un *espace village*.

En résumé, cinq types d'espace cohabitent au sein de la ruelle : l'*espace de jeux*, l'*espace de participation*, l'*espace convivial*, l'*espace de réseau* et l'*espace village*. Bien que le premier espace s'adresse majoritairement aux parents-riverains et aux enfants-riverains, les cinq sous-entendent entre autres des relations de voisinage positives. Dans le cas de relations négatives, les riverains peuvent se distancer du projet de ruelle verte et des autres riverains en plus d'être dans l'incapacité de voir la ruelle comme un *espace convivial* ou autre. Ainsi, la qualité des relations entre voisins a un effet direct sur la *ruelle perçue*.

4.2.2.4 Verdissement et relations entre voisins

Le verdissement qui se fait dans le cadre d'un projet de ruelle verte est un autre élément qui a un effet positif sur les relations de voisinage. Deux aspects sont ici en jeu. Premièrement, le verdissement qui améliore l'esthétisme du lieu et participe ainsi à la représentation des riverains quant à la ruelle comme *espace convivial*. Deuxièmement, les journées de plantation qui ont lieu au début de projet de ruelle verte et qui engendrent ce que nous avons nommé un *verdissement social*.

Nous l'avons vu plusieurs fois depuis le début de ce chapitre, la ruelle est vue comme un *espace convivial* par plusieurs riverains. Ce sont entre autres l'atténuation de la circulation, le réaménagement de la ruelle, l'organisation de différents événements (souper) et la présence des activités-jeux (enfants) qui participe à la construction de cette représentation. Le verdissement ajoute un esthétisme dans la ruelle qui participe

aussi à la formation de la convivialité du lieu. Sans cette convivialité, il y a très peu de chance que les riverains aient envie de se retrouver dans la ruelle comme l'explique les participants 2 et 6 :

[...] mais oui, convaincu que la verdure fait la différence, sinon on ne serait pas amené à sortir aussi souvent, on resterait chez nous. Si la ruelle n'était pas verte et que nos cours étaient vertes, je crois qu'on resterait dans nos cours. Sinon ça ne serait pas agréable. (Participant 2)

[...] donc je trouve que nous quand on est dans la ruelle on se sent vraiment bien. C'est comme si on était dans une pièce supplémentaire de notre maison. Et y'a vraiment une esthétique agréable, une organisation de la ruelle qui est agréable aussi, puis je pense que... Oui, je pense que ça rend en fait, c'est sûr que c'est moins gris, c'est tout aussi bétonné, mais on le voit moins. (Participant 6)

Ce que le participant 2 met ici en lumière c'est que le verdissement dans le cadre d'une ruelle verte tend à attirer les gens et à les inciter à investir le lieu. Le participant 6, en plus de montrer son *sentiment d'appartenance et d'appropriation* vis-à-vis sa ruelle, utilise le mot « agréable » pour parler entre autres de ce qu'apporte le verdissement de son espace. Ce mot est utilisé plusieurs fois par les participants lorsqu'ils discutent de l'*espace convivial* qu'est devenue leur ruelle. L'esthétisme et l'attraction qu'engendre le verdissement de la ruelle sont ici deux éléments non négligeables qui influencent indirectement la possibilité de créer des liens entre voisins. Une ruelle conviviale aura beaucoup plus de chance d'engendrer des rencontres et des discussions qu'une ruelle vue par plusieurs comme non conviviale, pour la simple raison qu'on a envie d'y aller.

Il y a aussi une autre manière dont le verdissement interagit avec les relations de voisinage dans le cadre des ruelles vertes. Les projets de ruelles vertes ont cette originalité d'impliquer les riverains dans leurs réalisations concrètes. Par exemple, en

début de projet, on invite les riverains à participer aux verdissements de la ruelle lors de journée de plantation. Ces journées qui arrivent tôt dans la réalisation du projet représentent pour certains riverains une des premières occasions qu'ils ont de rencontrer leurs voisins et pour les autres une occasion de renforcer leurs relations de voisinage. C'est ce que nous appelons ici le *verdissement social*, c'est-à-dire lorsque le processus de verdissement permet de favoriser des rencontres entre individus. Les participants 7 qui ont été rencontrés lors d'une entrevue double montrent bien la concrétisation de ce concept :

Figure 4.7 : *Verdissement social* : journée de plantation dans une ruelle verte – Participants 7



Ouais, tsé, tu vois tout le monde qui met la main à la pâte. Tu vois mon père ici qui a 70 ans, pis là, y'a la petite fille ici avec la poucettes là, des gens de toutes les générations aussi. [...] Oui, donc c'est... Le lien avec le bien-être, dans ce cas-ci, je trouve que c'est justement, solidifier les relations humaines. Je pense que ça a beaucoup contribué à ça. (Participant 7)

Ce que les participants 7 montrent bien est qu'en plus de renforcer les liens entre riverains, les journées de plantation favorisent aussi des *contacts intergénérationnelles* et des *contacts interculturelles*. Ajoutons que les participants mettent en évidence que le bien-être qui leur est apporté par les relations de voisinage s'accroît lors de ces « activités-plantation ». Cet élément sera abordé plus loin dans ce chapitre, disons seulement pour le moment que la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte est particulièrement influencé par la qualité des relations entre voisins.

On ne retrouve pas le *verdissement social* que lors de journées de plantation. En fait, plusieurs interventions différentes de verdissement existent au sein d'une ruelle verte. On peut par exemple effectuer de l'excavation pour pouvoir planter en pleine terre le long de la ruelle ou construire des bacs à fleurs pour y planter une multitude de végétaux. Quoi qu'il en soit, une fois planté, ces végétaux doivent être arrosés et entretenus, il en revient à la responsabilité des riverains d'effectuer ces tâches. Cet entretien devient un autre moment qui permet aux riverains d'alimenter leurs relations et d'échanger entre eux. C'est précisément ce qu'expose le participant 5 :

On lance un regroupement des gens qui ont leurs plates-bandes, pour l'entretenir ensemble. On va motiver des gens pour une journée à sortir pour faire l'entretien de la plate-bande et pour se retrouver. (Participant 5)

Le verdissement influence ainsi les relations entre riverains de trois façons. Premièrement, en rendant l'espace plus accueillant et esthétique. Les riverains sont alors tentés de se retrouver dans cet *espace convivial* et d'échanger entre eux. Deuxièmement, les journées de plantation, lors desquels les riverains participent à la plantation de végétaux dans la ruelle, permettent de créer de nouvelles relations ou d'entretenir celles-ci. Troisièmement, la responsabilité qui incombe aux riverains de

s'occuper des végétaux plantés lors de la journée de plantation est une autre occasion pour eux de se retrouver jardinant. Les deuxièmes et troisièmes éléments sont des exemples concrets de *verdissement social*, c'est-à-dire la manière dont le verdissement d'un espace peut engendrer la rencontre de plusieurs individus pendant le processus de plantation et suivant celui-ci. Cette rencontre favorisant la construction et l'entretien de liens sociaux.

4.2.2.5 Activités-repas/5à7 et relations entre voisins

Nous avons vu en début de chapitre que les enfants-riverains investissent la ruelle par les jeux, et ce parfois même avant le projet de ruelle verte. Ce type d'activité favorise les rencontres entre parents-riverains qui surveillent les enfants au sein de la ruelle. Nous avons aussi soulevé que cette activité se situe sous la bannière d'*activités spontanées*, c'est-à-dire des activités que l'on retrouve dans la ruelle et qui se font sans organisation préalable. Les repas ou 5 à 7 effectués au sein de la ruelle demandent quant à eux une certaine préparation. La **catégorie activités-repas/5à7** réfère aux commentaires des riverains concernant les différents repas, « potluck » et 5 à 7 organisés au sein de la ruelle. Ces genres d'activités engendrent, elles aussi, des rencontres entre riverains, mais à un autre niveau. C'est le point principal qui sera abordé ici : les repas de ruelle sont indispensables aux riverains qui n'ont pas d'enfants pour pouvoir s'intégrer à la communauté de la ruelle verte.

Contrairement aux **activités-jeux** qui s'adressent principalement aux enfants et à leurs parents, les repas et 5 à 7 au sein de la ruelle s'adressent plus largement à tous. Elles sont l'occasion pour les riverains sans enfants d'investir la ruelle, de se joindre à la communauté de la ruelle verte et d'échanger avec les autres riverains. Le participant 2 le montre bien, les parents-riverains se retrouvent « par défaut » dans la

ruelle, mais les riverains sans enfants doivent avoir un niveau d'organisation de base pour engendrer des rencontres entre riverains dans la ruelle. :

Oui c'est ça. Ben j'ai vraiment été à l'origine de la première fête des voisins. Les gens m'ont dit « Ahh ça nous fait tellement plaisir de se retrouver, quand nos enfants étaient petits on se retrouvait par défaut dans la ruelle, mais depuis qu'ils ont grandi y'a plus rien. On aimerait ça réitérer l'expérience, pourquoi pas dès le mois d'août? ». Feck au mois d'août j'ai réorganisé une épluchette de blé d'Inde. (Participant 2)

Les activités de repas et de 5 à 7 sont considérées de manière générale comme des *activités organisées*, donc des activités qui demandent une préparation de base. Les *activités organisées* favorisent dans cette optique des *contacts par évènements*, c'est-à-dire des contacts entre riverains qui se font principalement lors de ces repas/5à7. De ces contacts naissent les mêmes types de relations que nous avons présentées plus haut, soit les *relations conviviales* et les *relations de partage et d'entraide*. Le participant 11 nous en donne un bon exemple à la page 95 en nous parlant d'un cliché qu'il a pris dans le cadre des entretiens.

Lors de ces évènements, l'emphase n'est plus mise que sur les enfants au sein de la ruelle. C'est un moment pour rencontrer les nouveaux voisins ou pour renforcer des relations déjà existantes. Les riverains sans enfants y trouvent aussi leurs comptes, en pouvant participer à une activité qui les concerne à part entière.

Figure 4.8 : *Activités organisées* : un repas dans une ruelle verte – Participants 11



Oui, ça c'est notre dernier « party » de ruelle. Ça aussi pour moi, tu sais, c'est le fun qu'on ait la chance de faire cette grande fête-là. À ce moment-là quand on fait le « party » de ruelle souvent, on fait connaissance avec des nouveaux locataires, des nouveaux voisins qu'on ne connaît pas. Donc ça donne accès à des gens qui sont autour, de se connaître, puis-là ça renforce un sentiment de confiance, de sécurité, dans notre voisinage... Parce que là on sait qui qui habite où, puis on sait que « lui, il pourrait m'aider », parce que maintenant on se connaît, on a échangé quelque chose ensemble. (Participant 11)

Pour résumer, les **activités-repas/5 à 7** permettent des *contacts par évènements* et favorisent des *relations conviviales* et des *relations de partage et d'entraide*. De plus, ils tendent à s'adresser à tous et non seulement à une population de la ruelle en particulier. Considérant qu'un des objectifs des ruelles vertes est la création d'une petite communauté au sein d'une ruelle, ces *activités organisées* sont essentielles à l'intégration de tous les riverains dans cette communauté.

Nous avons donc vu dans cette section quatre éléments importants. Premièrement, l'implication dans un projet de ruelle verte et la participation aux différents évènements sont indispensables à la continuité et à la vitalité du projet ainsi que pour engendrer des relations entre voisins, quelles qu'elles soient. Les conflits entre voisins peuvent détruire la volonté d'une personne de s'impliquer ou de participer à quoi que ce soit en rapport avec le projet. Deuxièmement, on retrouve quatre types d'espaces que revête la ruelle pour les riverains : l'*espace de participation*, l'*espace convivial*, l'*espace de réseau*, l'*espace village* et l'*espace de jeux*. Pour que ces représentations des riverains puissent se construire, la ruelle doit entre autres devenir un lieu sécuritaire et esthétique. De plus, elle doit être perçue par les riverains comme accueillante et chaleureuse. Troisièmement, le verdissement est un des processus qui peut influencer cette perception d'une ruelle accueillante en ajoutant à l'esthétisme de l'espace. De plus, il permet d'engendrer des rencontres de riverains lorsque des journées de plantation sont organisées. On parle alors de *verdissement social*, c'est-à-dire quand l'action de verdir devient un vecteur de création de liens sociaux. Quatrièmement, les repas et/ou les 5 à 7 planifiés dans la ruelle sont d'autres types d'activités que l'on retrouve dans l'univers des ruelles vertes et qui sont considérés comme des *activités organisées*. Ceux-ci demandent une organisation de base pour voir le jour et s'adressent à tous riverains dans la ruelle. C'est ici une opportunité pour les riverains sans enfants de se retrouver au sein de la ruelle avec les autres voisins et de s'intégrer activement au projet de ruelle verte.

4.2.3 Catégorie « Verdissement »

Nous avons vu jusqu'à maintenant qu'en plus de permettre les rencontres des riverains et le renforcement des liens sociaux, le verdissement permet de créer un lieu plus esthétique et convivial. Nous voyons dans cette section quatre autres effets qu'apporte le verdissement d'une ruelle. En premier lieu, le processus de

verdissement est un vecteur de conscientisation environnemental des enfants. En deuxième lieu, le verdissement de la ruelle favorise plusieurs types de sentiments et d'émotions spécifiques ressentis chez les riverains. En troisième lieu, l'implication post-verdissement des riverains est nécessaire pour que le processus engendre un effet d'esthétisme. En quatrième lieu, le processus de verdissement permet d'avoir un impact sur la *ruelle perçue* chez les automobilistes qui l'emprunte comme voie de circulation.

Tableau 4.4 : Cooccurrences principales de la catégorie « Verdissement »

Verdissement (157 occurrences)	
	Nombre de cooccurrences
Relations entre voisins*	44
Enfants	39
Bienfaits de la nature/végétation**	39
Implication	36
Sentiments-Émotions	35
Circulation	34
Relations avec l'espace	33
Limites - Ruelles Vertes	23
Activités-Jeux	17

*Cette cooccurrence a déjà été abordée dans la partie précédente.

**La catégorie « bienfaits de la nature/végétation » possède sa propre partie. Elle sera abordée plus loin.

4.2.3.1 Enfants et Verdissement

Nous l'avons observé en début de chapitre, plusieurs parents-riverains affirment que le verdissement de la ruelle ne doit pas venir interférer avec le jeu des enfants, commentaire que l'on retrouve principalement dans les catégories **activités-jeux** et **limites – Ruelles Vertes**. Le participant 11 nous le rappelle :

[...] Je trouve ça vraiment le « fun » que les enfants puissent faire du vélo. Donc okay, peut-être que si ça les empêchait de faire du vélo dans la ruelle, bien je trouverais ça plate. (Participant 11)

Néanmoins, les participants ciblent aussi des avantages pour leurs enfants à évoluer au sein d'un processus de verdissement dans leur ruelle. On parle ici d'*éducation relative à l'environnement (ERE)*. Dans ce contexte, l'*ERE* est faite par l'entremise des activités de verdissement comme les journées de plantation. Le concept fait référence à un exercice qui permet de sensibiliser et éduquer les individus sur l'importance de l'augmentation de la végétation en milieu urbain en termes d'îlot de chaleur, de réchauffement climatique, d'esthétisme, etc. On souhaite ainsi reconnecter les individus à la nature, comme l'affirme le participant 14 :

En fait on parle de nous, mais c'est surtout pour les enfants aussi. Si tu peux reconnecter les enfants à la nature et pas les mettre dans des blocs de béton en permanence, comme père pour moi maintenant, ça serait vraiment important. (Participant 14)

Cette importance se reflète aussi lors du travail d'entretien des nouvelles plantations. C'est le contact des enfants avec celles-ci qui importe aux parents, comme on l'observe dans le cliché du participant 3 à la page 99 accompagné d'une description de la photo faite par le participant. Pour lui, l'objectif est de faire prendre conscience à son enfant de la provenance de la végétation et de l'implication nécessaire à leur croissance. Indirectement, ce qu'il lui transmet aussi est une vision positive associée au verdissement urbain et à la présence de végétation dans la ruelle.

Figure 4.9 : *Éducation relative à l'environnement* lors de l'entretien de nouvelles plates-bandes – Participants 3



C'est chez nous, c'est la grande plate-bande comme je te dis de 20 par 6 pis c'est mon fils qui arrose. De conscientiser les plus jeunes au verdissement ça fait partie du projet aussi. [...] Arroser, prendre soin, voir des choses partir petit et grandir. (Participant 3)

On observe ainsi que pour les parents-riverains, le processus de verdissement d'une ruelle permet d'éduquer les enfants sur la provenance des végétaux et l'effort nécessaire à leur survie. Ce qu'on leur procure à ce moment est une vision positive de la végétation urbaine, en insistant sur l'importance d'en prendre soin.

4.2.3.2 Implication et Verdissement

Nous l'avons vu plus haut, la participation et l'implication des riverains dans le projet de ruelle verte et tout ce qui l'entoure sont essentiels à sa continuité et sa survie. De

plus, s'impliquer dans le verdissement de la ruelle, particulièrement lors des journées de verdissement, permet aux riverains de se rencontrer et de renforcer leurs relations de voisinage. Nous ne reviendrons pas sur ces éléments précédemment présentés. Un seul aspect est abordé dans cette section, l'importance de l'implication des riverains dans le verdissement pour favoriser l'esthétisme associé aux nouvelles plantations.

L'entretien des nouvelles plantations par les riverains fait partie intégrante du processus de verdissement d'une ruelle verte. En effet, suivant les premières phases du projet terminé, ce n'est pas les employés de la ville qui s'occupent de préserver la nouvelle ruelle verte, ce sont les citoyens. Le participant 4 nous explique ici la manière dont l'organisation des tâches est faite dans ce contexte :

[...] c'est l'arrondissement qui effectue des travaux d'excavation, qui fournissent la terre puis une partie des végétaux [...] Chaque personne adopte une plate-bande, c'est un projet citoyen dans le fond. (Participant 4)

L'arrondissement fournit donc une aide pendant le projet, mais c'est aux riverains d'entretenir la nouvelle ruelle verte. Comme le note le participant 4, l'adoption d'une plate-bande par chaque riverain qui le veut bien est une des manières de procéder pour s'assurer que chaque plate-bande est bien entretenue, du désherbage à l'arrosage. Cette implication est essentielle à l'image que les riverains veulent projeter de la ruelle. Par exemple, nous avons parlé plus haut que pour plusieurs riverains, le verdissement de la ruelle permet d'augmenter l'esthétisme du lieu. Comme on l'observe dans cette citation, c'est entre autres l'entretien qui permet à cet esthétisme d'apparaître :

Oui, on appelle ça des plates-bandes avec les excavations, puis on a rajouté les pots. Puis... Mais à certains endroits y'a quand même de grands arbres qui font de l'ombre quand même... Et y'avait pas vraiment de fleurs, bien des fleurs sauvages comme les cosmos, qui poussent n'importe où, c'est facile là. Mais un

peu n'importe quoi, là c'est un peu plus... On voit que c'est ciblé. Et on est obligé, c'est nouveau là, mais on entretient. C'est ça. Donc c'est entretenu, c'est joli. (Participant 5)

Le participant 5 soulève ici deux éléments quant à l'esthétisme du lieu. D'abord, que celui-ci est alimenté par l'entretien des nouvelles plantations : « c'est entretenu, c'est joli ». Ensuite, qu'il est influencé par le type de végétation qu'on retrouve dans la ruelle. Dans une ruelle verte, une végétation ciblée, c'est-à-dire une végétation qui apparaît suite à un processus de verdissement et qui est voulue, engendrera particulièrement un effet esthétique. Pour que cet effet demeure, l'implication des riverains dans l'entretien des plantations est indispensable.

On observe donc que l'entretien de végétaux par les riverains est intrinsèque au processus de verdissement d'une ruelle. Sans celui-ci, les plantations et leur effet d'esthétisme ne peuvent survivre. La végétation ciblée étant le type de végétation dans une ruelle verte qui a le plus de chance d'ajouter cet esthétisme.

4.2.3.3 Sentiments-Émotions et Verdissement

La catégorie **sentiment-émotions** fait ici référence aux sentiments et/ou émotions qu'un participant ressent vis-à-vis un ou des éléments du projet de ruelle verte. Il est clair jusqu'à maintenant que le verdissement d'une ruelle verte peut influencer les relations entre riverains, mais aussi la représentation des riverains de leur ruelle. Dans ce contexte, ces représentations de riverains s'accompagnent souvent de sentiments et d'émotions personnels. Trois sentiments sont donc relevés à partir de cette cooccurrence, un *sentiment de fierté*, un *sentiment de frustration* et un *sentiment de bien-être*.

Tout d'abord, nous observons un *sentiment de fierté* provenant du fait d'avoir accompli le projet de ruelle verte en général avec l'aide des autres riverains, comme l'exprime le participant 7 :

Je me sens fier aussi de nous autres, de notre projet pis de voir le monde comment ils embarquent. (Participants 7)

Nous retrouvons ce même sentiment lorsqu'il est question du verdissement effectué dans la ruelle. C'est ce qu'on observe dans cette citation :

Oui j'ai une satisfaction dans le sens qu'on a fait quelque chose qui a demandé beaucoup d'effort beaucoup de notre personne, même si c'est pas de l'argent, pour en arriver là et y'a une certaine fierté. Après, faut que ça continue, faut que ça évolue. Le verdissement en lui-même on pourrait faire mieux, c'est difficile comme je te le disais au départ parce que ça dépend pas que de nous. (Participant 5)

Le participant 5 soulève ici deux éléments importants. Premier élément, la fierté ressentie par rapport au verdissement provient beaucoup plus de l'effort collectif que les participants ont réussi à mobiliser que du verdissement à proprement parler. Autrement dit, c'est la fierté d'avoir accompli le verdissement par la mobilisation de l'effort et l'intérêt de plusieurs riverains. Deuxième élément, le processus de verdissement peut mener à un *sentiment de frustration* lorsque les attentes reliées à celui-ci ne sont pas atteintes. Comme le mentionne le participant 5, ce sentiment est accentué par le fait que le niveau de verdissement dans une ruelle dépendra beaucoup de l'arrondissement dans lequel la ruelle se trouve. Le montant qu'elle est prête à investir dans l'excavation et la plantation y jouent pour beaucoup.

Ensuite, le verdissement favorise aussi un *sentiment de bien-être*. Prenez par exemple le participant 3. Il affirme que même sans verdissement il se retrouverait quand même dans la ruelle avec les autres riverains. Nous lui demandons alors s'il croit qu'il manquerait quelque chose si on retirait ce verdissement :

C'est sûr que ça serait moins le fun. C'est sûr que ça serait moins le fun pis moins beau, pis c'est du béton, ça l'aide, ça aide ce sentiment-là d'être bien.
(Participant 3)

Ce qu'il affirme ici est que la végétation lui procure beaucoup plus de bien-être qu'un espace bétonné pourrait le faire. Ceci dit, il n'explique pas précisément pourquoi le verdissement favorise un *sentiment de bien-être*. Le participant 5 nous donne ici un début de réponse :

C'est sûr que le bien-être que je peux avoir, c'est quand je me promène, je regarde ma ruelle, je regarde mes plantes, je suis satisfaite parce que c'est beau.
(Participant 5)

Encore une fois, c'est le côté esthétique de la végétation qui refait surface. Toutefois, ce n'est pas uniquement la beauté des plantations qui favorise un *sentiment de bien-être*. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, l'entretien des végétaux par les riverains est indispensable dans un projet de ruelle verte. Ce que le participant 5 cible ici c'est l'implication qui se trouve derrière la beauté de la végétation. Autrement dit, le bien-être du participant vient de l'aspect esthétique, mais aussi de sa conscience de l'implication qui se cache derrière celui-ci : « je suis satisfaite parce que c'est beau ». L'utilisation du mot « satisfaite » n'est pas anodin. On s'exclame rarement devant un paysage de nature sauvage « C'est si beau, je suis tellement satisfait! ». La beauté de la végétation dans la ruelle procure de la satisfaction au

participant parce que cette beauté dénote le succès du projet et parallèlement l'implication d'un nombre minimal de riverains.

En résumé, le processus de verdissement, de la plantation à l'entretien des végétaux, en plus d'influencer la perception des riverains par rapport à la ruelle, leur fait ressentir trois types de sentiments. Les sentiments de fierté concernant l'implication des riverains dans le processus de verdissement, les sentiments de frustration concernant les attentes vis-à-vis le verdissement de la ruelle et le produit final et les sentiments de bien-être qui sont associés à l'aspect esthétique du verdissement et l'implication qui se cache derrière.

4.2.3.4 Circulation et Verdissement

La circulation automobile cohabite de manière problématique avec certaines activités, comme nous l'avons vu plus haut. Par exemple, les **activités-jeux** sont bouleversés par cette circulation, on craint alors pour la sécurité des enfants lorsqu'ils jouent dans la ruelle. La cooccurrence des catégories thématique **circulation** et **verdissement** permet d'ajouter deux autres éléments concernant la circulation automobile au sein d'une ruelle verte. Premièrement, les dangers de la circulation qui alimente la volonté d'avoir une ruelle verte. Et deuxièmement, le verdissement qui agit sur la *ruelle perçue* et favorise un ralentissement des automobilistes au sein de celle-ci.

Nous observons ici que contrairement à la croyance populaire, les raisons des participants de vouloir une ruelle verte sont variées, parfois hiérarchisées et ne concernent pas uniquement le verdissement. Par exemple, pour les participants 1 et 3, la circulation automobile dans la ruelle passe avant le verdissement :

Ça nous a permis un peu de boucler la boucle, parce que nous la raison principale c'était vraiment l'apaisement de la circulation et avec la peinture au sol on a pu mettre des gros signes à l'entrée des ruelles qui disaient « Lentement ». (Participant 1)

Avec mon chum... Nous on a eu un enfant en 2011, donc deux ans après qu'on ait acheté et on passait beaucoup de temps dans la ruelle, pis on trouvait que c'était... Justement notre semi-détaché tombe sur la ruelle en « H » ou en « L » et le bas du « L » c'était utilisé par les voitures comme une voie de contournement des « stops » et des lumières. Puis on trouvait que c'était dangereux pour les enfants. Donc, avant même le verdissement notre but initial c'était de ralentir ou de stopper la voie de contournement sur la ruelle. (Participant 3)

Les dangers de la circulation sont souvent une des raisons principales pourquoi les riverains veulent une ruelle verte. Il est évident que cela dépend du contexte. Dans une ruelle où il y a peu de circulation automobile, il est peu probable que les riverains veuillent s'attaquer à cet enjeu. Au contraire, une ruelle avec beaucoup de circulation suscitera un *sentiment d'inquiétude* qui influencera les raisons de s'impliquer dans un projet de ruelle verte. Nous avons déjà dit que beaucoup de parents-riverains s'impliquent sur le comité de ruelle. Que la problématique de la circulation automobile passe en premier pour eux n'est pas un hasard, c'est ce que nous montrent les participants 1 et 3 qui sont parents-riverains. C'est la sécurité de leurs enfants qu'ils voient ici en jeu.

Bien évidemment, cela ne veut pas dire que le verdissement est évacué. D'autres participants ne hiérarchisent pas nécessairement les deux, ils mentionnent plutôt qu'ils veulent travailler sur l'apaisement de la circulation et le verdissement. En fait, certains mentionnent même qu'ils peuvent travailler sur l'apaisement par le verdissement. On l'observe dans ce commentaire du participant 14 :

Et puis j'ai l'impression que petit à petit ça change un peu le... La culture. Si tu as du béton partout je peux imaginer que les gens trouvent normal de prendre leur voiture et de rouler vite. Si tu commences à avoir de moins en moins de béton et de plus en plus de verdure même si tu laisses la place aux voitures, tu passes le message que la ruelle n'est pas pour les voitures, mais aussi pour d'autres activités. Le verdissement progressif peut aider à faire ce « shift » dans la tête des gens, au fur et à mesure. (Participant 14)

Ce « shift » dont parle le participant, c'est ce que nous avons nommé la *ruelle perçue*. Pour lui, le verdissement permet de changer la perception des automobilistes vis-à-vis la ruelle. Dans ce contexte, l'automobiliste doit comprendre qu'il est toléré, mais que la ruelle n'est plus qu'un espace de circulation, mais un *espace de jeux*, un *espace convivial*, un *espace village*, etc.

Ainsi on observe deux tendances. La première concerne les raisons de vouloir une ruelle verte. Certains riverains veulent atténuer la circulation dans la ruelle bien avant de vouloir verdir l'espace. La hiérarchisation est claire dans leur propos. La deuxième tend à effacer cette hiérarchisation. Le verdissement devient un allié dans l'atténuation de la circulation. On s'attaque alors à la *ruelle perçue* par les automobilistes. Pour les riverains concernés, le verdissement permet ici de modifier la perception que les automobilistes ont de la ruelle comme *espace de circulation*. On croit alors que cette modification influence la vitesse à laquelle les automobiles roulent dans la ruelle verte.

Cette partie a donc permis de soulever quatre éléments essentiels à l'analyse. Premièrement, le verdissement d'une ruelle est une occasion pour les riverains de sensibiliser les enfants à l'importance de retrouver de la végétation en milieu urbain. Deuxièmement, l'implication des riverains dans le processus de verdissement, de la plantation à l'entretien des végétaux, est essentielle pour que ce processus engendre l'effet d'esthétisme recherché par les riverains. Troisièmement, trois types de

sentiments sont soulevés par les riverains lors du processus de verdissement. Les riverains qui participent activement au verdissement, lors des journées de plantation par exemple, ressentent un *sentiment de fierté* en lien avec ce qu'ils ont accompli. Suivant les plantations, un *sentiment de bien-être* est ressenti par les riverains lorsqu'ils soulèvent l'esthétisme de celles-ci. Dans ce cas, l'esthétisme montre une implication des autres riverains quant à l'entretien des végétaux et c'est principalement ce qui procure ce *sentiment de bien-être*. Lorsque les attentes des riverains concernant le verdissement de la ruelle ne sont pas satisfaites, un *sentiment de frustration* est ressenti. Quatrièmement, pour certains riverains le verdissement sert à modifier la *ruelle perçue* des automobilistes qui y circulent. Les conducteurs en viennent alors à se représenter l'espace autrement que seulement comme un espace de circulation. Le verdissement agit ici comme un *symbole d'appropriation*, c'est-à-dire un symbole qui montre la présence des riverains dans la ruelle et l'utilisation qu'ils en font. Le tout invitant les automobilistes à ralentir.

4.2.4 Catégorie « Sentiments-Émotions »

Plusieurs sentiments et émotions ont été identifiés tout au long de la présentation des catégories et cooccurrences. La présente section élabore davantage sur ces sentiments et émotions en ciblant les éléments dans la ruelle qui sont susceptibles d'engendrer des émotions positives comme la *joie* ou des émotions négatives comme la *tristesse* ou la *colère*. Le tout possède une influence sur la représentation du bien-être des riverains. Cinq aspects essentiels sont ici abordés. Premièrement, nous nous intéressons aux sentiments et émotions que les riverains ressentent par rapport à leurs relations de voisinage. Une grande importance est accordée à ces relations qui répondent à un besoin de briser l'anonymat en ville. Deuxièmement, on s'intéresse à l'état psychologique dans lequel certains riverains se retrouvent lorsqu'ils sont en contact avec la végétation dans la ruelle et en milieu urbain. Cet état concerne

principalement ce que nous appelons les Effets de Restauration (EDR), c'est-à-dire les effets de la végétation sur l'atténuation du stress et/ou la restauration de l'attention. Troisièmement, nous voyons que le bien-être des enfants est essentiel au bien-être de leurs parents et à l'émotion de joie qui l'accompagne. Quatrièmement, nous soulignons le rôle de l'implication dans la construction d'un *sentiment de communauté* et d'un *sentiment d'appartenance*.

Tableau 4.5 : Cooccurrences principales de la catégorie « Sentiments »

Sentiments-Émotions (85 occurrences)	
	Nombre de cooccurrences
Relations entre voisins	40
Bienfaits de la végétation	39
Verdissement*	35
Enfants	28
Relation avec l'espace	24
Implication	23
Échange de services/Partage	11
Circulation	11
Activités-Entretien	11

*Cette cooccurrence a déjà été abordée dans la partie précédente.

4.2.4.1 Relations entre voisins et Sentiments-Émotions

Nous avons déjà mentionné que dans le cadre des relations tissées dans la ruelle verte, un *sentiment de confiance* s'installe entre les riverains, c'est ce que rappelle le participant 14 :

Puis on a une connaissance entre voisins, on se connaît maintenant entre voisins, on se connaissait pas avant et surtout on a une confiance qui s'est installée dans la ruelle, qui a ses limites, ça veut pas dire qu'on est prêt à faire n'importe quoi ensemble, mais y'a plus de confiance maintenant, qu'avant et ça

nous permet d'envisager de faire des choses qu'on ne pouvait pas envisager par le passé. (Participant 14)

Ce *sentiment de confiance* se construit en parallèle avec un *sentiment de communauté*, ressenti particulièrement lors des activités-souper/5à7 comme nous l'avons déjà mentionné. Pour certains riverains ces deux sentiments répondent aux besoins de briser le *sentiment d'isolement et d'anonymat* engendré par les villes. Les participants 3 et 8 nous le confirment :

Parce que vraiment là, on est tricoté serré, on a du fun, on se retrouve, on se fait confiance, on se fie l'un sur l'autre [...] Vraiment, j'ai un sentiment sincère de communauté dans notre ruelle pis ça vient combler un besoin de pas être seule en ville. (Participant 3)

Pis ça nous permet aussi d'amalgamer les gens, quand y'a quelqu'un de nouveau qui arrive on va le rencontrer pis lui dire « regardes on a une page pour se tenir au courant de ce qui se passe, ça te tentes tu de... »... Pis dès que les gens se sentent moins anonymes ils se sentent insérés dans un tissu urbain qui est là, c'est pas la ville anonyme, c'est vraiment un tissu urbain où il y a des gens, des vraies gens, ça marche super bien [...] c'est hyper chouette... (Participant 8)

Cette réponse explique pourquoi les riverains tiennent autant à rencontrer leurs voisins dans le projet de ruelle verte. Aucun participant n'a parlé de sa ruelle verte sans mentionner le fait qu'ils communiquaient maintenant beaucoup plus avec ses voisins, à quelques exceptions près. En surface ce qu'on observe c'est la présence des *sentiments de confiance et de communauté*. Toutefois, ces sentiments se développent en réponse à des *sentiments d'isolements* et une volonté de briser l'anonymat en ville. L'amélioration des relations entre voisins est un des aspects qui influence directement la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte. En effet, une émotion de joie se manifeste lorsque les riverains traitent des relations qui se sont développées positivement dans la ruelle. Néanmoins, ces émotions ne sont pas toujours énumérées

par les riverains. Voyez, en contre-exemple, la perception d'un riverain qui n'a pas réussi à engendrer des relations de voisinage lors du projet de ruelle verte. On demande au participant 4 si ses relations avec ses voisins se sont modifiées positivement suite au projet :

Non pas vraiment. C'est ce que je trouve un peu dommage, parce que tsé, pour moi le verdissement c'est plus que juste verdissement/environnement. C'est un endroit pour se réapproprier les lieux publics un peu, en profiter, faire des activités, culturelles, ou un espace de jeux pour les enfants. (Participant 4)

L'incapacité de créer des relations significatives avec ces voisins engendre un *sentiment de déception*. Plus encore, le participant montre bien que sans ces nouveaux types de relations, il est difficile d'occuper la ruelle en y instaurant des activités. Ce *sentiment de déception* est accentué par le fait que le riverain possède déjà des attentes vis-à-vis ce que doit apporter une ruelle verte. Le sentiment apparaît quand celles-ci ne sont pas atteintes.

Les relations de voisinage sont ainsi très importantes pour les riverains. Dans le contexte de relations positives, un *sentiment de confiance*, un *sentiment de communauté* et une *émotion de joie* émergent. Ceux-ci surgissent face à la volonté des participants de briser l'anonymat de la ville et de s'attaquer au *sentiment d'isolement* qui peut y être relié. La qualité des relations entre voisins engendrés dans le cadre du projet de ruelle verte a un impact direct sur la représentation du bien-être des riverains. Dans ce contexte, les relations entre voisins favorisent de fortes émotions et de forts sentiments.

4.2.4.2 Bienfaits de la végétation et Sentiments-Émotions

Il a été précisé précédemment que le processus de verdissement engendre un *sentiment de bien-être* chez les riverains. Celui-ci provient de l'esthétisme des nouvelles plantations, qui participe à la construction d'un *espace convivial* ainsi que de la satisfaction d'observer l'implication des voisins et de participer personnellement à l'entretien des plantations. La catégorie **Bienfaits de la végétation** réfère ici à un élément lié à la végétation qui est mis de l'avant par le participant et qui renvoie à un bienfait écologique, social ou psychologique. Par exemple, nous avons vu comment le processus de verdissement engendre des bienfaits sociaux, entre autres au travers du *verdissement social*. Cette section sera donc destinée aux bienfaits écologiques et psychologiques. Deux éléments sont mis en relief. D'abord, nous observons que les ruelles vertes comme îlots de fraîcheur favorisent un *sentiment de confort* chez les riverains. Ensuite, l'on constate la présence d'EDR en contexte de ruelle verte, principalement l'atténuation du stress qui est ici en jeu.

La ruelle verte est perçue comme un allié dans la lutte aux îlots de chaleur par plusieurs riverains. Ici, les participants 5 et 7 évoquent la fraîcheur apportée par la végétation urbaine :

Ça devrait être encore plus pis partout, de mettre de la végétation. Ça met de l'ombre... Des arbres là, quand t'as des arbres, t'as de la fraîcheur l'été, l'hiver c'est le soleil parce que les feuilles tombent. Je veux dire, c'est naturel pour le bien-être de tous, c'est... C'est ça. Quand on est dans un stationnement on crève de chaud, l'été dans un stationnement, pas d'arbres, rien, c'est horrible. Y'a personne qui se sent bien sur un stationnement. (Participant 5)

Pis aussi, on ne le dit pas depuis le début, mais, un de nos objectifs là-dedans c'était aussi de répondre aux îlots de chaleur en ville [...] Quand les arbres vont être matures et qu'il y aura un peu plus d'ombre, ça va être un petit lieu un peu rafraichissant. (Participants 7)

Dans ce contexte, c'est la recherche du *sentiment de confort physique* qu'on dénote principalement. La recherche d'ombre lorsque les participants se trouvent dans la ruelle le montre bien, comme le démontre cette citation du participant 4 :

Souvent l'été on sort les chaises pliantes de camping pis on s'installe dans le parking en arrière « slash » ruelle. C'est comme une place où il y a du soleil à sept heure, souvent y'a des arbres pour avoir de l'ombre, donc c'est une place ou on « chill » souvent. (Participant 4)

Fait intéressant, les îlots de chaleur sont rarement l'élément que les riverains mettent de l'avant en premier lorsqu'ils sont questionnés sur les changements entre la ruelle standard et la ruelle verte. Ainsi, le *sentiment de confort physique* quand il est retrouvé est apprécié, mais est rarement ce que les riverains recherchent en premier lieu dans un projet de ruelle verte.

D'ailleurs, on dénote un EDR principal dans la ruelle verte, l'atténuation du stress. C'est principalement un *sentiment de quiétude* qui s'observe dans ce contexte. Celui-ci est ressenti de deux manières dans la ruelle verte. La première manière, lorsque les riverains se questionnent sur ce qu'apporte la verdure dans un milieu urbain (leur ruelle). Les propos des participants 6 et 13 en sont un bon exemple. Pour le participant 6, c'est principalement la vie qu'apportent la présence et la croissance de la végétation dans la ruelle qui le rend serein et lui procure un *sentiment de quiétude*. Pour le participant 13, la végétation dans la ruelle et en milieu urbain est synonyme de relaxation et de réconfort :

Moi je pense que oui, ça apporte quelque chose, ça apporte de la vie. Moi je pense que ça apporte quand même de la sérénité. Je trouve que de retourner vers quelque chose d'aussi simple dans notre société actuelle, que de voir une plante, qui grandit qui s'embellit qui t'offre de l'oxygène... J'ai l'air ésotérique, mais bref. Moi je pense que ça apporte la base de la vie là. (Participant 6)

Dans le sens que pour moi et je suis convaincu que pour d'autres, on se sent juste mieux si quand on se balade dans le voisinage on n'est pas entouré de béton, mais entouré de verdure et de nature. C'est plus juste, j'imagine, moins stressant, plus calme et réconfortant. (Participant 13)

La logique des propos des participants est tautologique : la végétation urbaine est relaxante parce que la végétation est intrinsèquement relaxante. Les représentations sociales prennent alors toutes leurs importances. On voit que les participants associent la présence de verdure en milieu urbain à des espaces chaleureux pouvant réduire l'anxiété. C'est un excellent exemple qui expose la manière dont les représentations sociales influencent les états psychologiques. Puisqu'une association entre la végétation urbaine et son effet antistress est établie, chaque contact avec ce type de végétation aura l'*effet perçu*. Un *effet perçu* est un effet dont on est persuadé qu'il est réel, que cela soit le cas ou non. L'*effet perçu* ici favorise un *sentiment de quiétude* ainsi qu'une atténuation du stress.

La deuxième manifestation du *sentiment de quiétude* apparaît dans le contact direct avec la végétation, par exemple lors d'activités de jardinage ou d'**activités-entretien**. C'est principalement ce que montrent ces citations des participants 11 et 13 :

Donc la petite verdure comme ça, ça ne remplace pas une forêt, mais, je l'apprécie puis j'apprécie ce que ça apporte de positif d'un point de vue visuel. Puis quand je désherbe ça me... Tu sais c'est peut-être un peu comme de la méditation. (Participant 11)

[...] pis c'est quelque chose qui est apaisant. Moi je reviens de travailler, je me mets les deux mains dans la terre et je décroche complètement. Donc je pense que oui, c'est des petites zones, c'est pas gros, c'est une petite parcelle, mais c'est suffisant pour me faire, comme, me « regrounder » ou me faire évacuer la tête. (Participant 13)

Le participant 11 soulèvent un point que l'on retrouve aussi dans les propos d'autres participants, c'est-à-dire que les nouvelles plantations dans la ruelle verte, dans une large majorité de cas, ne permettent pas de « s'échapper » comme nous le ferions dans des espaces verts sauvages. Le sentiment de se sentir ailleurs qu'en ville, ce qui est bénéfique à l'émergence d'EDR, se présente très peu dans les ruelles vertes. Toutefois, comme lui et le participant 13 l'expliquent, le contact direct lors du jardinage permet de ressentir ce *sentiment de quiétude*. Pour les participants, l'activité contribue à évacuer le stress de la journée et à cesser de se tourmenter avec les petites névroses quotidiennes.

En résumé, les participants mettent l'accent sur deux types de bienfaits associés à la végétation en ruelle verte. Premièrement, les bienfaits écosystémiques, principalement l'atténuation des îlots de chaleur. Dans ce contexte, la recherche d'ombre l'été dans la ruelle dénote une volonté de ressentir un *sentiment de confort physique*. Deuxièmement, les bienfaits psychologiques associés à la végétation, principalement des EDR. C'est surtout l'atténuation du stress qui est mis de l'avant à travers un *sentiment de quiétude* ressenti dans deux contextes. D'abord, lorsque les riverains se trouvent dans le nouvel environnement verdi. Ici les *effets perçus* par les participants jouent un grand rôle dans la construction du *sentiment de quiétude*. Ensuite, lorsque certains participants sont en contact direct avec la végétation, par exemple lors du jardinage. Ce type d'activité leur permet de penser à autre chose, d'oublier les petits tracas de la vie de tous les jours, ce qui les prédispose à ressentir un *sentiment de quiétude*.

4.2.4.3 Enfants et Sentiments-Émotions

Nous avons déjà vu qu'un *sentiment d'inquiétude* est bien présent concernant la sécurité des enfants au sein de la ruelle verte. C'est particulièrement lors des cooccurrences effectuées avec la catégorie **circulation** que ce *sentiment d'inquiétude* se manifeste. On craint alors le risque qu'un enfant soit happé par une automobile. D'autres sentiments-émotions sont observables lorsque les participants traitent des enfants dans la ruelle, principalement une émotion de joie par rapport à ce que les enfants apportent à l'espace.

Par leur simple présence dans la ruelle lorsqu'ils jouent, les enfants vitalisent le lieu. Ce constat est effectué par plusieurs participants, comme ici :

Pis il y a aussi un calme dans la ruelle qu'on n'a pas. Nous en fait on vit jamais là (devant de la maison), on regarde par là tout le temps (derrière). On sort plus souvent par la porte patio... Quand on veut un peu de calme, c'est par là qu'on va (derrière). Il y a le calme et il y a aussi... La ruelle nous apporte un certain bonheur. L'été c'est tellement le « fun », la porte patio est ouverte pis on entend des cris de joies, des enfants qui jouent. C'est vivant pis c'est joyeux. (Participants 7)

Deux éléments importants sont soulevés par le participant 7. D'abord, on voit bien la représentation que celui-ci se fait de la ruelle comme un *espace village*. La ruelle verte est devenue un lieu de vie au quotidien. C'est pourquoi il affirme qu'il « regarde » et « vit » vers l'arrière de l'appartement, c'est-à-dire vers la ruelle. Nous voyons de plus que la vitalisation de l'espace s'effectue entre autres par la présence des enfants. C'est cette présence et l'appropriation de la ruelle par ceux-ci qui favorisent une *émotion de joie* chez le participant. L'émotion de joie des enfants est directement reliée à celle du riverain.

Fait intéressant, on observe ce même constat sur la présence des enfants dans la ruelle chez les riverains qui n'ont pas d'enfants. Par exemple, le participant 15 n'est pas parent :

Moi j'aime ça, parce qu'il y a beaucoup d'enfants quand même, ils jouent beaucoup, beaucoup, pendant l'été et je trouve ça le « fun ». Donc, ça met de l'animation, ça met de la vie, c'est juste du positif. (Participant 15)

Encore une fois, la présence des enfants dans la ruelle ajoute un dynamisme à l'espace. C'est une des raisons qui explique pourquoi les riverains mettent une si grande emphase sur les enfants dans le cadre des projets de ruelle verte. *Les activités organisées* comme les soupers de ruelle permettent certes de créer un noyau villageois et d'engendrer des relations de voisinage, mais elles ne sont pas présentes tous les jours. Ce qui est important pour les riverains est de voir que la ruelle est utilisée, appropriée et conviviale. Quand les enfants se retrouvent dans la ruelle pour jouer, ils répondent particulièrement à ce besoin des riverains de percevoir une ruelle vitalisée. Et puisqu'ils s'y retrouvent presque tous les jours, la perception de la ruelle comme espace vitalisé est renouvelée quotidiennement.

Pour résumer, on observe que la présence d'enfants dans la ruelle participe à la construction de la représentation que les riverains se font du niveau de vitalisation de l'espace. Le jeu des enfants dans la ruelle et le bonheur qu'ils ressentent et exposent aux riverains influencent directement une *émotion de joie* chez ces riverains. L'exposition se fait généralement par des cris et des rires de joie. La perception de la ruelle comme lieu vitalisé s'effectue donc par la présence des enfants, mais aussi par leur état émotionnel lors de cette présence.

4.2.4.4 Implication et Sentiments-Émotions

Nous avons soulevé dans les autres parties de ce chapitre l'importance de l'implication des riverains dans le projet de ruelle verte ainsi que de la participation de ceux-ci lors des activités. Cette implication est essentielle à la viabilité du projet et à son dynamisme. Deux éléments de plus doivent être mis en relief. D'abord, on observe que cette implication a un effet direct sur la représentation du bien-être des riverains. Ensuite, des riverains ressentent parfois un *sentiment de fardeau* face à l'implication dans le projet de ruelle verte. Particulièrement lorsque ceux-ci sentent qu'ils sont seuls à gérer le projet.

La représentation du bien-être des riverains est entre autres influencée par la participation des individus dans les différentes activités. Prenons en exemple ce cliché du participant 5 (figure 4.10). On y voit un chansonnier qui s'était déplacé lors d'une des fêtes de ruelle pour y effectuer une performance. Nous demandons alors au riverain pourquoi cette photo a été prise comme représentation de son bien-être dans la ruelle. Voici ce qu'elle répond :

[...] c'est surtout que c'est n'importe qui qui peut venir, qui va venir s'impliquer, juste pour faire plaisir. C'est le partage de tout le monde qui va pouvoir nous faire réunir, tous ceux qui veulent, dans le voisinage en fait. Par la volonté de quelques-uns, tsé nous, c'est nous le comité qui allons organiser ça pas mal. Donc c'est ça en fait qui fait le bien-être c'est que lui il n'habite pas là, puis il nous a amené de la musique, c'est toujours un bon rassembleur... Un bon rassemblement, la musique. Et ça c'est génial en fait, ça fait découvrir quelqu'un d'autre, quelque chose d'autre, les enfants voient ça justement... C'est ça, c'est ça le bien-être.

...

Pour moi le partage c'est la ruelle verte (...) C'est tout ça, c'est le rassemblement pour partager ensemble. (Participant 5)

Figure 4.10 : *Sentiment d'appartenance* lors d'une fête de ruelle – Participants 5

C'est donc le fait de donner de son temps qui joue une partie importante dans la représentation du bien-être des riverains qui s'impliquent. Dans ce contexte, le chansonnier n'habitait pas dans le quadrilatère de la ruelle, ce qui ajoute à l'appréciation que ressent le participant quant au temps bénévole investi. Ceci dit, on retrouve la même logique lorsqu'un riverain participe au dynamisme des *activités organisées* au sein de la ruelle, que ce soit pour avoir prêté un projecteur lors d'un visionnement, pour avoir participé à l'aménagement d'une patinoire à l'hiver ou simplement parce qu'il entretient la végétation. Nous nous trouvons donc dans une logique de don de temps et d'**échange de services/partage**.

Pour avoir un effet positif sur l'état émotionnel des riverains, l'implication ne doit pas uniquement provenir d'un riverain, mais bien de plusieurs personnes. Dans le cas contraire, on observe un *sentiment de fardeau* apparaître, comme chez le participant 9 :

Vous voyez l'année dernière, l'été dernier j'ai pas eu d'énergie à mettre dans la ruelle et l'autre « gang » qui s'est installé un peu plus loin, eux ils ont pris l'initiative de faire un barbecue dans leurs coins et ils ont invité tout le monde évidemment. [...] je suis tellement contente que d'autres personnes... Ça a été pour moi un grand soulagement, parce que pendant très longtemps les gens comptaient beaucoup sur moi, pis moi à moment donné j'ai dit « bien non ça marche pas là... J'ai pas plus d'énergie que vous... (Participant 9)

S'il revient uniquement à une personne de prendre en charge l'organisation de tout ce qui gravite autour du projet de ruelle verte (souper, activités de projection, fête de ruelle, etc.), il y a un grand risque de désengagement de la part de cette personne. Dans cette situation, le don de temps est à sens unique, c'est-à-dire qu'il provient uniquement d'une ou de quelques personnes. Il devient alors beaucoup plus difficile de ressentir un *sentiment d'appartenance* dans le cadre du projet, dû à l'inaction des autres riverains. Au contraire, c'est un *sentiment de fardeau* qui apparaît et qui affecte négativement la représentation du bien-être.

Une grande importance est donc accordée au temps donné par les individus et la manière dont il se répercutera dans la ruelle. Par exemple, le temps donné pour l'organisation d'une soirée de projection permettra aux riverains de se retrouver autour d'une activité commune et d'échanger un moment ensemble. Dans ce contexte on retrouve un *sentiment d'appartenance* puisque les gens donnent de leur temps pour dynamiser la ruelle considérée par plusieurs comme leur lieu de vie. On retrouve aussi un *sentiment de communauté* au travers du partage de connaissance et de temps. À ces sentiments sont rattachés une *émotion de joie* qui influence positivement la

représentation du bien-être des riverains. Autrement dit, l'implication des uns fait le bonheur des autres. Toutefois, pour en arriver à cet effet positif, l'implication doit provenir de plusieurs riverains et non uniquement d'une personne.

Ainsi, nous avons vu cinq éléments essentiels à l'analyse dans cette partie. Premièrement, la rencontre des riverains dans le cadre du projet de ruelle verte favorise un *sentiment de confiance* et un *sentiment de communauté* recherchés par les voisins. Ces sentiments viennent briser l'état d'isolement et d'anonymat en ville ressenti par plusieurs riverains. Deuxièmement, les participants mettent l'emphase sur deux types de bienfaits de la végétation, soit les bienfaits écosystémiques et les bienfaits psychologiques. Concernant le premier, on parle principalement de la ruelle verte comme îlot de fraîcheur qui engendre un *sentiment de confort physique*. Concernant le deuxième, les participants traitent d'un *sentiment de quiétude* ressenti lorsqu'ils sont exposés à la végétation dans la ruelle et lorsqu'ils sont en contact direct avec celle-ci, entre autres lors d'activités de jardinage. Les *effets perçus* de la végétation jouent ici un grand rôle. Le participant qui considère que plus il y a de végétation dans un milieu urbain, plus ce milieu a tendance à devenir relaxant est prédisposé à ressentir ces bienfaits, puisqu'il croit en leur existence. Troisièmement, la présence d'enfant dans la ruelle affecte la représentation que se font les riverains de l'espace et de leur bien-être. On associe aux cris de joie et de bonheur des enfants, un espace convivial, vivant et vitalisé. Plusieurs participants affirment d'ailleurs ressentir une *émotion de joie* lorsqu'ils perçoivent la présence d'enfants dans la ruelle. Quatrièmement, l'implication des riverains dans le cadre du projet de ruelle verte ou lors d'activités comme une fête de ruelle favorise un *sentiment d'appartenance*. C'est de voir les gens s'impliquer, de les voir faire un don de soi, qui influence cet état sentimental. Toutefois l'implication doit provenir de plusieurs riverains. Si un riverain se retrouve seul à porter le projet de ruelle verte, un *sentiment de fardeau* est ressenti et peut engendrer un désengagement.

4.2.5 Catégorie « Histoire de vie-Enfance »

Jusqu'à maintenant, les analyses de cooccurrences ont été discutées séparément, la dernière partie de ce chapitre se développe de manière différente. La catégorie **histoire de vie-enfance** fait référence aux propos d'un riverain concernant son enfance ou un moment de sa vie qui a eu une certaine influence sur lui ou sur ses perceptions. La catégorie **rapport à la nature** fait référence à la relation qu'un riverain affirme entretenir avec la nature, sa proximité avec celle-ci. Cette catégorie est intentionnellement large et ambiguë. L'objectif a été de voir sur quels éléments les participants s'arrêtaient lorsqu'on leur demandait quel rapport ils entretenaient avec la nature. C'est ici que se situe la différence avec les autres parties du chapitre. Seules deux cooccurrences seront analysées : une avec le **rapport à la nature** et l'autre avec les **relations entre voisins**. Ceci dit, trois autres catégories sont intégrées à la section consacrée la catégorie **rapport à la nature**, soit **bienfaits de la végétation**, **conscience environnementale** et **végétation-ville**. Ces quatre catégories entretiennent effectivement un lien de proximité.

Deux éléments sont mis en relief dans cette section. En premier lieu nous voyons que pour plusieurs participants, les expériences vécues lors de la jeunesse ont eu une influence sur leur rapport à la nature. En deuxième lieu, on observe que le réseau social d'enfance d'un individu et la manière dont il s'est créé ont une influence sur les types de relations que cet individu souhaitera avoir plus tard dans sa vie.

Tableau 4.6 : Cooccurrences principales de la catégorie « Histoire de vie-Enfance »

Histoire de vie-Enfance (33 occurrences)	
	Nombre de cooccurrences
Rapport à la nature	24

Bienfaits de la végétation	7
Conscience environnementale	7
Enfants	6
Végétation-Ville	5
Relations entre voisins	4

4.2.5.1 Rapport à la nature et Histoire de vie-Enfance

Pour une majorité de participants, le rapport à la nature apparaît comme une réflexion sur la proximité avec la nature sauvage et la nature urbaine et l'appréciation qu'ils en font. On se pose alors les questions suivantes : jusqu'à quel point je souhaite habiter en milieu rural ou en milieu urbain? Quel genre d'activité je pratique en nature sauvage et en nature urbaine? Jusqu'à quel point je souhaite retrouver de la végétation dans ma maison, dans la ruelle, dans la ville? Jusqu'à quel point j'associe la nature sauvage et/ou la végétation urbaine à quelque chose de positif? Bien qu'il existe une multitude de perceptions chez les participants, un élément central émane de leurs discours : l'influence des expériences antérieures sur ce qu'ils perçoivent comme leur rapport à la nature.

Prenons le participant 2 en exemple lorsqu'il est questionné sur son rapport à la nature :

J'avoue que j'suis pas très bonne sur la végétation à l'intérieur de ma maison parce que je trouve que le changement de saison c'est dur à gérer, que j'ai des jeunes enfants qui adorent toucher aux plantes. Mais tu vois nous notre cour elle était bétonnée quand on est arrivé et on a tout dé-bétonné pour remettre de la pelouse, du trèfle... De refaire des plates-bandes, on a fait un potager lorsqu'il y en avait pas avant - c'était une personne âgée qui voulait pas entretenir son jardin. Elle avait mis des dalles de béton partout, donc pour moi c'est vraiment important, ça donne beaucoup de fraîcheur, ça permet de déconnecter, surtout quand tu vois mon environnement de travail avec zéro accès à la lumière et la nature (rires). (Participant 2)

On voit donc que l'emphase est mise sur la présence de la végétation dans la maison et dans la cour du participant ainsi que sur les bienfaits qu'elle apporte au participant. Une question de relance demande alors s'il y a une personne ou un évènement qui a pu orienter son rapport à la nature, voici ce qu'il répond :

Excuse-moi je réfléchis... Non en fait, moi j'ai toujours vécu en appartement, zéro verdure. J'étais dans une ville nouvelle qui était pas si mal au niveau verdure, mais j'avais pas accès à un parc en bas de chez moi. [...] mais je l'associe pas à un évènement particulier, non je suis vraiment... Peut-être que c'est mes parents qui me poussaient à aller en vacances dans la nature [...] On avait une maison de vacance sur... Parce que moi je viens de France là, sur une petite île où on circulait à vélo, donc ça ça a aidé beaucoup. Pis on allait souvent en montagne, on ne restait pas en ville pour les vacances [...] Donc oui j'ai toujours été exposé, mais, j'ai pas grandi à la campagne. (Participant 2)

Le participant d'écrit ici sa perception de l'influence que ces contacts précoces avec les espaces verts ont eue sur son rapport à la nature. Ces moments d'enfance sont ciblés par plusieurs participants comme des moments charnières qui ont pu influencer leurs rapports. Les participants 6 et 7 en donnent deux autres bons exemples :

Je pense que le souvenir le plus ancien qui me vient pour cette connexion-là, c'est moi qui grimpe dans les arbres dans ma maison de campagne, enfant, dans un sapin qui était vraiment comme mon refuge. (Participant 6)

Ah moi, j'ai tout le temps été très près... Ma mère, elle m'a habitué de même. Je viens d'une région, on allait tout le temps dans le bois, mon père aussi. Je veux dire, mon père c'est un pêcheur, il avait une terre avant, il bûchait du bois. Je sais pas, ça fait partie de moi. C'est ça qui me tuait aussi en ville, c'est cette absence-là. On est chanceux, on a le privilège de pouvoir s'évader en nature. On a comme un petit chalet, donc on peut y aller et profiter de la nature, mais... Moi ça me manquait énormément ici en ville pis on n'a pas d'espace de jardinage, à part les bacs qu'on s'est construits. Donc c'était ma façon de retrouver un peu ça. (Participant 7)

Le participant 6 traite ici de la connexion qu'il ressent avec la végétation sauvage, en affirmant qu'il y voyait un refuge. Encore une fois, on donne en exemple un moment joyeux de l'enfance associé à la végétation. En ce qui concerne le participant 7, l'influence qu'il attribue à son enfance est on ne peut plus claire. Il a grandi en campagne et était en contact quotidien avec de larges espaces verts. Rendu en milieu urbain, il a de la difficulté à retrouver cette capacité à s'évader en nature due au faible niveau de verdissement du milieu. Cette considération se retrouve aussi dans la catégorie « Végétation-ville » qui fait référence à l'évaluation d'un participant du niveau de végétation qu'il retrouve dans sa ville. L'évaluation ici partiellement négative est atténuée entre autres par le projet de ruelle verte. En effet le participant 7 affirme que dans son implication au cours du projet, il avait comme objectif de « retrouver un peu ça ».

On observe donc deux éléments principaux. En premier lieu, que l'enfance apparaît pour plusieurs participants comme un moment significatif pour la construction de leur rapport à la nature. Nous le voyons ici concernant la catégorie « Bienfaits de la végétation ». Les participants ciblent des bienfaits qu'ils ressentent de la végétation lors de leur enfance qu'ils souhaitent retrouver dans leur lieu de vie urbain du moment. En deuxième lieu, le niveau de végétation en ville recherché par les participants s'inscrit aussi dans cette logique de *l'influence de l'enfance*, c'est-à-dire que l'on recherche ailleurs un aspect que l'on a vécu avant lors d'un moment de notre enfance. Les projets de ruelles vertes peuvent s'inscrire comme réponse partielle à cette recherche.

4.2.5.2 Relation entre voisins et Histoire de vie-Enfance

Nous venons de le voir concernant le rapport à la nature et les bienfaits de la végétation, l'environnement où les participants ont grandi et ce qu'ils y ont vécu agit

au niveau de la socialisation primaire. Les expériences précoces avec la nature influencent l'évaluation qu'un individu fera de cette nature toute sa vie. On retrouve le même processus chez certains participants concernant le besoin de tisser des relations avec les autres riverains.

On observe que c'est surtout chez les participants qui ont grandi en région que cet élément est souligné. Par exemple, les participants 3 et 7 qui traitent de leurs relations d'autrefois :

Pis en plus comme tu sais je suis de Rimouski, je suis régional, les voisins nous on se parle entre nous en région... Je retrouve ma région dans un microcosme de quadrilatère. Je me sens dans un réseau de support ou de complicité... Pis on a la chance aussi que la plupart des enfants ont le même âge. (Participant 3)

Pis moi je viens des régions, de Rimouski pis d'un petit village même, pis ça me manque des fois, ça me manquait de pas connaître mes voisins, de pas saluer mes voisins à l'épicerie ou en tk, bref. Ça me manquait un peu cet aspect-là. Puis je me suis dit bon, je vais commencer à faire des fêtes de voisin, donc c'est comme ça que ça a commencé. On a fait comme une fête de ruelle là... (Participant 7)

Les expériences relationnelles passées agissent comme éléments socialisateur. Ils forment la vision de l'individu quant à ces relations, à leurs utilités et à ce qu'ils lui apportent. Des expériences relationnelles positives influencent la volonté d'un participant à recréer ces mêmes relations plus tard dans sa vie. Cela peut paraître banal, mais c'est ce qui orientera la façon d'agir d'un individu. En effet, une personne qui cherche à créer constamment de nouveaux liens interagira différemment qu'une personne qui souhaite rester anonyme dans son quotidien.

Il arrive d'ailleurs que les relations entre voisins soient vues par les riverains comme une compensation en réponse à l'impossibilité de retrouver un élément vécu antérieurement. Par exemple, ces propos du participant 11 :

Bien moi je viens de la Côte-Nord, quand j'étais jeune j'habitais en avant de la forêt puis... J'habitais dans une ville, mais ma maison était en bordure de l'autoroute, bien pas de l'autoroute, mais de la route, puis de l'autre côté c'était la forêt d'épinette, puis je m'imaginai que cette forêt-là elle se rendait jusqu'au Pôle Nord. Donc, j'y avais accès, puis on allait jouer dans le bois, puis en arrière de chez nous y'avait aussi un genre de rond-point puis probablement qu'il y avait pas... Il y avait plein de sentiers puis c'était aussi mon terrain de jeu... Puis j'ai des très bons souvenirs d'avoir eu accès à ça. Donc là, j'habite dans un milieu densément urbain, c'est vraiment le contraire de ce dans quoi j'ai grandi. Puis en même temps, même si j'ai eu beaucoup de joie à vivre ça, ce à quoi j'ai accès maintenant, même s'il y a moins de forêts, c'est compensé par le fait que ça me donne accès à ces gens-là. (Participant 11)

La difficulté de trouver des espaces vert large et dense de proximité est atténuée par les relations que le riverain s'est tissées dans le cadre du projet de ruelle verte. On peut alors parler d'un *élément de compensation*. Le concept fait référence à un élément qui représente pour un individu un remplacement acceptable d'un autre élément passé qu'il aimerait retrouver.

Nous avons donc vu dans cette partie deux éléments essentiels. Premièrement, les participants mettent une grande emphase sur leurs expériences passées comme ayant eu une influence significative sur leur relation avec la nature, particulièrement lors de l'enfance. C'est cette influence qui oriente le niveau de verdissement qu'ils souhaitent retrouver dans leur milieu de vie et leur perception quant aux bienfaits de la végétation. Deuxièmement, on observe la même logique concernant les relations de voisinage. Un participant qui a grandi dans un environnement où il avait un large réseau social tentera de retrouver la même chose plus tard. Dans les deux cas, nous le verrons dans l'analyse, la ruelle verte permet de répondre à ces deux recherches.

4.3 Synthèse

Ce chapitre a permis d'effectuer un compte-rendu exhaustif de la dynamique d'une ruelle verte. Le prochain chapitre sur l'analyse des résultats permet de se pencher spécifiquement sur les éléments qui concernent les objectifs principaux de ce mémoire. Nous avons vu dans ce chapitre que le verdissement d'une ruelle permet de changer les perceptions des gens vis-à-vis la ruelle. Ce changement de perception concerne plusieurs éléments : la circulation automobile, la transformation de la ruelle en *espace convivial*, le sentiment de bien-être ressenti dans la ruelle, etc. Nous observons aussi comment les processus de verdissement dans une ruelle verte permettent de favoriser le développement de relations sociales entre riverains, ce que nous avons appelé le *verdissement social*.

Ainsi, le verdissement d'une ruelle s'accompagne d'autres considérations soulevées par les riverains. On pense ici particulièrement à l'importance pour les participants de retrouver l'implication des autres riverains, à l'importance de développer des relations de voisinage dans le cadre du projet ou à l'importance de l'enjeu de la circulation au sein de la ruelle. L'importance de ces enjeux provient entre autres du processus de socialisation qu'ont vécu les individus tout au long de leur vie. Par exemple nous avons vu comment les relations sociales lors de l'enfance et l'adolescence ont une influence sur le type de relations que nous souhaitons avoir plus tard dans notre vie. Ce faisant, certains riverains recherchent une proximité avec leurs voisins qu'ils ont eus autrefois dans un autre cercle social.

En contexte de ruelle verte ce n'est pas uniquement le verdissement qui vient influencer la représentation du bien-être. Nous élaborons sur cette question dans le prochain chapitre.

CHAPITRE V

ANALYSE DES RÉSULTATS

5.1 Introduction

Les projets de ruelles vertes de l'île de Montréal ne concernent pas que le verdissement des ruelles. Les riverains eux-mêmes ont soulevé ce point directement et indirectement lors des entrevues. En fait, le processus de verdissement entretient des liens étroits avec d'autres éléments significatifs pour les riverains, comme l'implication du plus grand nombre, la création et l'entretien des relations de voisinage et la tenue d'activités dans la ruelle. Le but de ce chapitre consiste à revenir sur les objectifs de la recherche en insistant sur ces liens étroits et la manière dont ces derniers participent à construire la représentation du bien-être des riverains¹³. Rappelons donc que l'objectif principal de ce mémoire est de **comprendre les effets de l'augmentation de la végétation d'une ruelle sur la représentation du bien-être des riverains**, c'est-à-dire la manière dont les riverains perçoivent leur bien-être. À cet objectif, s'ajoutent trois objectifs secondaires :

Premier objectif secondaire : Analyser l'influence du verdissement d'une ruelle sur les relations sociales des riverains.

¹³ Les termes en italiques dans ce chapitre représentent toujours les catégories conceptuelles présentées au chapitre IV.

Deuxième objectif secondaire : Analyser les émotions et sentiments ressentis par les riverains dans le cadre de la ruelle verte et comprendre leurs impacts sur la représentation du bien-être.

Troisième objectif secondaire : Analyser la manière dont la socialisation primaire et la socialisation secondaire participent à la construction de la représentation du bien-être.

En prenant ces sous-objectifs comme ligne directrice, nous voyons premièrement que le verdissement, par la marque esthétique qu'il laisse dans la ruelle, a un effet sur l'intérêt des riverains à l'utiliser comme un *espace convivial*. C'est-à-dire un espace qu'on utilise pour effectuer plusieurs activités quotidiennes ainsi que pour se rencontrer. Pensons par exemple aux soupers de ruelle, aux 5 à 7 en fin de journée ou tout simplement à l'utilisation de la ruelle comme *espace de jeu* par les enfants. Le processus de verdissement dans la ruelle verte représente une occasion pour les riverains de se connaître et de tisser des liens. C'est l'implication directe des riverains dans ce processus qui engendre ces nouveaux contacts relationnels. Deuxièmement, nous observons que les émotions/sentiments affectent différemment la représentation du bien-être en fonction du contexte dans lequel ces émotions/sentiments émergent. Plus le contexte sera important pour le riverain, plus l'émotion ou le sentiment qu'il ressent dans ce contexte agira avec force sur son bien-être. Troisièmement, nous voyons que l'importance qu'accorde un riverain à différents éléments du projet (verdissement, relations sociales, circulation, etc.) est en partie déterminée par ses attentes qui se construisent lors des différents stades de sa vie (enfance, adolescence, âge adulte).

La conclusion principale de ce mémoire est que le processus de verdissement en ruelle verte ne sert pas uniquement à embellir la ruelle, il permet d'engendrer des

relations sociales et de créer une communauté. Ce sont là deux effets qui ont une grande influence sur la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte.

Le chapitre est développé en six points : (1) le verdissement comme transformation de l'espace; (2) le verdissement qui favorise la construction des liens sociaux; (3) l'importance pour les riverains des relations de voisinage; (4) l'importance de la relation entre les émotions/sentiments ressenties par les riverains et le contexte déclencheur; (5) les expériences passées qui participent à la construction des attentes et des perceptions du présent; (6) la représentation sociale du bien-être qui constitue une phase mouvante aux multiples facettes. Dans ce sixième point, on retrouvera une version plus développée du schéma de départ sur la *Dynamique de la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte*.

5.2 Le verdissement d'une ruelle, une transformation de l'espace

L'effet du processus de verdissement sur la dynamique d'une ruelle verte, autant sur les relations que sur les activités, passe d'abord et avant tout par une transformation symbolique du lieu. Avant le début du projet, les riverains possèdent déjà une perception de leur ruelle. Par exemple, il a été soulevé à mainte reprise par plusieurs participants que la problématique de la circulation automobile a été un enjeu majeur dans leur projet de ruelle verte. La ruelle est alors vue comme un espace dangereux dans lequel on craint pour la sécurité des enfants qui y jouent. La perception de la ruelle comme un espace dangereux diminue le désir de s'y retrouver, que ce soit pour jouer ou tout simplement pour y circuler à pied ou en vélo.

C'est suivant l'augmentation de la végétation ainsi que les modifications physiques de l'espace comme le blocage des entrées, qu'on voit apparaître d'autres types de

perception vis-à-vis la ruelle. Comme nous l'avons observé au chapitre V, cinq types d'espaces font leur apparition au travers des représentations des riverains : l'*espace de participation*, l'*espace convivial*, l'*espace de réseau*, l'*espace village* et l'*espace de jeux*. Comme le souligne le participant 6, le verdissement ajoute un esthétisme à la ruelle, un esthétisme qui donne envie de s'y retrouver. S'ajoute parfois à cet esthétisme le blocage de la ruelle qui permet de ne plus craindre pour la sécurité des enfants et qui augmente la volonté des riverains d'utiliser l'espace sans être dérangé par le passage automobile. Peu importe le type d'espace énuméré ci-haut, c'est l'implantation du projet de ruelle verte qui engendre d'abord une modification des perceptions de l'espace. Ce n'est pas un hasard si plusieurs participants soulèvent le fait qu'ils se retrouvent beaucoup plus dans la ruelle depuis sa transformation en ruelle verte. La ruelle passe d'un espace inintéressant ou dangereux à un *espace convivial*, entre autres à l'aide du verdissement ciblé. C'est un espace que l'on a envie d'occuper et d'investir. C'est par les expériences et les sensations vécues dans la ruelle (*ruelle vécue*) que les perceptions de l'espace se modifient (*ruelle perçue*). Autrement dit, la prise de conscience concrète de l'augmentation du verdissement ciblé dans la ruelle, lors d'une simple promenade par exemple, participe à la construction d'une perception d'un espace plus esthétique et convivial.

Ce changement de perception a un impact sur l'utilisation que les riverains font de la ruelle. Par exemple, les enfants qui utilisent la ruelle comme un *espace de jeux*. Même si ceux-ci jouent dans la ruelle, avant même parfois que le projet de ruelle verte voie le jour, l'augmentation du verdissement ajoute un aspect sécuritaire qui fait que les parents ont moins de réticence à laisser aller jouer les enfants dans la ruelle. L'aspect sécuritaire du verdissement se développe principalement par l'augmentation du nombre de gens qui empruntent la ruelle comme voie piétonne et s'y retrouvent quotidiennement lors d'activités organisées comme les soupers de ruelle, les 5 à 7 et les visionnements de film. L'aspect sécuritaire se construit aussi à partir de

l'appropriation de l'espace. Par exemple, quelques participants ont soulevé l'hypothèse que l'augmentation de la végétation peut avoir un effet sur la vitesse des automobiles. Le processus de verdissement laisse des marques dans la ruelle, des symboles d'appropriation, c'est-à-dire des éléments physiques qui renseignent sur le type d'occupation et d'activité qu'on retrouve dans l'espace en question. Ces symboles envoient le message aux automobilistes que la ruelle est occupée par des riverains et qu'il est très probable qu'on y retrouve des enfants. À partir de cette prise de conscience, on est poussé à ralentir. On retrouve ces traces partout dans l'organisation urbaine. C'est le même principe qui est à l'œuvre dans les rues piétonnes, le changement physique du pavé étant un symbole d'appropriation. C'est un autre exemple de la dynamique des concepts de la *ruelle vécue* et la *ruelle perçue*.

Le verdissement de la ruelle par la lutte aux îlots de chaleurs participe aussi à la construction d'un *espace convivial*. Soulevée plusieurs fois par les participants, l'ombrage apporté par la végétation dans la ruelle, quand son développement le permet, participe à la construction de la ruelle comme *espace convivial*. En effet, on dénote un *sentiment de confort physique* dans le discours de riverains, principalement associé à l'aspect « rafraichissant » du verdissement. La possibilité pour les riverains de retrouver une certaine fraîcheur dans la ruelle, ajoute à la convivialité de l'espace.

Bien que ce *sentiment de confort physique* participe à construire une représentation positive du bien-être chez les riverains, c'est d'abord le changement dans la perception de l'espace qui aura le plus grand effet sur la représentation du bien-être. La reconnaissance de la ruelle comme un espace intéressant et vitalisé influence un changement dans la dynamique de la ruelle, par exemple au niveau des relations de voisinage comme nous le voyons dans la prochaine section.

5.3 Le processus de verdissement, une construction et un maintien des liens sociaux

La transformation d'une ruelle en *espace convivial* par le verdissement a un effet significatif sur les relations de voisinage, pendant et après le projet de ruelle verte. C'est le *verdissement social* qui est au centre de cette dynamique relationnelle. Ce concept signifie que le processus de verdissement a comme effet de briser l'anonymat en permettant la construction de nouveaux liens sociaux et d'un large réseau de solidarité. Dans le cadre d'une ruelle verte, on retrouve les signes du *verdissement social* dans deux situations particulières.

Premièrement, lors des journées de plantation, les riverains sont invités à planter des végétaux dans la ruelle (vivaces, arbres, fleurs, etc.). L'objectif n'est pas seulement d'embellir la ruelle ou d'impliquer la population riveraine, c'est aussi un moment pour les participants pour se rencontrer et discuter entre eux, certains pour la première fois. On apprend à connaître les voisins, à reconnaître l'entourage. Il s'agit-là d'un *contact par participation*, c'est-à-dire que la création de liens sociaux se fait par la participation à une activité commune. Dans les ruelles vertes, c'est une des activités idéales pour briser la gêne entre voisins. Ces contacts participent à la construction de *relations de courtoisie*. À ce stade, on se reconnaît et on se salue quotidiennement, par politesse et gentillesse. Il n'est pas rare en contexte de ruelle verte de voir ces relations évoluer vers des *relations conviviales*, autrement dit, des relations chaleureuses et amicales. Les parents ayant à cœur de faire participer leurs enfants au processus de verdissement, ces derniers trouvent aussi leur compte lors de ce genre d'activités. Par exemple, si l'enfant ne joue pas encore dans la ruelle, les journées de plantation peuvent servir de premières rencontres avec les autres enfants de la ruelle. Ces premières rencontres participent à la construction du tout premier réseau social des enfants-riverains qui s'établit parfois avant l'entrée à l'école. L'intégration précoce des enfants dans un groupe et le sentiment de se sentir accepté dans ce

groupe sont des aspects indispensables à leur santé. Effectivement, rappelons que l'OMS considère que le bien-être social est un élément important de la santé d'un être humain. Autrement dit, l'individu doit se sentir intégré dans un groupe et doit pouvoir interagir positivement avec les membres qui le constituent.

Deuxièmement, une fois la plantation effectuée, il revient aux riverains d'entretenir les végétaux (désherbage, arrosage, etc.). Cet entretien est une autre chance pour les riverains de se rencontrer, d'échanger et de dynamiser leurs relations. Plusieurs participants ont en effet mentionné que l'entretien des végétaux était une occasion de rencontrer des gens dans la ruelle. Dans certains cas, les riverains s'organisent pour sortir au même moment et pour prendre soin des végétaux tous ensemble. On observe donc que les ruelles vertes sont caractérisées par le *verdissement social*. Il participe à cette transformation de la ruelle en *espace convivial* et en *espace de participation*, c'est-à-dire des espaces où les gens échangent quotidiennement et peuvent s'impliquer activement. À ce stade, un *sentiment d'appropriation et d'appartenance* commence à se développer. Ce sont les riverains qui ont embelli de leurs propres mains la ruelle et ce sont eux qui s'en occupent et qui assurent sa pérennité. C'est cette responsabilisation et cette autonomisation de l'action qui engendre un *sentiment d'appropriation*. Ce n'est plus une ruelle, c'est notre ruelle, notre fierté. Les relations quotidiennes participent parallèlement à construire l'*espace village*, c'est-à-dire une petite communauté à laquelle on sent qu'on appartient ainsi que l'*espace réseau*. On retrouve entre autres au sein de cet espace des *relations de partages et d'entraides*. Les riverains commencent à s'entraider, de la garde d'enfant à l'échange de conseil en passant par l'échange d'ingrédients manquants, une solidarité de ruelle se révèle.

C'est dans cette dynamique qu'apparaît l'occupation quotidienne de la ruelle par des *activités organisées*. L'*espace convivial* nouvellement verdi devient attrayant. Les

riverains ont une plus grande envie de s'y retrouver. On y organise des 5 à 7, des projections de films et des soupers en plein milieu de la ruelle. On ne se gêne pas dans ce contexte pour bloquer l'espace avec des tables et des chaises, après tout, c'est notre espace. Ces activités sont d'autres occasions pour les riverains de renforcer leurs relations¹⁴. Ce sont des moments particulièrement importants pour les riverains n'ayant pas d'enfants. Contrairement aux parents-riverains qui se rencontrent aussi lors du jeu des enfants dans la ruelle, les riverains sans enfants ont besoin de ces *activités organisées* pour renforcer leurs relations sociales et les faire évoluer vers des *relations conviviales* une fois les premières phases de plantations et d'aménagement du projet terminé.

Pour que le processus de verdissement agisse comme créateur de relations sociales, la participation des riverains doit être au rendez-vous. Dans une ruelle verte, c'est principalement la participation des riverains dans le processus qui a un effet sur les relations de voisinage. En participant à une activité commune, les riverains interagissent entre eux et apprennent à se connaître. Par la suite, dû à l'obligation d'entretenir eux-mêmes la végétation dans la ruelle, les rencontres quotidiennes entre riverains deviennent inévitables, même si ce n'est que pour élaborer un plan d'arrosage. Parallèlement émerge un *sentiment d'appropriation et d'appartenance* influencé par les *relations conviviales* quotidiennes et l'augmentation des activités. D'une ruelle standard à une ruelle verte, on en vient à être moins méfiant vis-à-vis l'espace. Elle n'est plus un lieu dangereux ou inintéressant. Elle devient cet *espace village*, une petite communauté dans laquelle on vit quotidienne et l'on se reconnaît.

¹⁴ D'ailleurs, les activités spontanées, principalement le jeu des enfants dans la ruelle, n'ont pas nécessairement besoin du verdissement pour émerger. Le jeu se retrouve parfois déjà dans la ruelle même avant l'avènement du projet de ruelle verte. Dans ce contexte, la volonté première des parents est d'atténuer la circulation pour la sécurité des enfants et non pas de verdir.

5.4 Les relations de voisinage, un élément indispensable dans la représentation du bien-être

Le *verdissement social* a une énorme importance dans le cadre des ruelles vertes. La possibilité pour les riverains de rencontrer leurs voisins et de tisser des liens avec eux n'est pas un élément anodin, c'est l'aspect qui importe le plus dans la construction de la représentation du bien-être. L'importance des relations de voisinage a été soulevée directement et indirectement par quasiment tous les participants. On l'observe d'abord dans les types de photos prises par les riverains. Une majorité de ces photos nous présentent des moments d'échange et de rencontres entre riverains. Même les photos qui nous montrent les types de plantations effectués dans la ruelle sont abordées par certains riverains comme le résultat d'un travail collectif d'une communauté. Rappelons qu'il était demandé aux riverains de prendre des photos qui représentent pour eux le bien-être dans la ruelle. On voit aussi l'importance des relations lorsqu'il est question de l'évaluation générale du projet. Bien que certains riverains se disent plus ou moins satisfaits par le niveau de verdissement dans la ruelle, cette insatisfaction est compensée par les relations qu'ils ont créées dans le contexte de la ruelle verte. Ceci s'explique entre autres par le fait que pour certains riverains le verdissement est une excuse pour favoriser un rapprochement entre voisins. La création et le renforcement des relations agissent comme des *éléments de compensation* par rapport à l'insatisfaction du niveau de verdissement dans la ruelle.

L'importance pour les riverains d'engendrer des relations sociales lors du projet de ruelle verte est même soulignée par ceux qui n'ont pas réussi à en créer. Comme nous l'avons vu au chapitre V, le participant 4 ressent un *sentiment de déception* devant l'incapacité à créer de relations significatives avec les autres riverains. De cette incapacité découle une vision partiellement négative du projet. Le verdissement ne peut alors compenser pour l'échec de création de liens sociaux. Ce n'est pas un hasard s'il est important pour les riverains d'engendrer des relations sociales dans le

contexte de la ruelle verte. Sans ces relations, il devient difficile de s'approprier la ruelle, d'y organiser des activités, d'y échanger quotidiennement, etc. Il ne suffit donc pas d'un changement de perception par rapport à la ruelle pour permettre la création d'une petite communauté de ruelle. Le plus grand pas à faire n'est pas de planter les végétaux dans la ruelle, mais d'avoir ce premier contact avec « l'autre ». On doit briser cet anonymat réconfortant en milieu urbain pour pouvoir s'impliquer avec cet « autre » dans un projet collectif. Les journées de plantation peuvent aider à développer ces premiers contacts. Un projet de ruelle verte réussi pour les riverains est un projet qui a engendré ou amélioré des *relations conviviales* ou au minimum, des *relations de courtoisie*.

Autre point décisif concernant la dynamique relationnelle dans une ruelle verte, la qualité des interactions entre voisins et la gestion des différends. Les conflits entre riverains ne sont pas rares dans les ruelles vertes. Ils peuvent aller du petit désaccord à un conflit généralisé qui durera des mois voire des années. Ces conflits ont comme souche une diversité de situations. Cela peut être la musique trop forte qui dérange un voisin, une place de stationnement inadéquate, une mésentente sur la direction du projet de ruelle verte, etc. Peu importe la situation, le résultat dépend de la manière dont le conflit est géré par les parties. Des conflits désamorçés par des discussions courtoises et des compromis permettent de garder une *relation de courtoisie* de base. À l'inverse, un conflit qui s'envenime, comme nous le raconte le participant 17 concernant une situation de musique trop forte, a toutes les chances d'engendrer des effets négatifs sur les relations de voisinage. Rappelons que ce participant avait eu l'impression de se faire parler et traiter incorrectement par son voisin lorsqu'il avait mis sa musique trop forte. S'ajoutent à cela les conflits qui se développent par rapport à la direction du projet de ruelle verte et son sentiment de ne pas être écouté par le comité de ruelle. Le tout se développa vers un désengagement quasi total face au projet de ruelle verte. Que ces deux situations de conflit soient reliées ou non, là n'est

pas le point. Avoir l'impression de ne pas être respecté et écouté par ces voisins, que ce soit pour une situation anodine ou lors de discussions sur la direction d'un projet, mènera très probablement à un désengagement vis-à-vis la collectivité. Nul n'a envie de s'impliquer dans un groupe qui ne le considère pas. Dans ce contexte, les liens sociaux se dissolvent, la représentation du bien-être est affectée négativement et c'est un *sentiment de frustration* qui émane. Les groupes de participants à un projet de ruelle verte doivent être conscients de l'impact qu'ils peuvent avoir sur l'engagement et le désengagement d'un individu dans le projet.

La possibilité de créer des *relations de courtoisie* et des *relations conviviales* dans le cadre d'un projet de ruelle verte a un impact décisif sur la représentation du bien-être des riverains. Principalement puisqu'ils sont à la base de la petite communauté de ruelle et tout ce qu'on y retrouve (activités, solidarité, appropriation). Un projet de ruelle verte permet de dépasser les *relations de courtoisie*. En apprenant à se connaître lors des activités de verdissement et en participant à l'appropriation collective de la ruelle, les riverains ont de grandes chances de créer des *relations conviviales* ainsi que des *relations de partage et d'entraide* entre eux. Pour ce faire, la qualité des relations joue un rôle important. Les conflits relationnels, tout dépendants de la manière dont ils sont gérés, peuvent avoir des effets néfastes sur la qualité des relations entre voisins et l'engagement dans le projet. Autrement dit, les projets de ruelle verte augmentent les chances de tisser des relations plus profondes, mais ne les assurent aucunement.

5.5 Émotions, sentiments et contexte déclencheur

Outre la qualité des relations sociales en contexte de ruelle verte, les émotions et les sentiments ressentis participent aussi à la construction de la représentation du bien-

être. Toutefois, toutes les émotions et tous les sentiments n'agissent pas sur le bien-être avec la même force. On doit ici prendre en compte l'importance du contexte déclencheur, c'est-à-dire les éléments dans la ruelle qui font ressentir des émotions aux riverains (relations sociales, niveau de verdissement, activités, circulation, etc.).

Nous avons soulevé dans la section précédente que la création et l'amélioration des liens sociaux sont des éléments extrêmement importants pour les riverains, et ce parfois même plus que le verdissement en soi. La force que les émotions ont sur la représentation du bien-être s'inscrit dans ce constat. Si un riverain considère plus important de tisser des liens que d'augmenter drastiquement la végétation dans la ruelle, les émotions positives liées à l'amélioration des relations de voisinage auront beaucoup plus d'influence sur le bien-être que le verdissement.

C'est précisément ce qu'on observe. Plusieurs participants ont affirmé ressentir un *sentiment de déception* vis-à-vis le niveau de verdissement de leur ruelle. Ce sentiment s'accompagne parfois d'une émotion de *tristesse*. Plusieurs riverains souhaiteraient augmenter le verdissement de leurs ruelles, mais pour de multiples raisons comme le besoin de stationnement ou la circulation automobile, ils se trouvent dans l'incapacité de le faire. Cette déception est atténuée dans plusieurs cas par l'*émotion de joie* ressentie par rapport aux nouvelles relations tissées dans le cadre du projet. À l'inverse, une émotion de *tristesse* et un sentiment de *déception* ressenti par rapport à l'échec de la création de nouveaux liens avec les autres riverains sont rarement atténués par une satisfaction du verdissement de la ruelle. Nous l'avons observé chez le participant 4, lorsque celui-ci s'est dit déçu de ne pas avoir amélioré ces relations avec les autres riverains. Il dépeint un portrait général négatif du projet de ruelle dû à cette attente non réalisée.

Bien qu'une grande emphase soit mise par les riverains sur les relations sociales dans le cadre de la ruelle verte, le verdissement occupe tout de même une partie importante pour certains d'entre eux. Ainsi nous voyons que des riverains affirment ressentir un *sentiment de bien-être* et une atténuation du stress dans la ruelle nouvellement verdie ainsi qu'un *sentiment de fierté* par rapport au travail accompli. La hiérarchisation des relations sociales par rapport au verdissement s'effectue à partir des attentes que les riverains se construisent au tout début du projet. À titre d'exemple, la construction de nouvelles relations de voisinage occupe une énorme place dans ces attentes. Plus l'attente est importante pour le riverain, plus les émotions ressenties par rapport à cette attente auront de la puissance sur la représentation du bien-être.

À l'importance du contexte déclencheur s'ajoute l'importance du statut sociodémographique des riverains. Tout dépendant du statut, certaines émotions ressenties envers un élément dans la ruelle seront décisives pour la représentation du bien-être. Par exemple, nous avons observé à maintes reprises que pour les parents-riverain la sécurité des enfants dans la ruelle est un enjeu crucial. Cet enjeu, tant qu'il n'est pas réglé leur fait ressentir une grande *anxiété*. Ils craignent principalement que leurs enfants soient impliqués dans un accident avec une automobile. Lorsque l'on réussit à atténuer ou interdire la circulation, les parents-riverains se sentent beaucoup plus rassurés. Parallèlement, un riverain sans enfant peut penser qu'il est important de sécuriser la ruelle pour le jeu des enfants. Toutefois, l'impossibilité de s'attaquer à cet élément l'affectera moins négativement qu'un parent d'un enfant qui joue quotidiennement dans la ruelle.

En somme, les attentes des riverains quant à leur ruelle verte sont reliées au contexte déclencheur des émotions. Ce sont ces deux aspects qui déterminent la force qu'une émotion positive ou négative peut avoir sur la représentation du bien-être. Dans un projet de ruelle verte, quatre éléments principaux favorisent de fortes émotions.

Premièrement, les relations entre voisins. Nous avons observé précédemment que si les riverains n'arrivent pas à renforcer leurs liens sociaux lors du projet de ruelle verte, c'est un grand *sentiment de déception* qui se fait ressentir. Ce dernier s'accompagne d'une vague perception d'échec du projet. De plus, un conflit sérieux entre voisins qui perdure mène à un *sentiment de frustration* et une *émotion de colère*. Ce sont deux situations qui ont un grand impact négatif sur la représentation du bien-être des riverains. Deuxièmement, la présence d'une petite communauté. Il ne suffit pas d'entretenir des *relations conviviales* avec ces voisins, on doit occuper l'espace avec eux, les rencontrer quotidiennement, partager des moments entre riverains dans la ruelle. Ce qui est alors en jeu c'est la ruelle comme *espace village*. L'impression d'appartenir à un groupe qui nous considère, à une petite communauté qui s'entraide, favorise un *sentiment d'appartenance*. La ruelle devient un petit village où on se croise, on se rencontre, on discute, on joue et on s'entraide. Ce sentiment a un effet positif indéniable sur la représentation du bien-être. Troisièmement, l'implication des riverains dans le projet de ruelle verte. Que l'implication se fasse au niveau du comité de ruelle ou plutôt au niveau de la participation aux soupers dans la ruelle, les riverains sont très sensibles à son importance. Ils comprennent en effet que sans cette implication, aucune ruelle verte n'est possible et cela comprend l'amélioration des relations, la création d'une petite communauté et la présence d'une multitude d'activités et d'évènements. Dans ce contexte, un grand *sentiment de fierté* et une *émotion de joie* sont ressentis par plusieurs participants lorsqu'ils constatent un haut niveau de participation dans leur ruelle. Les riverains le remarquent lors des journées de plantation, mais aussi en portant une attention à la manière dont les nouveaux végétaux sont entretenus. En effet, des plates-bandes bien entretenues dénotent un bon niveau d'implication. Quatrièmement, la présence et le bien-être des enfants dans la ruelle. Les enfants sont souvent au cœur des projets de ruelle verte. Ils y jouent quotidiennement même avant que le projet soit aménagé. Ici l'importance pour les parents est que les enfants trouvent leurs comptes dans le projet. Ces derniers doivent pouvoir jouer dans la ruelle et le faire de manière sécuritaire. La sécurité des enfants

est un enjeu qui crée beaucoup d'anxiété chez les parents-riverains, tant qu'il n'est pas abordé. Bien que cette considération concerne particulièrement les parents-riverains, les riverains sans enfants soulignent eux-aussi l'importance de la présence des enfants dans la ruelle. Beaucoup ont mentionné que cette présence les rend *heureux* puisqu'elle amène de la vitalité dans la ruelle. On mentionne alors les cris de joie et l'écho des rires dans l'*espace de jeux*. L'importance de cette présence s'explique aussi par le fait qu'elle rappelle l'*appropriation* de la ruelle par les riverains.

On observe donc que ces quatre éléments concernent la communauté qu'est la ruelle verte ainsi que les relations entre voisins. On cherche à entrer en contact avec les autres riverains, à s'entraider et à prendre soin les uns des autres. Ce sont là les contextes qui engendrent les émotions les plus fortes. En ce qui concerne les effets de restauration (EDR) que procure la végétation dans la ruelle, seulement quelques participants élaborent sur le sujet. Nous observons alors que la présence de végétation dans la ruelle favorise chez certains une atténuation du stress et un *sentiment de quiétude*. Cette atténuation et ce sentiment se présentent particulièrement lorsque les riverains sont en contact direct avec la végétation, par exemple lorsqu'ils jardinent dans les plates-bandes. Ceci dit, les EDR ne sont pas un élément décisif dans la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte. Le niveau de verdissement et la perception de l'espace joue très probablement un grand rôle sur la présence et la force des EDR en espace vert.

Quoi qu'il en soit, on voit que le processus de verdissement ne sert pas uniquement à embellir la ruelle, il est utilisé comme un outil permettant de construire activement une petite communauté, de s'approprier le milieu de vie et d'engendrer des échanges entre riverains.

5.6 Socialisation : la construction des attentes et l'évaluation du projet de ruelle verte

D'entrée de jeu, mentionnons que la grandeur de l'échantillon de cette recherche ne permet pas d'établir un lien définitif et déterminant entre la socialisation et les représentations de la nature urbaine. En effet, nos résultats permettent plutôt de mettre en relief les types d'expériences antérieures qui, pour les participants, expliquent leurs différentes représentations sociales. Ce faisant, bien que les liens de cette section puissent sembler être présentés de manière déterministe, ils doivent plutôt être considérés comme des résultats préliminaires qui demandent une analyse plus approfondie.

Jusqu'à un certain point, tous les participants sont conscientisés au niveau environnemental. Aucun d'entre eux n'a mentionné que le verdissement urbain n'apportait rien, que c'était une mauvaise idée ou qu'ils étaient totalement en désaccord avec le projet de ruelle verte. Pour une majorité de participants, les expériences antérieures ont un grand rôle dans l'orientation de cette vision positive du verdissement urbain et des projets de ruelle verte. On peut soulever deux éléments qui, selon les riverains, ont un grand impact sur leurs perceptions de la nature urbaine : les expériences précoces avec la nature et les types de relations vécus pendant l'enfance et l'adolescence.

Voyons d'abord l'influence de la socialisation primaire dans la construction d'une perception positive des projets de ruelle verte et du verdissement urbain. Plusieurs participants ont été en contact très jeune avec les espaces naturels. Pour les participants urbains, ce premier contact s'est effectué lors de vacances sur le bord de la mer, à la maison de campagne ou lors de promenades quotidiennes en forêt avec les parents. Nous entendons par participants urbains, des individus qui ont toujours vécu en milieu urbain. Ces types de participants se remémorent principalement les activités qu'ils effectuaient dans cette nature. Rappelons le participant 6 qui parle de

grimper dans un sapin à sa maison de campagne, sapin qui était en quelque sorte son refuge. Ou encore le souvenir du participant 2, coincé en ville, mais qui avait la chance d'aller souvent en montagne lors de vacances.

Pour les participants néo-urbains, c'est le lieu de résidence en région rurale qui a permis ce contact. Les participants néo-urbains représentent des individus qui ont grandi en régions rurales et qui vivent maintenant en milieu urbain. Le participant 7 parle de son père qui était bucherons et avec qui il se retrouvait souvent dans la forêt. Il ajoute que cet aspect de proximité avec la nature sauvage est ce qui lui manquait en ville. Pour lui, le projet de ruelle verte devient une manière de retrouver un peu ce sentiment perdu. Ceci dit, ce sentiment de contact avec la nature n'est jamais retrouvé entièrement, simplement parce qu'il devient difficile de comparer une forêt à un processus de verdissement ciblé dans une ruelle.

Les participants néo-urbains amènent deux autres points essentiels pour eux: le cercle social et les interactions entre voisins. En effet, ayant grandi en région rurale, ils se remémorent les relations étroites qu'ils entretenaient avec les résidents de leur milieu de vie. Les participants parlent de leurs régions comme un lieu où tous les gens se connaissent, se saluent dans les lieux publics et échangent entre eux quotidiennement. La ruelle verte permet pour eux de retrouver leur région « [...] dans un microcosme de quadrilatère [...] » comme l'affirme le participant 3. Ici, l'importance des relations entre voisins dans la ruelle est encore une fois mise en évidence. Pour plusieurs de ces participants néo-urbains, la possibilité de tisser des liens serrés avec leurs voisins agit comme un *élément de compensation* par rapport à l'incapacité de retrouver de grands espaces sauvages à proximité de leur lieu de vie.

L'influence de la socialisation secondaire sur la construction d'une perception positive du verdissement urbain est beaucoup moins présente dans l'analyse des

résultats. Seulement le participant 4 mentionne ses études en environnement et en biologie comme des éléments qui expliquent sa proximité avec la nature, sa grande conscience environnementale et sa perception concernant l'importance du verdissage urbain et des projets de ruelle verte. Néanmoins, on peut avancer l'idée que les autres riverains ont été socialisés à un moment de leur vie adulte sur l'importance des ruelles vertes et ce qu'elles apportent comme avantages, que ce soit par les médias ou le bouche à oreille.

Deux points sont ainsi à retenir. Ce que démontrent d'abord ces résultats est que, pour les participants, les expériences de jeunesse dans la nature sauvage tendent à orienter le rapport qu'ils entretiennent avec l'environnement et la végétation. Les riverains qui ont vécu des expériences joyeuses au sein d'une nature sauvage lors de leurs enfances tenteront de retrouver ces mêmes sensations au long de leur vie. De plus, ces expériences joyeuses orientent la perception concernant la végétation en général. Ainsi, une personne qui possède des souvenirs positifs des randonnées en forêt dans sa jeunesse ou des séjours dans la maison de campagne familiale aura tendance à avoir une perception relativement positive de la nature et de la végétation. La reconnaissance de l'importance du verdissage urbain s'inscrit donc dans cette dynamique. Les contacts précoces positifs avec la nature ont de fortes chances d'engendrer des perceptions positives de l'environnement et la végétation. En ce qui concerne la socialisation secondaire, même si elle fût peu observée dans le cadre de cette recherche, on ne doute pas de l'importance qu'elle joue dans ce processus. Par exemple, rappelons que le participant 4 a affirmé que sa conscientisation environnementale provenait entre autres de ses études en environnement.

La socialisation primaire a aussi une grande influence sur les attentes dont nous avons parlé dans la section précédente. On comprend dans ce contexte comment la socialisation vient influencer la représentation du bien-être. Par exemple, un riverain

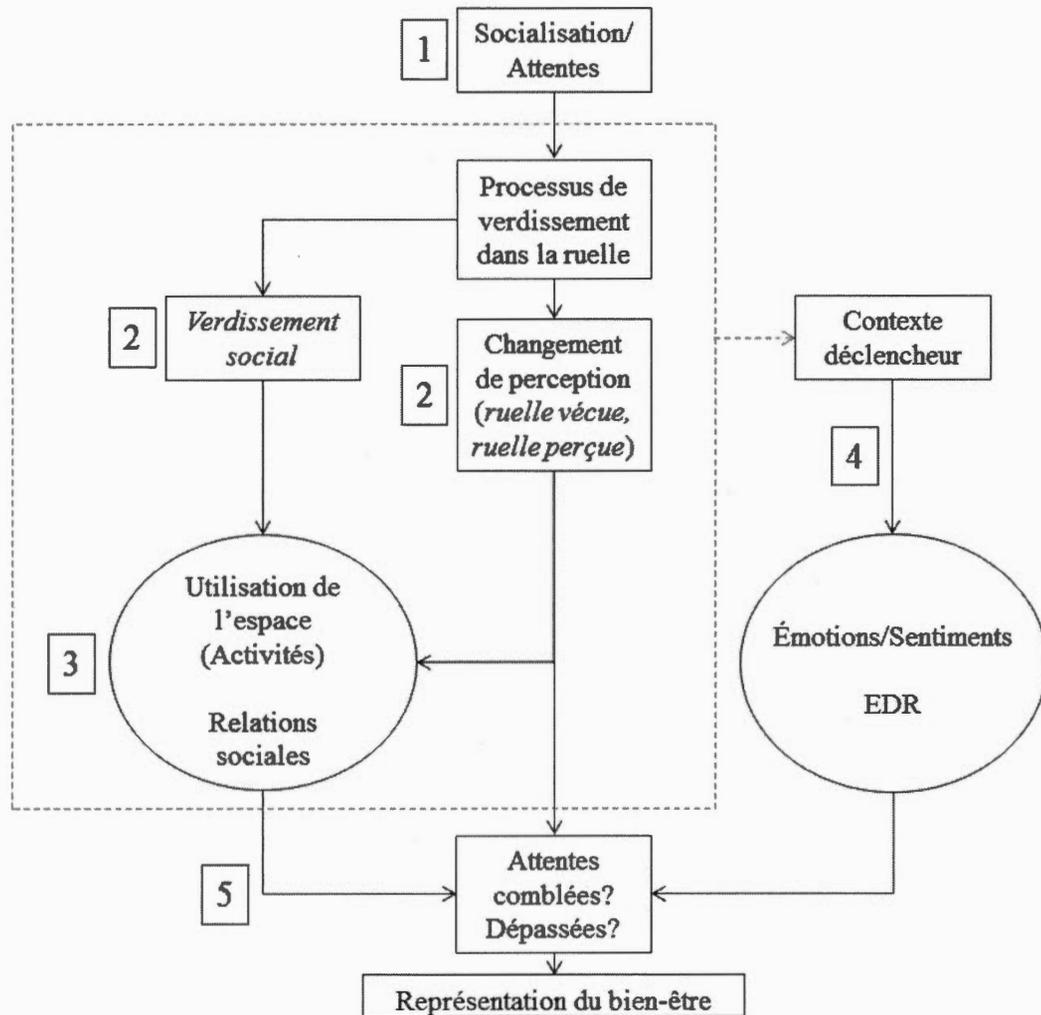
qui a grandi en campagne où il avait des relations étroites avec plusieurs personnes dans le village ou la ville, tentera de rechercher la même forme de liens sociaux maintenant à Montréal. S'il est capable de les retrouver ou de trouver des *éléments de compensation*, sa représentation du bien-être sera influencée positivement. Les ruelles vertes permettent ainsi de répondre à ces « besoins » socialement construits.

5.7 La représentation du bien-être en contexte de ruelle verte : un état complexe en constant changement

Les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche nous permettent de comprendre comment, en contexte de ruelle verte, la représentation du bien-être est affectée par le processus de verdissement. Il est maintenant nécessaire de bonifier et préciser le schéma présenté au chapitre II. La figure 5.1 constitue une version abrégée et finale de la construction de la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte. Ce modèle est intégré, c'est-à-dire que les éléments qui le complètent ne sont pas des étapes fractionnables, ils doivent être considérés à partir des relations qu'ils entretiennent entre eux. De plus le schéma représente un processus mouvant, ses éléments peuvent varier au fil des jours, des mois et des années. Pour les besoins de la cause, nous abordons le schéma en cinq points. Ces cinq éléments essentiels sont indiqués en chiffre dans le schéma¹⁵.

¹⁵ Tout comme au chapitre II, les deux cercles dans le schéma représentent les deux éléments qui constituent le bien-être, soit le « functioning well » et le « feeling good ». Nous ne les avons pas intégrés au schéma pour des raisons d'intelligibilité.

Figure 5.1 : Dynamique de la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte



Premièrement (1), la socialisation est le premier processus fondamental qui participe à la représentation du bien-être. Nous avons vu comment ce processus contribue, selon les riverains, à la création des attentes concernant le niveau de verdissement souhaité dans la ruelle, la proximité des relations avec les autres riverains et la manière dont la ruelle devrait être occupée. Cette socialisation peut se faire très jeune et elle peut être plus récente. Par exemple, un enfant qui est en contact avec la nature

dans un contexte positif aura tendance à développer une opinion favorable par rapport à la présence de végétation. Autre exemple, un parent-riverain qui remarque le haut taux de circulation dans sa ruelle lorsque ses enfants y jouent. Dans ce contexte, les parents-riverains craignent généralement pour la sécurité de leurs enfants. Cette crainte couplée à l'expérience vécue dans une ruelle à haut débit de circulation participera à la construction des attentes de ces types de riverains. Ici, l'attente c'est la sécurité des enfants dans la ruelle. Ce faisant, autant le projet de ruelle verte que les expériences vécues lors de l'enfance participent à la socialisation des participants.

Deuxièmement (2), le processus de verdissement de la ruelle engendre deux éléments principaux. D'abord un changement de perception quant à l'espace. Par l'esthétisme qu'ajoute la végétation, en tant que *symbole d'appropriation*, on voit apparaître l'*espace convivial*. On a alors un plus grand intérêt à investir la ruelle, à y circuler, bref à l'utiliser en tant que riverain. Ensuite, le processus de verdissement participe à l'avènement d'un *verdissement social*. On pense principalement aux journées de plantation qui permettent la rencontre entre riverains, dans certains cas pour la première fois. Ce contact apporte un *sentiment de confiance* entre les riverains et il permet de dépasser la peur/la gêne de l'interaction sociale en ville.

Troisièmement (3), le développement du *sentiment de confiance* entre riverains et de la volonté de se retrouver dans la ruelle nouvellement verdie favorise la création de *relations cordiales*, de *relations conviviales* et de *relations de partages et d'entraide*. Autrement dit, les riverains se parlent et se rencontrent davantage. Parallèlement, différents types d'activités font leurs entrées dans la ruelle. On organise des soupers, des 5 à 7, des projections, des ventes de garage, etc. L'objectif est toujours le même: se rencontrer et tisser des liens entre voisins. Plus les rencontres sont fréquentes et plus l'implication de tous est au rendez-vous, plus un *sentiment d'appartenance* à la ruelle est présent.

Quatrièmement (4), les riverains ressentent divers émotions et sentiments par rapport à une foule d'éléments qui constituent la ruelle verte : le niveau de verdissement, les relations, les activités, l'occupation, etc. C'est le contexte déclencheur qui déterminera la force avec laquelle l'émotion ressentie affectera la représentation du bien-être¹⁶. La force de l'émotion est prédéterminée par les attentes du riverain quant au projet de ruelle verte et ses croyances quant aux bienfaits du verdissement. Ainsi, nous avons observé qu'une grande importance était accordée par les participants aux relations entre voisins et que les émotions qui y étaient associées agissaient avec force sur la représentation du bien-être. Au contraire, nous avons vu que les EDR, bien que présents, n'étaient pas des éléments centraux dans la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte.

Cinquièmement (5), la représentation du bien-être est prédéterminée par les différentes attentes des riverains. Une réponse positive à une attente aura un impact significatif sur la représentation du bien-être. Toutefois, les attentes des riverains sont souvent hiérarchisées. C'est pourquoi certains riverains sont déçus du niveau de verdissement dans la ruelle, mais globalement satisfaits du projet puisqu'il a permis de rencontrer les autres riverains. Un élément non comblé peut être compensé par un autre élément comblé. Le tout dépend de l'importance qu'accorde le riverain à un élément. De plus, il se peut qu'une attente soit dépassée, c'est-à-dire qu'un élément que le riverain n'avait pas considéré fait son apparition dans la dynamique. Dans ce cas, on doit prendre en considération la manière dont ce nouvel élément interagit avec les attentes initiales. Par exemple, un riverain qui veut améliorer ses relations de voisinage dans le cadre d'un projet de ruelle verte ne s'attend pas nécessairement à devenir ami avec ces voisins. Cette attente dépassée aura un impact positif sur la représentation du bien-être, puisqu'elle s'inscrit en continuité de l'attente initiale.

¹⁶ Rappelons que le contexte déclencheur fait référence à l'élément dans la ruelle qui fait ressentir l'émotion

Ajoutons qu'à ce niveau, la représentation du bien-être influencera les perceptions des riverains quant à l'importance des projets de ruelle verte ou à la pertinence du verdissement urbain.

La dynamique de la représentation du bien-être en contexte de ruelle verte est en constant changement. Bien que nous ayons délimité les parties du schéma pour des besoins d'intelligibilités, nous pourrions dire que tous les éléments sont présents simultanément. Par exemple, ce n'est pas qu'à la fin du projet que les riverains ressentent des émotions ou des sentiments. Ils en ressentent tout au long du processus. Ces émotions et sentiments changent, évoluent, stagnent, s'améliorent, se détériorent, etc. En d'autres mots, une fois le processus de verdissement enclenché, tous les éléments s'imbriquent et interagissent ensemble. C'est donc dire qu'une réponse à une attente ne se cristallise jamais entièrement. Un acquis dans la ruelle peut se désagréger au fil des années, tout comme on peut répondre à une attente avec un délai de quelques mois, voire de quelques années. L'intervention au niveau de la satisfaction et du bien-être des individus est donc toujours possible. Il suffit d'un peu de volonté et de connaissance pour savoir où et comment agir.

5.8 Discussion et retour sur les sous-objectifs

Il est maintenant possible de donner des réponses claires aux sous-objectifs énoncés au début du chapitre.

Premièrement, *l'influence du verdissement d'une ruelle sur les relations sociales* passe d'abord et avant tout par un changement de perception quant à l'espace en question. Ce point a aussi été observé dans l'étude de Dinnie et al. (2013) présenté au chapitre II. Les auteures ont en effet remarqué que les perceptions d'un parc urbain

pouvaient agir sur la volonté de se retrouver dans ce parc ou d'y pratiquer des activités spécifiques. Dans les ruelles vertes, ce changement de perception de l'espace est mis en relief à partir de la modification de la ruelle en *espace convivial*. Pour les riverains, la ruelle devient un espace social, c'est-à-dire un espace dans lequel on est plus réceptif aux interactions sociales, où l'on s'attend à entrer en contact avec une multitude de gens. À l'inverse, dans un espace vu plutôt comme un simple lieu de transition, comme un des parcs dans l'étude de Dinnie et al., les individus auront plutôt tendance à se refermer sur eux et à être beaucoup moins réceptifs aux interactions sociales. Le verdissement de la ruelle permet donc de favoriser l'émergence de perceptions d'un *espace convivial*.

Toutefois, même si ce changement de perception favorise des interactions sociales, il ne les assurent aucunement. Nous avons vu au chapitre I que l'ambiguïté d'une ruelle (espace privé ou espace public?) est un élément qui favorise les rapprochements entre les riverains (Martin, 2001). Bien que cela puisse être confirmé, nos résultats tendent à nuancer ces propos. Presque tous les participants ont mentionné que suivant le processus de verdissement, les relations entre voisins se sont améliorées et que de nouveaux contacts ont été créés. Il est donc implicite que les participants connaissaient un peu leurs voisins avant le projet de ruelle verte, mais sans plus. C'est entre autres par le *verdissement social* que ces nouveaux contacts ont émergé. En participant aux journées de plantation par exemple, les riverains ont fait connaissance entre eux. À partir du *verdissement social*, trois types de relations peuvent apparaître, les *relations de courtoisie*, les *relations conviviales* et les *relations de partages et d'entraides*. La ruelle comme espace ambiguë, comme le mentionne Martin (2001), peut pousser certaines personnes à se parler. Néanmoins, ce n'est clairement pas une majorité de riverains qui le font et ceux qui le font auront de la difficulté à solidifier leurs relations par la suite, due au manque d'activité dans la ruelle. Le *verdissement*

social, c'est-à-dire le verdissement comme activité, permet de créer des contacts entre riverains qui pourront se solidifier davantage dans le cadre du projet de ruelle verte.

Le verdissement d'une ruelle n'agit donc pas que comme simple élément esthétique dans la ruelle. Il permet d'abord de transformer le lieu en *espace convivial* dans lequel les riverains sont réceptifs aux interactions sociales. Ensuite, le verdissement comme activité permet d'engendrer les premiers contacts (dans certains cas) entre voisins. Sans ce *verdissement social* ou toute autre activité intégratrice comme les fêtes de ruelle, les quelques relations qui se créent dans la ruelle évolueront difficilement vers des relations plus profondes.

Deuxièmement, *l'impact des émotions et sentiments sur la représentation du bien-être* dépendra du contexte déclencheur, c'est-à-dire de l'élément dans le projet de ruelle verte (relations sociales, niveau de verdissement, occupation, etc.) qui fait ressentir l'émotion ou le sentiment. L'importance que le riverain accorde à l'élément qui engendre l'émotion, que cela soit l'aménagement de la ruelle ou le niveau de verdissement, aura une influence sur la force avec laquelle l'émotion affectera la représentation du bien-être. Ce point apporte une contribution au champ du bien-être et du verdissement urbain. En effet, bien que le bien-être soit composé de deux aspects principaux, le « feeling good » (émotions et sentiments) et le « functioning well » (interactions sociales, contrôle dans les actions) (Dinnie et al., 2013 ; Muirhead, 2011 ; Aked et al., 2008), peu d'auteurs abordent les deux éléments simultanément. Dans le cadre de la recherche de Dinnie et al. sur les parcs urbains, c'est spécifiquement le bien-être social qui était en cause, donc le « functioning well ». De plus, les auteurs qui étudient les ruelles vertes le font surtout à partir du « functioning well » (même s'il ne le mentionne pas). Autrement dit, on ne s'intéresse qu'aux relations dans la ruelle, à la perception et à l'utilisation de l'espace, à la coopération et l'entraide, etc.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons affirmé que l'influence des émotions et sentiments sur la représentation du bien-être doit être étudiée à partir d'un paradigme sociopsychologique. Au chapitre IV et V, nous avons recensé des émotions de base ressenties en ruelle verte (*joie, colère*) et des sentiments (*sentiments de déception, sentiment de fierté, sentiment de communauté, etc.*). Toutefois, l'influence de ces états émotionnels sur la représentation du bien-être passera par le contexte déclencheur. Nous avons alors constaté qu'il ne suffit pas de savoir si une émotion est positive ou négative pour comprendre l'effet qu'elle a sur la représentation du bien-être. On doit aussi prendre en compte ce qui fait ressentir l'émotion. Par exemple, un *sentiment de déception* quant au niveau de verdissement dans la ruelle n'affectera pas aussi négativement le bien-être qu'un *sentiment de déception* quant à l'échec de création des relations sociales. On se souvient en effet que les relations sociales en ruelle verte sont un des aspects les plus importants pour les participants. L'importance qu'accordent les riverains à un aspect du projet de ruelle verte, comme les relations sociales, est véhiculée au travers des représentations sociales qui sont construites à partir de la socialisation. Nous avons vu par exemple que les expériences en petites communautés rurales lors de l'enfance avaient une influence sur la volonté de connaître ces voisins dans son milieu de vie.

D'ailleurs, en ce qui concerne les EDR, qui sont principalement l'atténuation du stress (Ulrich et al., 1991) et la restauration de l'attention (Kaplan, 1995), ils n'affectent pas significativement la représentation du bien-être dans les ruelles vertes. Bien qu'on les retrouve chez certains riverains, ce n'est pas une majorité de participants qui ont abordé le sujet. Nous croyons que la particularité de l'espace explique ceci. En effet, le niveau de végétation dans une ruelle peut être difficilement comparé à celui dans un parc ou même en nature sauvage. De plus, pour ressentir une quelconque atténuation, les riverains doivent au minimum être ouverts à cette idée,

être réceptifs à ce bienfait de la végétation, considérer que l'espace en question peut leur apporter ce bienfait.

Bien qu'il a été dit que ces EDR étaient en quelque sorte un produit psycho-évolutif (Ulrich et al., 1991), force est de constater que les perceptions jouent un rôle dans le fait de ressentir une quelconque atténuation. Kaplan et Talbot (1983) nous en donnent un bon exemple. Les auteurs traitent de la restauration de l'attention. Ils mentionnent que certains éléments doivent être réunis pour qu'une personne puisse ressentir une restauration quelconque. Un de ces éléments consiste à pouvoir se « sentir ailleurs », à ressentir une déconnexion avec son monde urbain quotidien. Nous croyons que cet élément s'applique aussi à l'atténuation du stress. En effet, le participant 3 nous a clairement mentionné qu'il ne pouvait ressentir un sentiment de déconnexion dans la ruelle puisque le verdissement n'était pas assez important et qu'il ne pouvait se comparer à un parc ou à un espace de nature sauvage. Autrement dit, pour que ces EDR fassent leurs apparitions, la personne doit considérer le lieu dans lequel il est comme pouvant lui procurer une atténuation du stress ou une restauration de l'attention

Troisièmement, *la socialisation est reliée à la représentation du bien-être* de deux manières. D'abord en participant à la construction de la relation avec la nature des riverains. Ensuite en participant à la construction des attentes des riverains. En fait, la relation avec la nature et les attentes entretiennent un lien bien particulier. Nous avons vu comment les expériences positives avec la végétation lors de l'enfance ont un effet sur la manière de percevoir la nature tout au long de sa vie et, dans le contexte des ruelles vertes, ont un effet sur la construction des attentes. Par exemple, percevoir un boisé comme un espace réconfortant lors de son enfance aura un impact général sur la volonté de retrouver de la végétation proche de son lieu de vie, et ce, tout au long de sa vie. Autrement dit, les riverains se créent des attentes de niveau de

verdissement dans leur ruelle verte, entre autres à partir de leurs expériences antérieures avec la nature et la végétation. Ces expériences se situent au niveau de la socialisation primaire (enfance) et la socialisation secondaire (travail, école, amis).

La construction d'une représentation positive de la nature peut donc s'effectuer lors d'un premier contact au moment de l'enfance et/ou plus tard à l'école, au travail ou avec les amis. Lorsque ce contact existe à l'enfance, il permet à l'individu d'appréhender son monde, de comprendre l'inconnu et d'évacuer les perceptions de crainte vis-à-vis les espaces naturels. Mais alors voilà : l'expérience doit être positive pour favoriser des représentations positives. L'importance des expériences passées dans la construction des représentations sociales est un thème largement étudié en sociologie (Depeau et Ramadier, 2011; Mugny et al., 2008). En ce qui concerne la manière dont les expériences construisent précisément les représentations des espaces verts et influencent l'utilisation de ces espaces, c'est un cadre qui doit être étudié davantage (Bell et al., 2014). Plusieurs associations ont été révélées sur le lien entre expériences et perceptions des espaces verts. Ceci dit, on tente toujours de comprendre jusqu'à quel point les expériences socialisatrices cristallisent les représentations des individus quant aux espaces verts et à la végétation urbaine. Autrement dit, jusqu'à quel point l'individu est-il entièrement déterminé par ces expériences?

On observe donc que les attentes des riverains concernant ce qu'ils veulent retrouver dans le projet de ruelle verte sont construites tout au long de leur vie. C'est donc dire que la socialisation a un effet sur la représentation du bien-être. Elle participe à la construction d'attentes qui ont une influence variable sur le bien-être. Tout dépendant si les attentes sont atteintes ou non, les représentations du riverain seront renforcées ou altérées.

La manière dont un riverain a été socialisé peut nous renseigner sur les raisons d'une représentation du bien-être négative ou positive, sur les explications derrière un conflit sur l'aménagement de la ruelle verte et sur les compromis qui seraient possibles d'effectuer.

5.9 Synthèse

On peut maintenant poser autrement la relation entre les effets de l'augmentation de la végétation d'une ruelle et la représentation du bien-être des riverains. En effet, les résultats nous montrent que le verdissement entretient un lien complexe avec la représentation du bien-être. Le verdissement aura un impact sur tous les éléments de la dynamique d'une ruelle verte et c'est cet impact qui déterminera le bien-être des riverains. On observe par exemple la manière dont le verdissement vient changer les perceptions que les riverains ont de leur ruelle, ce qui influence du même coup l'utilisation et l'évaluation qu'ils en font. Ensuite, on voit comment le verdissement, quand les riverains sont impliqués dans son processus, permet de créer du lien social. Les riverains entrent alors en contact les uns avec les autres. Ces contacts servent de tremplins vers des relations plus significatives, comme des *relations conviviales* et des *relations de partages et d'entraides*.

On voit d'ailleurs qu'une grande importance est accordée à la création de relations sociales dans le cadre d'un projet de ruelle verte. Ce faisant, c'est l'élément qui engendrera les émotions les plus fortes. Ceci montre l'importance du contexte déclencheur concernant l'influence que les émotions ont sur la représentation du bien-être. Finalement, on constate que la socialisation participe à la construction des attentes du riverain quant à ce qu'il veut retrouver dans une ruelle verte et ce qu'il considère important. Les expériences passées d'un riverain sont donc des vecteurs de représentations concernant le verdissement, l'utilisation de la ruelle, la relation avec

les voisins, etc. On comprend ainsi ce qui se cache derrière les motivations des riverains et pourquoi ces éléments qui font partie d'un projet de ruelle verte affectent différemment la représentation du bien-être.

CONCLUSION

Le but de cette recherche était de se pencher sur les bienfaits de la végétation en contexte de ruelle verte. L'intérêt principal était d'étudier l'influence du verdissement des ruelles sur le bien-être des riverains. Cela explique pourquoi nous parlions surtout des bienfaits socio-psychologiques dans ce contexte, le bien-être possédant deux éléments principaux : le « feeling good » (émotions/sentiments) et le « functioning well » (qualité des interactions sociales, sentiment de contrôle dans les actions) (Dinnie et al., 2013). Ce mémoire a abordé les ruelles vertes comme terrain d'étude légitime pour comprendre le lien entre verdissement et représentation du bien-être. En effet, excepté quelques travaux sur le sujet (Seymour et al., 2010 ; Wolch et al. 2010) les ruelles ont très peu été étudiées du point de vue de la sociologie, des représentations sociales et des bienfaits de la végétation urbaine. Le terrain de prédilection des chercheurs qui s'intéressent au bien-être en contexte de verdissement urbain étant très souvent le parc ou le boisé urbain.

L'objectif principal de la recherche était de *comprendre les effets de l'augmentation de la végétation d'une ruelle sur la représentation du bien-être des riverains* sur l'île de Montréal. Trois sous-objectifs de recherche ont été retenus. Premièrement, nous avons voulu analyser l'influence qu'a le verdissement d'une ruelle sur les relations sociales des riverains. Deuxièmement, nous voulions analyser les émotions et sentiments ressentis par les riverains dans le cadre de la ruelle verte et comprendre leurs impacts sur la représentation du bien-être. Troisièmement, nous souhaitons analyser la manière dont la socialisation primaire et la socialisation secondaire participent à la construction de la représentation du bien-être. C'est principalement à l'aide de méthodes qualitatives que nous avons répondu à ces quatre objectifs. La première méthode utilisée a été l'entretien, une méthode reconnue en sciences sociales qui permet de mettre en évidence les représentations sociales. C'est un total

de 17 rencontres qui ont été organisées avec les riverains de ruelles vertes réparties dans les arrondissements de Ahuntsic-Cartierville, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Rosemont-La-Petite-Patrie, Plateau-Mont-Royal et Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Nous sommes entrés en contact avec les individus à l'aide des nombreux groupes de ruelle verte qui sont présents sur le réseau social Facebook. Une deuxième méthode a été utilisée, la *photo elicitation*. Celle-ci est issue de la sociologie visuelle et permet de mettre en image ce que les participants pourraient avoir de la difficulté à mettre en mots. Il était donc demandé aux riverains de prendre trois photos de leur ruelle qui représentent leur bien-être au sein de cet espace. Ces photos ont été discutées lors des entretiens. Les deux types de données, verbales et photographiques, ont été analysés à l'aide du logiciel Atlas-t-i.

L'analyse des données verbales a démontré d'abord que pour la quasi-totalité des riverains, un projet de ruelle verte mets en cause beaucoup plus qu'un simple verdissement de l'espace. D'un simple projet d'augmentation de la végétation, on passe à des considérations sur les nouvelles relations de voisinage créées, l'esthétisme et la sécurité du lieu, l'appropriation de l'espace ainsi que l'importance d'utiliser la ruelle pour de multiples activités. On observe donc que le verdissement de la ruelle permet un changement de perception vis-à-vis l'espace. On constate entre autres l'apparition de perceptions de la ruelle comme un *espace convivial*, comme un *espace village* et comme un *espace de jeu*. La ruelle devient un espace collectif, où les échanges entre voisins mènent vers la participation à diverses activités sociales, comme les soupers de ruelle, les projections de film ou tout simplement le jeu des enfants. En invitant les riverains à participer au verdissement, on favorise des *contacts par participation* qui engendre des *relations de courtoisies*, des *relations conviviales* et des *relations de partage et d'entraide*. Les activités de plantation représentent pour certains riverains la première fois où ils rencontrent leurs voisins et pour les autres une occasion de fortifier leurs relations. C'est ce que nous avons

nommé le *verdissement social*, soit le fait que le processus de verdissement favorise un rapprochement entre des individus. Ces nouvelles relations seront entretenues et améliorées au fil des différentes activités qui se tiendront dans la ruelle. Ajoutons que le fait de participer soi-même au verdissement de son espace de vie permet de ressentir un *sentiment d'appropriation et d'appartenance*. Le « faire soi-même » augmente la considération qu'un individu peut avoir envers son milieu, par exemple au niveau de l'importance de la propreté. Puisque l'individu l'a fait lui-même, il en prendra davantage soin.

Les relations entre voisins sont un des éléments qui influence le plus la représentation du bien-être des riverains. Nous l'avons observé mainte fois dans les entretiens, un riverain qui n'est pas satisfait du verdissement, mais qui a créé des relations significatives avec les autres riverains dans le cadre du projet de ruelle verte sera tout de même très content du projet et se considérera heureux. Ce n'est pas un hasard alors si l'implication des voisins dans le projet est vue par plusieurs participants comme un des éléments les plus importants pour assurer le succès de la ruelle verte. En plus d'assurer sa continuité, plus l'implication est importante, plus les riverains tissent des liens entre eux, se font confiance et considèrent la ruelle comme un milieu de vie. Les relations entre voisins dans ce contexte se créent de différentes manières. Les parents d'enfants riverains ont beaucoup plus de facilité à tisser des liens, et ce même avant le projet. La raison est que les enfants vont, par réflexe, jouer dans la ruelle. Les parents qui les surveillent se mettent à discuter entre eux et se revoient quotidiennement. Les riverains sans enfants utiliseront les *activités organisées*, comme les soupers de ruelle ou les journées de plantation, pour tisser des liens avec les autres individus de la nouvelle communauté.

Cette tendance des riverains à donner une plus grande importance aux relations sociales qu'au verdissement affectera nécessairement les bienfaits psychologiques

qu'ils retirent de la présence de la végétation. En effet, contrairement aux études menées dans les parcs ou les boisés urbains, la végétation dans les ruelles vertes procurera rarement directement un effet d'atténuation de stress par observation/contemplation. Cet effet sera plutôt ressenti lorsque les riverains pratiqueront des activités impliquant la végétation, comme le jardinage ou l'entretien des plates-bandes. Et encore, c'est une minorité de riverains qui nous ont fait part de cette atténuation du stress ressenti lors du jardinage. C'est donc dire que les EDR, bien que ressentis par quelques riverains, ne se présentent pas avec force dans la ruelle.

Comme nous l'avons vu, une bonne proportion des riverains ont des attentes vis-à-vis les directions que doit prendre le projet et ce qu'il doit apporter à la communauté. Ces attentes sont construites socialement, tout au long de la vie des riverains. C'est le processus de socialisation qui est ici en jeu. Par l'expérience, le riverain forge ses représentations sur les projets de ruelles vertes, le verdissement urbain, les bienfaits reliés au verdissement, etc. Ces représentations teintent les attentes des riverains quant à ce qu'ils veulent retrouver dans le projet. C'est lorsque les attentes sont satisfaites que les éléments qui constituent ces attentes affecteront le plus positivement la représentation du bien-être. Ajoutons que ce sont les émotions ressenties par rapport à ces attentes qui agiront avec le plus de force sur la représentation du bien-être. Prenons par exemple les relations sociales, un des éléments les plus importants pour les riverains. Les émotions vécues par rapport à ces relations auront un plus grand impact sur la représentation du bien-être que pourraient l'avoir, par exemple, les émotions générées par le verdissement ou l'aménagement de mobilier de détente. Ceci s'explique par la différence d'importance que les riverains accordent à plusieurs éléments du projet de ruelle verte. Plus l'élément est important pour le riverain (relations sociales), plus l'émotion ressentie par rapport à cet élément (joie, tristesse) affectera la représentation de son bien-être. Autrement dit, on doit

s'intéresser au contexte déclencheur des émotions, à ce qui fait ressentir l'émotion. On ne se pose pas seulement la question « qu'est-ce que le riverain ressent? » mais aussi, « qu'est-ce qu'il ressent par rapport à quoi? ». Il est indéniable que les émotions proviennent d'un processus neurologique. Toutefois, la force avec laquelle ils interviennent sur le bien-être s'explique entre autres par la construction des représentations sociales et par l'importance qu'accorde un individu au stimuli auquel il est exposé.

Dans un souci d'intégrité intellectuel, quatre limites de notre recherche doivent être mises en évidence. Premièrement, les résultats concernant l'impact de la socialisation des riverains sur leur appréciation de la ruelle verte et des bienfaits qu'ils associent à la végétation doivent être utilisés avec précaution. Nous en avons déjà discuté dans le chapitre V, la majorité des riverains ont été exposés dès leur plus jeune âge à la nature, que ce soit en vacances ou lors de leur enfance dans une région rurale. Ces riverains possèdent tous une vision positive de la végétation sauvage et urbaine et sont capables d'en ressentir plusieurs bienfaits. Bien que l'association entre l'exposition à la végétation dans l'enfance et les sentiments positifs vis-à-vis celle-ci soit un sujet recensé (Collado et al., 2014) et en quelque sorte confirmé par notre recherche, un travail plus détaillé sur cet aspect serait nécessaire. En fait, une recherche longitudinale devrait être destinée à ce genre de problématique pour confirmer ces résultats et comprendre davantage comment cette socialisation « condamne » l'individu à garder les mêmes représentations sociales sur l'environnement tout au long de sa vie. Deuxièmement, les résultats de ce mémoire concernent les ruelles vertes standard sur l'île de Montréal. Il existe des ruelles vertes qu'on définit comme champêtres. Elles répondent à la même logique que les ruelles vertes standards, mais possèdent beaucoup plus de végétation. On peut même voir des ruelles vertes champêtres dans lesquelles il y a eu une excavation totale du béton. Il est possible de faire l'hypothèse que les résultats pourraient être différents dans ce

type de ruelle concernant les bienfaits de la végétation et les EDR. Troisièmement, les futures recherches faites sur les ruelles vertes devraient tenter de recueillir les représentations des riverains qui sont plus critique envers le projet. Notre échantillon de participants ne comprenait pas vraiment d'individus se disant contre les ruelles vertes ou le verdissement urbain en général. De plus, une bonne majorité des participants étaient impliqués au sein du comité de ruelle, nous avons donc recueilli des représentations d'individus étant impliqués physiquement, moralement et psychologiquement dans le développement de leur projet de ruelle verte. Ce faisant, les participants étaient en quelque sorte déjà vendus au concept. L'étude des représentations négatives des projets de ruelles vertes permettrait de mieux gérer et aménager ces espaces pour que tous y trouvent leur compte. Cela permettrait aussi d'orienter l'action sur le terrain pour répondre aux craintes de certains riverains.

En terminant, nous sommes à un moment où la ville de Montréal investit de grandes sommes pour tenter de garder ses familles sur son territoire (Normandin, 2013, 23 août). Elle devrait jeter un coup d'œil du côté des ruelles vertes et voir en elles un modèle de circonstance. En plus d'être intéressant pour les familles, l'aménagement de ruelles vertes pourrait permettre l'intégration de tous les riverains dans un projet collectif et rassembleur. Cette implication, que ce soit pour participer aux plantations, à l'aménagement ou aux activités dans la ruelle, renforce le sentiment d'appartenance vis-à-vis le quartier et permet au passage de briser l'anonymat de la ville. En parallèle, les urbanistes et aménagistes devraient voir dans un processus de verdissement une occasion d'impliquer les gens dans un projet et de construire un attachement populaire vis-à-vis ce projet et l'espace où il se trouve.

APPENDICE A

QUESTIONNAIRE D'ENTRETIENS

Légende :

- ❖ : Question principale
- : Relance/Question secondaire

- ❖ Depuis combien de temps résidez-vous ici?
 - Pourquoi avez-vous élu résidence ici, dans le quartier?
 - Est-ce que le fait d'avoir une ruelle était une motivation?

- ❖ Est-ce que vous vous êtes impliqué dans la ruelle verte de quelque façon que ce soit?

- ❖ Comment utilisez-vous la ruelle (enfants, stationnement, jeux, détente, rassemblement, etc.)?

- ❖ Qu'est-ce qui change pour vous d'une ruelle standard à une ruelle verte?
 - Que pensez-vous du nouvel aménagement de votre ruelle?
 - Y a-t-il eu une augmentation de la végétation dans celle-ci?
 - D'après vous, faudrait-il encore augmenter la présence de végétation?
 - Quand est-ce que c'est assez vert?

- ❖ Quelle relation entretenez-vous avec vos voisins?
 - Est-ce que cette relation s'est modifiée suite à l'aménagement de la ruelle verte?
 - Est-ce que cette relation « se déroule » parfois dans la ruelle? Pensez-vous que la ruelle verte permet d'améliorer les relations de voisinage?

- ❖ Y a-t-il une nouvelle activité que vous faites dans la ruelle depuis son aménagement en ruelle verte?
 - **Si oui...** Quelle est cette activité et pourquoi ne la faisiez-vous pas dans la ruelle avant?
 - **Si non...** Dans ce cas, est-ce que la ruelle verte apporte quelque chose de nouveau à vos activités quotidiennes?

- ❖ Parlez-moi des photos que vous avez prises...
 - À quel moment la photo a-t-elle été prise (année, mois, moment de la journée, etc.)?
 - Qu'est-ce qu'on voit exactement sur la photo?
 - Je vous ai demandé de me présenter une photo qui représente, pour vous, le bien-être dans la ruelle. Pourquoi avoir choisi ce sujet/cet objet pour la photo?
 - Est-ce que pour vous ce sujet/cet objet représente le cœur des ruelles vertes?
 - Quelle est la place de la végétation dans votre photo? Diriez-vous qu'elle est en arrière-plan ou qu'elle occupe une place principale?

- ❖ Quelle relation entretenez-vous avec la nature de manière générale (exemple : Allez-vous parfois vous promener en nature sauvage? Est-ce important pour vous de retrouver de la végétation, des plantes, des arbres, autour de votre lieu de vie? etc.)?
 - Croyez-vous que quelqu'un ou un événement quelconque a pu orienter votre rapport?

- ❖ Croyez-vous que la nature en général possède des bienfaits pour l'être humain (forêts, arbres, plantes, fleurs, etc.)?

- ❖ Croyez-vous que la présence de verdure dans un milieu urbain apporte ou change quelque chose à ce milieu?
 - Dans votre ruelle par exemple?
 - Qu'est-ce qu'ajoute cette verdure à votre milieu de vie?

APPENDICE B

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT PRÉSENTÉ À CHAQUE PARTICIPANT



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

«Le bien-être en contexte de verdissement urbain : expériences et représentations»

PRÉAMBULE:

Vous êtes invité(e) à participer à un projet de recherche qui vise à étudier la relation qui existe entre le bien-être et le verdissement urbain. Avant d'accepter de participer à ce projet, il est important de prendre le temps de lire et de bien comprendre les renseignements ci-dessous. S'il y a des mots ou des sections que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à poser des questions.

IDENTIFICATION:

Chercheur responsable du projet : Jonathan Reeves-Latour
7018

Tél : (438) 395-

Institut et centre : Institut des sciences de l'environnement

Adresse postale : Institut des sciences de l'environnement

Université du Québec à Montréal

C.P. 8888, succursale Centre-ville

Montréal, Québec Canada H3C 3P8

Adresse courriel : reeves-latour.jonathan@courrier.uqam.ca

Coordonnateur: René Audet

OBJECTIFS DU PROJET :

Ce projet de recherche possède quatre objectifs.

- 1- Comprendre le lien entre le verdissement et le bien-être
- 2- Mettre en évidence les relations humaines présentes dans le nouvel environnement verdit
- 3- Identifier l'influence que les émotions et relations vécues dans l'environnement ont sur le bien-être.
- 4- Comprendre comment les expériences passées participent à l'appréciation du lieu verdit.

PROCÉDURE(S) OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT:

Il vous sera demandé de prendre trois photos, au moment de votre choix, qui représente pour vous le bien-être dans la ruelle verte. Tout individu se trouvant sur une photo sera brouillé, empêchant ainsi toute identification. Par la suite, votre participation sera requise pour un entretien d'environ 40 minutes de votre temps. Cette entrevue est enregistrée audio numériquement avec votre permission. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec l'interviewer. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier. À cet entretien, vous devrez amener les photos que vous avez prises et expliquer ce que chacune d'elles représente. À la fin de l'entretien, il vous sera demandé d'envoyer les trois photos par courriel.

Puisqu'il ne sera pas possible de vous faire signer le présent document avant vos prises de photo dans la ruelle, veuillez comprendre que le fait d'accepter de participer à cette activité constitue votre consentement pour celle-ci.

AVANTAGES ET RISQUES POTENTIELS :

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension des bienfaits du verdissage en milieu urbain. Il n'y a pas de risque d'inconfort significatif associé à votre participation à cette recherche.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ :

Il est entendu que tous les renseignements recueillis lors des entrevues ainsi que le matériel visuel sont confidentiels. Seuls les membres de l'équipe de recherche auront accès aux photos ainsi qu'au verbatim d'entretien. Tout le matériel de recherche ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément en lieu sûr au bureau du chercheur responsable pour la durée totale du projet. Les enregistrements audio des entrevues et les photos seront conservés dans un dossier électronique crypté.

Afin de protéger votre identité et la confidentialité des données recueillies auprès de vous, vous serez toujours identifié(e) par une lettre. Cette lettre associée à votre nom ne sera connue que du chercheur responsable du projet.

Les enregistrements audio numériques et visuels seront effacés au terme de l'été 2016. Les questionnaires, les tests, ainsi que votre formulaire d'information et de consentement seront conservés pour une période d'un an avant d'être détruits.

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT :

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche, sans préjudice de

quelque nature que ce soit et sans avoir à vous justifier. Dans ce cas, et à moins d'une directive contraire de votre part, les documents vous concernant seront détruits.

Votre accord à participer implique également que vous acceptez que l'équipe de recherche puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoires et thèses des étudiants membres de l'équipe, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part. Vous acceptez aussi que des phrases de l'entretien ainsi que vos photos puissent apparaître dans le mémoire, tout en préservant votre anonymat.

CLAUSE DE RESPONSABILITÉ :

En acceptant de participer à ce projet, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs ou les institutions impliquées de leurs obligations légales et professionnelles.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Pour des questions additionnelles sur le projet, sur votre participation et sur vos droits en tant que participant de recherche, ou pour vous retirer du projet, vous pouvez communiquer avec :

René Audet, directeur de l'Institut des sciences de l'environnement.

Numéro de téléphone : (514) 987-3000 poste : 5254

Adresse courriel : audet.rene@uqam.ca

Le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la présidence du Comité, par l'intermédiaire de son secrétariat au numéro (514) 987-3000 # 7753 ou par courriel à CIEREH@UQAM.CA

REMERCIEMENTS :

Votre collaboration est importante à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier. Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des principaux résultats de cette recherche, veuillez ajouter vos coordonnées ci-dessous.

SIGNATURES :

Par la présente :

- a) je reconnais avoir lu le présent formulaire d'information et de consentement;
- b) je consens volontairement à participer à ce projet de recherche;
- c) je comprends les objectifs du projet et ce que ma participation implique;
- d) je confirme avoir disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer;
- e) je reconnais aussi que le responsable du projet (ou son délégué) a répondu à mes questions de manière satisfaisante; et

- f) je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner.
- g) j'autorise le chercheur à utiliser les photos que j'ai prises aux fins de la recherche

Signature du participant :

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Date :

Je, soussigné, déclare :

- a) avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et autres dispositions du formulaire d'information et de consentement;
et
- b) avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur responsable du projet ou de son, sa délégué(e) :

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Date :

APPENDICE C

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

UQAM | Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains

No. de certificat: 539

Certificat émis le: 18-11-201

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 3: sciences et sciences de l'éducation) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par le *Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (juin 2012) de l'UQAM.

Titre du projet:	Le bien-être en contexte de verdissement urbain : expériences et représentations
Nom de l'étudiant:	Jonathan REEVES-LATOIR
Programme d'études:	Maîtrise en sciences de l'environnement
Direction de recherche:	René AUDET

Modalités d'application

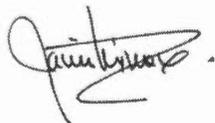
Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

Conditions particulières

La demande a été acceptée. Vous trouverez ci-joint le certificat.



Jacinthe Giroux
Professeure
Présidente du CERPE 3

BIBLIOGRAPHIE

- Aked, J., Marks, N., Cordon, C. et Thomson, S. (2008). *Five ways to well-being*. London : New Economics Foundation.
- Arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (2016). *Guide d'implantation des ruelles vertes*. Arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
- Bajoit, G. (2009). Le concept de relation sociale. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 5(1), 51-65
- Berger, P. et Luckmann, T. (2006). *La construction sociale de la réalité* (2^e ed.). Paris : Armand Colin
- Bell, S.L., Phoenix, C., Lovell, R. et Wheeler, B.W. (2014). Green space, health and wellbeing: making space for individual agency. *Health & Place*, 30(0), 287-292. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1353829214001518>
- Blanchet, A., Gotman, A. (2014). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien* (2^e ed.). Paris : Armand Colin
- Bohnsack, R. (2008). The interpretation of pictures and the documentary method. *Forum : Qualitative social research*, 9(3), [64 paragraphes]. Récupéré de <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1171/2591#gcit>
- Bulkeley, H. et Betsill, M. (2005). Rethinking sustainable cities: multilevel governance and the 'urban' politics of climate change. *Environmental Politics*, 14(1), 42-63. Récupéré de <http://www.tandfonline.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/doi/abs/10.1080/0964401042000310178#>
- Bratman, G.N., Daily, G.C., Levy, B.J. et Gross, J.J. (2015). The benefits of nature experience: Improved affect and cognition. *Landscape and Urban Planning*, 138, 41-50. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169204615000286>
- Carrus, G., Scopelliti, M., Laforteza, R., Colangelo, G., Ferrini, F., Salbitano, F., Agrimi, M., Portoghesi, L., Semenzato, P. et Sanesi, G. (2015). Go greener, feel better? The positive effects of biodiversity on the well-being of individuals visiting urban and peri-urban green areas. *Landscape and Urban Planning*, 134(0), 221-

228. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169204614002552>
- Chiesura, A. (2004). The role of urban parks for the sustainable city. *Landscape and Urban Planning*, 68(1), 129-138. Récupéré de
www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169204603001865
- Christmann, Gabriella B. (2008). The Power of Photographs of Buildings in the Dresden Urban Discourse. Towards a Visual Discourse Analysis. *Forum : Qualitative social research*, 9(3), [29 paragraphs]. Récupéré de
<http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1163/2569>
- Coderre, D. (2016, 16 juin). Mot du maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal, M. Denis Coderre, à l'occasion du Sommet sur les infrastructures naturelles du grand Montréal. Montréal, jeudi 16 juin 2016
- Collado, S., Corraliza, J.A., Staats, H. et Ruiz, M. (2015). Effect of frequency and mode of contact with nature on children's self-reported ecological behaviors. *Journal of Environmental Psychology*, 41, 65-73. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S027249441400098X>
- Corbeau, J. P. (1994). Le manger, lieu de sociabilité. Quelles formes de partage pour quels types d'aliments ? *Prévenir*, 26: 203-217.
- Couret, D., Oualet, A. et Tamru, B. (2005). L'introuvable ville durable. Dans N. Mathieu et Y. Guermond (dir.), *La ville durable, du politique au scientifique* (p. 47-56). Paris : Cemagref éditions, CIRAD, Ifremer et INRA éditions.
- Corraliza, J.A., Collado, S. et Bethelmy, L. (2012). Nature as a Moderator of Stress in Urban Children. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 38, 253-263. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1877042812008269>
- Coseo, P. et Larsen, L. (2015). Cooling the Heat Island in Compact Urban Environments: The Effectiveness of Chicago's Green Alley Program. *Procedia Engineering*, 118, 691-710. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1877705815021591>
- Depeau, S. et Ramadier, T. (2011). L'espace en représentation ou comment comprendre la dimension sociale du rapport des individus à l'environnement. *Pratiques Psychologiques*, 17(1), 65-79. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1269176310000088>

- Desmarais, J. (18 août, 2015). Les merveilles des ruelles vertes. *Journal Métro*.
Récupéré de <http://journalmetro.com/dossiers/la-liste-du-lundi/823761/les-merveilles-des-ruelles-vertes/>
- Diener, E., Suh, E.M., Lucas, R.E., Smith, H.L. (1999). Subjective well-being: three decades of progress. *Psychological Bulletin*, 125 (2), 276–302. Récupéré de http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2199216
- Dinnie, E., Brown, K.M. et Morris, S. (2013). Reprint of “Community, cooperation and conflict: Negotiating the social well-being benefits of urban greenspace experiences”. *Landscape and Urban Planning*, 118(0), 103-111. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169204613001485>
- Durkheim, É. (1898). *Représentations individuelles et représentations collectives*. Paris : PUF. Récupéré de classique UQAC <http://classiques.uqac.ca/>
- Emelianoff, C. (2007). La ville durable : l’hypothèse d’un tournant urbanistique en Europe. *L’information géographique*, 3(71), 48-65. Récupéré de <http://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2007-3-page-48.htm>
- Escobedo, F.J. et Nowak, D.J. (2009). Spatial heterogeneity and air pollution removal by an urban forest. *Landscape and Urban Planning*, 90(3–4), 102-110. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/science/article/pii/S0169204608001801>
- Fan, Y., Das, K.V. et Chen, Q. (2011). Neighborhood green, social support, physical activity, and stress: Assessing the cumulative impact. *Health & Place*, 17(6), 1202-1211. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1353829211001481>
- Ford, L.R. (2001). ALLEYS AND URBAN FORM: TESTING THE TENETS OF NEW URBANISM. *Urban Geography*, 22(3), 268-286. Récupéré de www.tandfonline.com/doi/abs/10.2747/0272-3638.22.3.268
- Fortier, V. (2013, 19 juin). 15 ruelles vertes de Montréal en photos. *Huffington Post*. Récupéré de http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/06/19/ruelles-vertes-montreal-photos_n_3467164.html
- Fuller, R. A., Irvine, K. N., Devine-Wright, P., Warren, P. H., & Gaston, K. J. (2007). Psychological benefits of greenspace increase with biodiversity. *Biology Letters*, 3(4), 390–394. Récupéré de <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2390667/>

- Harper, D. (2012). *Visual sociology*. New York : Routledge
- Jodelet, D. (1991). Représentations sociales : un domaine en expansion. Dans D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales* (p. 31-61). Paris : PUF
- Kabisch, N., Qureshi, S. et Haase, D. (2015). Human–environment interactions in urban green spaces — A systematic review of contemporary issues and prospects for future research. *Environmental Impact Assessment Review*, 50(0), 25-34.
Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0195925514000754>
- Kaplan, S. (1995). The restorative benefits of nature: Toward an integrative framework. *Journal of Environmental Psychology*, 15(3), 169-182. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/0272494495900012>
- Kaplan, S. & Talbot, J. F. (1983). Psychological benefits of a wilderness experience. Dans I. Altman & J. F. Wohlwill (Eds.), *Behavior and the Natural Environment*. (p. 163-203). New York: Plenum
- Kooshali, A.D., Parvizi, R., Azeri, A.R.K. et Hosseini, S.B. (2015). The Role of Nature (Green Space) in Parallel with Promotion of Relaxation and Satisfaction of Residents of Residential Complexes. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 202, 361-372. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1877042815048880>
- Lafortezza, R., Carrus, G., Sanesi, G. et Davies, C. (2009). Benefits and well-being perceived by people visiting green spaces in periods of heat stress. *Urban Forestry & Urban Greening*, 8(2), 97-108. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1618866709000168>
- La Rocca, F. (2007). Introduction à la sociologie visuelle. *Sociétés*, 1(62), 33-40. Récupéré de <http://www.cairn.info.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/revue-societes-2007-1-page-33.htm>
- Li, D. et Sullivan, W.C. (2016). Impact of views to school landscapes on recovery from stress and mental fatigue. *Landscape and Urban Planning*, 148, 149-158. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169204615002571>
- Marans, R. W. (2015). Quality of urban life & environmental sustainability studies: Future linkage opportunities. *Habitat International*, 45, Part 1, 47-52.

- Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0197397514000952>
- Marmoz, L. (2001). L'outil, l'objet et le sujet : Les entretiens de recherche, entre le secret et la connaissance. Dans L. Marmoz (dir.), *L'entretien de recherche dans les sciences sociales et humaines : La place du secret* (p. 11-68). Paris : L'Harmattan
- Martin, M.D. (2002). The case for residential back-alleys: A north American perspective. *Journal of Housing and the Built Environment*, 17(2), 145-171.
 Récupéré de link.springer.com/article/10.1023/A:1015692824140
- Moscovici, S. (1991). Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. Dans D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales* (p. 62-86)
- Mugny, G., Souchet, L., Codaccioni, C. et Quiamzade, A. (2008). Représentations sociales et influence sociale. *Psychologie Française*, 53(2), 223-237. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0033298408000034>
- Muirhead, S. (2011). Health, well-being and engagement with landscape: A literature review. Edinburgh: Scottish Agricultural College.
- Mullaney, J., Lucke, T. et Trueman, S.J. (2015). A review of benefits and challenges in growing street trees in paved urban environments. *Landscape and Urban Planning*, 134(0), 157-166. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/science/article/pii/S016920461400245X>
- Newell, J.P., Seymour, M., Yee, T., Renteria, J., Longcore, T., Wolch, J.R. et Shishkovsky, A. (2013). Green Alley Programs: Planning for a sustainable urban infrastructure? *Cities*, 31, 144-155. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0264275112001229>
- Nordh, H., Hartig, T., Hagerhall, C.M. et Fry, G. (2009). Components of small urban parks that predict the possibility for restoration. *Urban Forestry & Urban Greening*, 8(4), 225-235. Récupéré de
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1618866709000351>
- Normadin, P-A. (2013, 23 août). 135 millions pour garder les familles à Montréal. *La Presse*. Récupéré de <http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201308/23/01-4682568-135-millions-pour-garder-les-familles-a-montreal.php>

- Oktay, D. (2012). Human Sustainable Urbanism: In Pursuit of Ecological and Social-Cultural Sustainability. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 36(0), 16-27. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1877042812004703>
- Organisation Mondiale de la Santé. (1946). Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats. 1946; (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n° . 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948.
- Owen, A.L. et Videras, J. (2008). Trust, cooperation, and implementation of sustainability programs: The case of Local Agenda 21. *Ecological Economics*, 68(1-2), 259-272. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S092180090800116X>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en science humaines et sociales* (3^e éd.). Paris : Armand Collin.
- Paquette, C. (2016, 6 avril). De plus en plus de ruelles vertes à Montréal. *Journal Métro*. Récupéré de <http://journalmetro.com/local/villeray-st-michel-parc-extension/actualites/944178/de-plus-en-plus-de-ruelles-vertes-a-montreal/>
- Pazhouhanfar, M. et M.S, M.K. (2014). Effect of predictors of visual preference as characteristics of urban natural landscapes in increasing perceived restorative potential. *Urban Forestry & Urban Greening*, 13(1), 145-151. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1618866713000927>
- Regroupement des éco-quartiers. (2015). *Ruelles vertes*. Récupéré le 17 juin de http://www.eco-quartiers.org/ruelle_verte
- Regroupement des éco-quartiers. (2016). *À propos*. Récupéré le 1^{er} juillet de <https://www.eco-quartiers.org/ecoquartier>
- Reeve, J. (2012). *Psychologie de la motivation et des émotions*, traduit de l'anglais par Slim Masmoudi (1^{ere} éd.). Belgique : De Boeck
- Reeves-Latour, J. (2015). Répertoire d'initiatives d'appropriation et de réappropriation des espaces urbains sur l'île de Montréal. Cahier de recherche no. 3 (octobre), Montréal, CentreOSE.
- Rollot, C. (2015, 12 avril). A Montréal, de la verdure à la place du bitume. Le monde. Récupéré de http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/12/04/a-montreal-de-la-verdure-a-la-place-du-bitume_4824299_3244.html

- Schurmans, M-N. (2009). L'approche compréhensive et qualitative dans la recherche en formation. *Education permanente*, 177(0), 91-103. Récupéré de <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:37460>
- Seymour, M., Wolch, J., Reynolds, K.D. et Bradbury, H. (2010). Resident perceptions of urban alleys and alley greening. *Applied Geography*, 30(3), 380-393. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0143622809000757>
- Spangenberg, J.H., Pfahl, S. et Deller, K. (2002). Towards indicators for institutional sustainability: lessons from an analysis of Agenda 21. *Ecological Indicators*, 2(1-2), 61-77. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1470160X0200050X>
- Tennessen, C.M. et Cimprich, B. (1995). Views to nature: Effects on attention. *Journal of Environmental Psychology*, 15(1), 77-85. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/0272494495900160>
- Theys, J. et Emelianoff, C. (2001). Les contradictions de la ville durable. *Le débat*, 1(113), 122-135. Récupéré de <http://www.cairn.info/revue-le-debat-2001-1-p-122.htm>
- Ulrich, R.S., Simons, R.F., Losito, B.D., Fiorito, E., Miles, M.A. et Zelson, M. (1991). Stress recovery during exposure to natural and urban environments. *Journal of Environmental Psychology*, 11(3), 201-230. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0272494405801847>
- Van den Berg, A.E., Maas, J., Verheij, R.A. et Groenewegen, P.P. (2010). Green space as a buffer between stressful life events and health. *Social Science & Medicine*, 70(8), 1203-1210. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0277953610000675>
- Ville de Montréal. Le Plateau Mont-Royal. [s.d]. *Services aux citoyens*. Récupéré le 17 juin 2015 de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7297,79463572&_dad=portal&_schema=PORTAL
- Vivre en Ville. La voie des collectivités viables. [s.d]. *Thématiques*. Récupéré le 12 avril 2017 de <https://vivreenville.org/thematiques/verdissement/>
- Wolch, J., Newell, J., Seymour, M., Huang, H.B., Reynolds, K. et Mapes, J. (2010). The forgotten and the future: reclaiming back alleys for a sustainable city.

Environment and Planning A, 42(12): 2874-2896. Récupéré de
epn.sagepub.com/content/42/12/2874.abstract